

BIJLAGE 4

**De zaak Lumumba : organisatie en werkwijze van het
College van commissarissen-generaal
20 september 1960 — 9 februari 1961
(door Jean Omasombo Tshonda)**

INHOUDSOPGAVE

	Blz.
Ten geleide	931
Inleiding : de politieke verzoening tussen de Congolese leiders verhinderen en in Leopoldstad drie belang- rijke machtspunten vormen	932
— Kasa Vubu, het staatshoofd, moet worden aan- gepord voor hij iets onderneemt, maar kruipt meteen in zijn schulp	934
— Mobutu, legerleider, is bang !	937
— Justin Bomboko, voorzitter van het College, toont zich van meet af vastberaden in het optreden tegen Lumumba	937
I. Het College van commissarissen-generaal	940
a) Wie heeft het College van commissarissen-ge- neraal opgericht ?	940
b) Samenstelling van het College	941
c) Frequentie van de vergaderingen en toewijding van de leden	943
d) De illusie de macht in handen te hebben	948
e) De keuze van Bomboko om het College te lei- den	951
II. De Groep van Binza : een structuur waar de macht- hebbers van Leopoldstad elkaar ontmoeten	952
a) Oorsprong van de Groep van Binza	953
b) Identificatie van de leden en werking van de Groep van Binza	954
i) Identificatie van de leden	955
ii) Werking van de Groep van Binza	959
III. Verantwoordelijkheden van deze medespelers in de gebeurtenissen in Congo	962
a) Gunsten om ze ertoe aan te zetten op te treden	963
b) Instructies die op bevelen lijken	964
IV. Algemene opmerkingen	965

ANNEXE 4

**Affaire Lumumba : Organisation et fonctionnement du
Collège des Commissaires Généraux
20 septembre 1960 — 9 février 1961
(par Jean Omasombo Tshonda)**

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	931
Introduction : empêcher la réconciliation politique en- tre leaders congolais et constituer trois principaux pouvoirs à Léopoldville	932
— Kasa Vubu, le chef de l'État, se fait bousculer pour agir; mais aussitôt retourne à sa cachette	934
— Mobutu, le chef de l'armée, peureux !	937
— Justin Bomboko, le Président du Collège, se montre déterminé dès le départ dans l'action contre Lumumba	937
I. Le Collège des Commissaires généraux	940
a) Qui a créé le Collège des Commissaire géné- raux ?	940
b) Composition du collège	941
c) Fréquence des réunions et assiduité des mem- bres	943
d) Illusion de posséder le pouvoir	948
e) Le choix de Bomboko pour diriger le Collège ..	951
II. Groupe de Binza : une structure où se rejoignent les pouvoirs de Léopoldville	952
a) Origine du Groupe de Binza	953
b) Identification des membres et fonctionnement du Groupe de Binza	954
i) Identification des membres	955
ii) fonctionnement du Groupe de Binza	959
III. Responsabilités de ces acteurs des événements qui se passent au Congo	962
a) Des faveurs pour les encourager à agir	963
b) Des instructions qui ressemblent à des ordres.	964
IV. Observations générales	965

TEN GELEIDE

Patrice Lumumba wordt vermoord in januari 1961, op een ogenblik dat het door Mobutu uitgetekende mandaat van het College van commissarissen-generaal al is verlopen — namelijk in december 1960 — en dat mandaat door geen ander besluit is verlengd.

De oprichting van het College van commissarissen-generaal in september 1960 brengt een groep pas afgestudeerde academici aan de top van het land. Die toetreding tot de machtsstructuren en/of de taak die aan de leden van het College wordt opgedragen zal in aanzienlijke mate mee vorm geven aan de totstandkoming van een « politiek-commerciële » elite die grote invloed zal uitoefenen op de « lotsbestemming » van Congo.

De tekst van deze bijdrage steunt op de verslagen die wij al eerder aan de commissie hebben bezorgd, vooral dan de eerste twee die van augustus en oktober 2000 dateren en getiteld zijn « *Collège des Commissaires généraux et autres acteurs Congolais (septembre 1960 — janvier 1961) : Biographies, chronologie des événements et comptes rendus des réunions (98 blz.)* » en « *Acteurs Congolais et cours des événements : juin 1960 — février 1961* » (218 blz.).

Om dit verslag samen te stellen hebben we gebruik gemaakt van de gegevens die zijn vervat in de 45 teksten met notulen van de vergaderingen van het College, alsmede van de communiqués die de leden ervan hebben verspreid. De periode die we bestrijken loopt van de oprichting van het College in september 1960 tot de officiële ontbinding ervan op 9 februari 1961.

Wij herinneren eraan dat onze eerste bijdragen in hoofdzaak waren opgevat als monografieën en doorgaans neerkwamen op een weergave van documenten. Bij de redactie ervan hebben we namelijk subjectief getinte analyses of oordelen willen vermijden en hebben we gepoogd zo weinig mogelijk ruimte te laten voor interpretatie zodat de hoofdklemtoon kwam te liggen op in haar context geplaatste informatie.

Vergeleken bij ons vroegere werk geeft deze tekst — die daarvan een synthese is — niet langer de talrijke documenten die wij aanhalen onverkort weer, want de « vier deskundigen » van de commissie die tekenen voor het aan de parlementsleden voor te leggen verslag hebben van die documenten al kennis genomen.

Telkens wanneer we in deze tekst verwijzen naar onze vroegere bijdragen, gebruiken we de afkortingen R1 of R2 enz. ... om het eerste of tweede verslag aan te duiden, gevolgd door de bladzijden waarnaar het uittreksel of de idee verwijst;

AVANT-PROPOS

L'assassinat de Patrice Lumumba intervient en janvier 1961 à un moment où le mandat du Collège défini par Mobutu a pris fin — en décembre 1960 — et qu'aucun autre acte n'a pas prolongé celui-ci.

La formation du Collège des Commissaires généraux en septembre 1960 introduit au sommet du pays un groupe d'acteurs tout frais émoulus de l'université. Cette incorporation — et/ou la mission confiée aux membres du Collège — va avoir un rôle important dans la structuration d'une élite « *politico-commerciale* » qui « *influencera* » la destinée du Congo. En se reproduisant dans la durée, elle va, en effet, devenir le modèle de gestion de l'État, les Congolais y ayant dorénavant pris goût.

Le texte de ce travail repose sur les rapports que nous avons précédemment transmis à la Commission, principalement les deux premiers, qui datent des mois d'août et d'octobre 2000 et s'intitulent : « *Collège des Commissaires généraux et autres acteurs Congolais (septembre 1960 — janvier 1961) : Biographies, chronologie des événements et comptes rendus des réunions* » (98 pages); « *Acteurs Congolais et cours des événements : juin 1960 — février 1961* » (218 pages).

Nous nous sommes servi, pour réaliser notre premier rapport, des données contenues dans 45 procès-verbaux des réunions du Collège ainsi que de communiqués émanant de ses membres. La période couverte va de la création du Collège en septembre 1960 jusqu'à sa dissolution officielle le 9 février 1961.

Rappelons que nos premiers travaux étaient pour la plupart des monographies qui reproduisaient généralement des documents. Dans leur rédaction, nous avons, en effet, voulu éviter de nous engager dans des analyses ou des jugements qui sortaient du cadre impersonnel, et nous étions efforcé de réduire la part de l'interprétation afin de laisser la place la plus importante à une information située dans son contexte.

Par rapport à ces travaux antérieurs, ce texte — qui en est une synthèse — ne reproduit plus dans leur intégralité les nombreux documents que nous citons, les « *quatre experts* » de la Commission, qui sont les auteurs du rapport transmis aux parlementaires, en ayant pris connaissance.

Dans ce texte, en cas de renvois à nos travaux antérieurs, nous utiliserons les sigles R1 ou R2, etc ... pour désigner le premier ou le deuxième rapport, ... suivis des numéros de pages auxquelles l'extrait ou l'idée renvoie.

INLEIDING. — DE POLITIEKE VERZOENING TUSSEN DE CONGOLESE LEIDERS VERHINDEREN EN IN LEOPOLDSTAD DRIE BELANGRIJKE MACHTSPUNTEN VORMEN

Eind augustus en begin september 1960 wordt de politieke toestand van Congo almaar verwarder. Alles lijkt erop gericht Lumumba aan de kant te zetten. Die toestand is het gecombineerde resultaat van buitenlandse druk en de belangen van allerlei plaatselijke krachten (1).

Na de afkondiging van de afscheuring van Katanga en Kasai in juli en begin augustus en na de eerste openlijke kritiek van de VN op het optreden van Lumumba — vooral met de zaak in Bakwanga — lijkt de tijd gekomen om de laatste formele elementen teniet te doen waarop het gezag van de Congolese eerste minister steunt : de regering en de Kamers. Lumumba wordt door Kasa Vubu op 5 september 1960 uit zijn functies ontzet. Intussen moet men voor de buitenwereld echter mannen en/of krachten vinden, op grond van het criterium dat ze zich van de anderen onderscheiden of in staat zijn vrij snel een zekere doeltreffendheid te bereiken. Het gezag van Kasa Vubu, zelfs al is het zwak, mag niet worden ondermijnd; het moet integendeel worden beschermd. Daarom wordt een beroep gedaan op Joseph Iléo — die ter vervanging van Lumumba als eerste minister is aangesteld. De man blijkt niet bijzonder handig en krijgt geen vat op de zaak. Met de regering die hij rond zich vormt, acht men er hem alleen niet toe in staat de toestand in het voordeel van het anti-Lumumbakamp te doen keren.

Een tweede slag wordt op 14 september toegebracht. Na Kasa Vubu treedt Mobutu op de voorgrond : hij kondigt de « neutralisatie » aan van het staatshoofd Kasa Vubu en van eerste minister Lumumba (2), en de oprichting van het *Collège des Commissaires généraux* (College van commissarissen-generaal). Omdat de oprichting van het College in de plaats komt van « zijn » regering, wordt alleen Lumumba verstoet; Kasa Vubu behoudt zijn functie als staatshoofd. Toch zullen bepaalde leden van de regering-Iléo, onder wie bijvoorbeeld Delvaux, Adoula en Iléo zelf, zich gedurende de hele ambtsperiode van het College bijzonder actief tonen (3).

Hierna geven we een discussie weer die tijdens de vergadering van het College van 21 december 1960 werd gehouden :

« (...) *J'objecte que Bo-Boliko ait dit que nous devons remettre la démission, nous n'avons pas été maîtres, c'est Mobutu qui doit prendre cette décision* » réagit Mukamba.

« *C'est un fait exact, dit Pongo, il faut alors dire à Mobutu de faire une déclaration à la radio et ce pour nous éviter des répercussions fâcheuses dont nous pourrions être victimes* ».

« *Cette décision, affirme Watum, doit être prise par le Chef de l'État. Mobutu avait parlé d'abord de la neutralisation de deux gouvernements ainsi que le Chef de l'État, il nous avait demandé d'être de notre côté neutres, mais nous avons, du moins la majorité, se sont penchés du côté du gouvernement Iléo, ce qui n'est pas bon pour notre réputation* ».

(1) Cfr. R1, blz. 30-32, en R2, blz. 31-66.

(2) Mobutu zegt ook dat hij de regering-Iléo wil neutraliseren.

(3) Cfr. R1, blz. 36-49, en R2, blz. 66-80.

INTRODUCTION : EMPÊCHER LA RÉCONCILIATION POLITIQUE ENTRE LEADERS CONGOLAIS ET CONSTITUER TROIS PRINCIPAUX POUVOIRS À LÉOPOLDVILLE

À la fin du mois d'août et au début du mois de septembre 1960, la situation politique du Congo devient de plus en plus confuse. Tout semble être fait pour évincer Lumumba. Cette situation est la résultante des pressions étrangères jointes aux intérêts de divers pouvoirs locaux (1).

Après la proclamation des sécessions du Katanga et du Kasai en juillet et au début du mois d'août et alors que l'ONU commence à critiquer de manière ouverte l'action de Lumumba — surtout avec l'affaire de Bakwanga — le temps semble venu de détruire les derniers éléments formels sur lesquels s'appuient l'autorité du Premier ministre congolais : le gouvernement et les Chambres. Lumumba est démis de ses fonctions par Kasa Vubu le 5 septembre 1960. Mais il faut dans le même temps trouver des hommes et/ou des pouvoirs pour la parade, en partant de ceux qui émergent ou sont susceptibles d'acquiescer assez rapidement une certaine efficacité. On ne peut s'attaquer à l'autorité de Kasa Vubu, bien que celle-ci soit faible, elle doit être au contraire protégée. C'est du côté de Joseph Iléo — désigné Premier ministre en remplacement de Lumumba — que l'on se tourne : l'homme paraît peu habile et ne parvient pas à prendre le dessus. Avec l'équipe gouvernementale qu'il se constitue, on le voit incapable de récupérer à lui seul la situation en faveur des anti-Lumumba.

Un deuxième coup est porté le 14 septembre. Mobutu, après Kasa Vubu, entre en scène, en annonçant la « *neutralisation* » du chef de l'État Kasa Vubu et du premier ministre Lumumba (2) et la création du Collège des Commissaires. Parce que la création du Collège prend la place de « *son* » gouvernement, seul Lumumba est rejeté, Kasa Vubu conservant sa fonction de chef de l'État. Certains membres du gouvernement Iléo, dont Delvaux, Adoula et Iléo lui-même, par exemple, se montreront cependant actifs pendant toute la durée de vie du Collège (3).

Voici les propos d'une discussion au cours de la réunion du Collège du 21 décembre 1960 :

« (...) *J'objecte que Bo-Boliko ait dit que nous devons remettre la démission, nous n'avons pas été maîtres, c'est Mobutu qui doit prendre cette décision* » réagit Mukamba.

« *C'est un fait exact, dit Pongo, il faut alors dire à Mobutu de faire une déclaration à la radio et ce pour nous éviter des répercussions fâcheuses dont nous pourrions être victimes* ».

« *Cette décision, affirme Watum, doit être prise par le Chef de l'État. Mobutu avait parlé d'abord de la neutralisation de deux gouvernements ainsi que le Chef de l'État, il nous avait demandé d'être de notre côté neutres, mais nous avons, du moins la majorité, se sont penchés du côté du gouvernement Iléo, ce qui n'est pas bon pour notre réputation* ».

(1) Cfr. R1, pp. 30-32 et R2, pp. 31-66.

(2) Mobutu dit aussi neutraliser le Gouvernement Iléo.

(3) Cfr. R1, pp. 36-49, R2, pp. 66-80.

« Pour Tshisekedi : Cette question est si simple, il faut simplement considérer les déclarations des leaders politiques qui étaient d'abord opposés à la formule et qui sont pour le moment pour. Je dois vous donner ici l'exemple de MM. Tshombe et Kalonji qui sont pour la continuation du Collège ».

« Watum réagit en affirmant que le Gouvernement Iléo est devenu très hostile à notre égard ».

Daarop antwoordt Tshisekedi :

« Il est exact, mais pour le moment, les esprits des leaders intransigeants sont au moins apaisés. Je vous parle en connaissance de cause car j'ai participé à la rédaction du communiqué de Bolikango, Kalonji et Kasa-Vubu. C'est vous dire que nous sommes en quelque sorte soutenus. ».

André Mandi ⁽⁴⁾, die op 21 september de eerste vergadering van het College bijwoont, hoewel hij niet uitgenodigd is (er was nog plaats, want de oproep tot de kandidaten was nog niet afgesloten, en dus had hij zich nog in de groep kunnen laten opnemen), zal zich nooit waarmaken. De reden daarvoor blijkt vrij eenvoudig te zijn: hij heeft de zin van de beslissing die tot de oprichting van het College heeft geleid, niet begrepen — of hij doet alsof. Hierna volgt zijn opmerking :

« M. Mandi (...) fait remarquer que le Collège étant impartial, il ne lui appartient pas de se mêler de la politique. Il souligne que si le Collège des Commissaires décide de déloger les Ministres révoqués et les membres de cabinet, la population aura l'impression que ce Collège est en faveur d'un Gouvernement (celui d'Iléo) et contre l'autre (celui de Lumumba. À ce fait, ajoute-t-il, nous devons rester neutre et oublier les deux gouvernements neutralisés ».

*
* *

Met de installatie van het College van commissarissen-generaal vervolledigt Justin Bomboko, minister van Buitenlandse Zaken in de regering-Lumumba (die de verordening tot afzetting van de eerste minister door het staatshoofd mee had ondertekend), de machtsstructuur. Bij de macht van Kasa Vubu (die de president van de republiek blijft) en die van Mobutu (die Victor Lundula opzij schuift en de leiding van het leger in handen neemt) komt die van Bomboko, die tot hoofd van de « regering » wordt bevorderd.

Die drie figuren, die (opnieuw) een post bekleden, vormen in Leopoldstad de drie belangrijkste formele machtspunten (presidentschap, leger en regering) waarop de actie tegen Lumumba zal steunen.

Van bij de aanvang blijkt echter alleen Bomboko vastberaden om Lumumba rechtstreeks het hoofd te bieden. De twee andere machthebbers blijken niet echt krachtdadig, maar

⁽⁴⁾ André Mandi was onder de regering-Lumumba staatssecretaris voor Buitenlandse Zaken; hij behoort tot degenen die op 5 september 1960 door Kasavubu waren afgezet.

« Pour Tshisekedi : Cette question est si simple, il faut simplement considérer les déclarations des leaders politiques qui étaient d'abord opposés à la formule et qui sont pour le moment pour. Je dois vous donner ici l'exemple de MM. Tshombe et Kalonji qui sont pour la continuation du Collège. ».

« Watum réagit en affirmant que le Gouvernement Iléo est devenu très hostile à notre égard ».

Tshisekedi lui répond :

« Il est exact, mais pour le moment, les esprits des leaders intransigeants sont au moins apaisés. Je vous parle en connaissance de cause car j'ai participé à la rédaction du communiqué de Bolikango, Kalonji et Kasa Vubu. C'est vous dire que nous sommes en quelque sorte soutenus. ».

André Mandi ⁽⁴⁾, qui assiste à la première réunion du Collège tenue le 21 septembre, bien qu'il n'y ait été invité, (il aurait pu s'intégrer vu le fait qu'il y avait encore de la place, l'appel aux candidatures se faisant encore) ne trouvera jamais sa place. La raison en paraît bien simple : il n'a pas compris ou fait semblant de ne pas comprendre le sens de la décision qui a mené à la création du Collège. Voici l'intervention qu'il fait :

« M. Mandi (...) fait remarquer que le Collège étant impartial, il ne lui appartient pas de se mêler de la politique. Il souligne que si le Collège des Commissaires décide de déloger les ministres révoqués et les membres de cabinet, la population aura l'impression que ce Collège est en faveur d'un Gouvernement (celui d'Iléo) et contre l'autre (celui de Lumumba. À ce fait, ajoute-t-il, nous devons rester neutre et oublier les deux gouvernements neutralisés. ».

*
* *

Avec la mise en place du Collège des Commissaires généraux, Justin Bomboko, ministre des Affaires étrangères dans le Gouvernement Lumumba (qui avait contresigné l'ordonnance de révocation du premier ministre par le chef de l'État) complète la structure du pouvoir. Aux pouvoirs de Kasa Vubu (qui reste Président de la République) et de Mobutu (qui s'empare de la direction de l'armée en écartant Victor Lundula) s'ajoute celui de Bomboko, promu chef du « Gouvernement ».

Avec ces personnages qui (re) trouvent des postes, ce sont là les trois pouvoirs formels (présidence, armée et gouvernement) les plus importants à Léopoldville sur lesquels va s'appuyer l'action anti-Lumumba.

Mais dès le départ, seul Bomboko semble déterminé à affronter directement Lumumba. Les deux autres pouvoirs paraissent assez mous, hésitants voire craintifs. En puisant dans

⁽⁴⁾ André Mandi a été Secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le Gouvernement Lumumba, il est parmi ceux qui sont révoqués par Kasa-Vubu le 5 septembre 1960.

weifelend en vreesachtig. Op grond van de documenten volgt hierna een overzicht van hun houding eind september/begin oktober 1960 :

Kasa Vubu, het staatshoofd, moet worden aangepord voor hij iets onderneemt, maar kruipt meteen in zijn schulp

Telegram van 26 september van de Belgische technische zending in Elisabethstad naar het ministerie van Buitenlandse Zaken en aan de minister van Afrikaanse Zaken in Brussel :

« *Ai eu hier midi une intéressante conversation avec Rikhye :*

Primo : celui-ci confirme état de désorganisation totale qui règne à Léopoldville et le manque de détermination de toutes les personnalités politiques à l'exception de Lumumba.

Kasa-Vubu depuis son discours révoquant Lumumba n'a pris aucune initiative. Il n'a même pas cherché à exploiter l'état d'émeute qui existait au camp Léopold lorsque Lumumba y était assiégé. M. Dayal lui a rendu visite à ce moment pour demander qu'il lance un mot d'ordre d'apaisement et il s'y est refusé. Rikhye a souligné la difficulté qui existait pour les Nations Unies de faire face à cette situation chacune des tendances venant trouver Dayal pour lui reprocher sa partialité et pour demander son assistance contre les autres factions. C'est ainsi que l'ONU a assuré une garde à chacun des leaders politiques mais il est évident que celle-ci a pour unique rôle de protéger la personne gardée contre les attentats arbitraires. Il a confirmé que Lumumba pourrait être arrêté sur présentation d'un mandat légalement rédigé. Malgré les affirmations de Kasa-Vubu toutes les délégations qu'il a envoyées pour arrêter Lumumba n'ont pu réunir le courage suffisant pour traverser le peloton de garde (...) ».

Om het staatshoofd Kasa Vubu ertoe te brengen zich van Lumumba te distantiëren — en zich tegen hem te keren — zijn volgens Victor Nendaka twee middelen gebruikt.

1° Buitenlandse adviseurs, ambassadeurs en andere gezanten die rechtstreeks met Kasa Vubu in contact komen, zetten hem voortdurend onder druk om uiteindelijk de gewenste beslissingen los te weken.

2° Buitenlanders op meer ondergeschikte posten spannen zich in om op de entourage van het staatshoofd in te werken. Vijf personen uit die entourage kunnen Kasa Vubu ertoe brengen zijn houding te veranderen : Vital Moanda, Antoine Kingotolo, Gaston Diomi, Fulbert Luyeye en Raymond Bikebi.

Het blijkt dat Kasa Vubu zelf, die de ondertekenaar is van de beslissing tot afzetting van Lumumba, op grond daarvan hoegenaamd geen waardering zou hebben gehad voor de invloed die zijn adviseurs op hem hadden. Zo verliest A.J.J. van Bilsen zijn functie bij het kabinet van het staatshoofd. De brief die hij (van Bilsen) op 2 september 1960 aan Kasa Vubu richt en die in onze vorige verslagen niet is opgenomen, bevat niet weinig vingerwijzingen :

« *À Monsieur Kasa-Vubu, Président de la République à Léopoldville*

Cher Monsieur le Président,

Je Vous remercie de m'avoir reçu hier, en votre Résidence, et suis heureux d'avoir pu faire avec vous un large tour d'horizon. Je voudrais, comme je vous l'ai proposé, dans les pages qui suivent, revenir sur les divers thèmes de notre conversation et en expliciter certains aspects.

les documents, voici un aperçu de leurs attitudes à la fin septembre/début octobre 1960 :

Kasa Vubu, le chef de l'État, se fait bousculer pour agir; mais aussitôt retourne dans sa cachette

Télégramme du 26 septembre de la Mission Technique Belge à Elisabethville au ministre des Affaires étrangères et au ministre des Affaires Africaines à Bruxelles :

« *Ai eu hier midi une intéressante conversation avec Rikhye :*

Primo : celui-ci confirme état de désorganisation totale qui règne à Léopoldville et le manque de détermination de toutes les personnalités politiques à l'exception de Lumumba.

Kasa Vubu depuis son discours révoquant Lumumba n'a pris aucune initiative. Il n'a même pas cherché à exploiter l'état d'émeute qui existait au camp Léopold lorsque Lumumba y était assiégé. M. Dayal lui a rendu visite à ce moment pour demander qu'il lance un mot d'ordre d'apaisement et il s'y est refusé. Rikhye a souligné la difficulté qui existait pour les Nations Unies de faire face à cette situation chacune des tendances venant trouver Dayal pour lui reprocher sa partialité et pour demander son assistance contre les autres factions. C'est ainsi que l'ONU a assuré une garde à chacun des leaders politiques mais il est évident que celle-ci a pour unique rôle de protéger la personne gardée contre les attentats arbitraires. Il a confirmé que Lumumba pourrait être arrêté sur présentation d'un mandat légalement rédigé. Malgré les affirmations de Kasa Vubu toutes les délégations qu'il a envoyées pour arrêter Lumumba n'ont pu réunir le courage suffisant pour traverser le peloton de garde (...) ».

Pour que le Chef de l'État Kasa Vubu se décide à se séparer de — et à s'engager contre — Lumumba, deux moyens ont été employés, déclare Victor Nendaka.

1° Des conseillers étrangers, des ambassadeurs et d'autres émissaires, qui rencontrent directement Kasa Vubu, exercent sur lui des pressions constantes pour finir par lui arracher les décisions voulues.

2° Des étrangers occupant des positions plus subalternes s'emploient à agir sur l'entourage du Chef de l'État. Cinq personnes de son entourage sont susceptibles d'amener Kasa Vubu à changer de position. Il s'agit de Vital Moanda, Antoine Kingotolo, Gaston Diomi, Fulbert Luyeye et Raymond Bikebi.

Il apparaît qu'à cause de la décision de révocation de Lumumba, (le signataire) Kasa Vubu lui-même n'aurait pas apprécié l'influence de ses conseillers sur lui. Ainsi, A.J.J. Van Bilsen perdra son poste au cabinet du chef de l'État. La lettre qu'il (Van Bilsen) adresse à Kasa Vubu le 2 octobre 1960, non reprise dans nos précédents rapports, est remplie d'éléments éclairants.

« *À Monsieur Kasa Vubu, Président de la République à Léopoldville*

Cher Monsieur le Président,

Je Vous remercie de m'avoir reçu hier, en votre Résidence, et suis heureux d'avoir pu faire avec vous un large tour d'horizon. Je voudrais, comme je vous l'ai proposé, dans les pages qui suivent, revenir sur les divers thèmes de notre conversation et en expliciter certains aspects.

1. Sur nos relations personnelles

Mais avant toutes considérations sur la situation politique, je veux vous dire combien il m'a été dur, après les événements du 5 septembre, de devoir me résoudre à interrompre notre collaboration, M. Kini estimait que ma présence n'était pas souhaitée à cause des attaques de l'Ancien Premier Ministre contre moi, et combien je suis navré aujourd'hui de devoir constater à nouveau que dans votre évaluation les inconvénients de ma présence auprès de vous sont plus grands que les avantages, que les services que j'aurais pu être amené à vous rendre.

Dès le 6 septembre vers midi, j'avais signalé à M. Kini, par téléphone, que les attaques de la radio contre moi posaient un problème de sécurité et je suggérais que je vienne rejoindre la Résidence pour y demeurer temporairement. Le Chef de Cabinet m'a répondu qu'en raison des attaques lancées contre moi, et parce que j'étais mis en cause comme un des principaux instigateurs du « complot » et un agent du colonialisme belge et occidental, il était inopportun que je me trouve à la Résidence. Les jours suivants et après les attaques de M. Lumumba contre moi au Parlement, M. Kini m'a encore confirmé ce point de vue. C'est ainsi que lorsque finalement le jeudi 8 septembre M. Kini m'a fait savoir qu'il y avait un mandat d'arrêt contre moi tout en insistant pour que je ne vienne pas à la Résidence, j'ai décidé, le lendemain, 9 septembre, de quitter le pays.

À Brazzaville, je me suis efforcé de me rendre utile en aidant le ministre Bomboko, lors de son passage, ainsi que le Premier Ministre (Iléo), notamment à l'occasion de la première prise de contact avec les délégués du Katanga, MM. Kimba et Yav. J'ai pu, à plusieurs reprises entrer en communication téléphonique avec vous.

Étant donné l'importance pour le Congo et pour votre Gouvernement, des délibérations du Conseil de Sécurité, je me suis alors rendu à New-York, selon le désir de M. Bomboko, avec l'accord de M. Iléo et après avoir pris contact avec vous au téléphone.

Ensuite, je suis passé par Bruxelles, ayant acquis la conviction lors des conversations de Brazzaville entre MM. Iléo et Kimba et Yav que les clés de la rentrée du Katanga dans la République se trouvaient en grande partie à Bruxelles, la résistance des Katangais étant étroitement liée aux appuis matériels et moraux reçus en Belgique. M. Bomboko était au courant de ce projet.

De Bruxelles je comptais rentrer à Léo le 23 septembre. J'ai tenté de vous téléphoner à ce sujet le 22. M. Nsau m'a dit alors que vous préféreriez que j'attende que vous m'appeliez, et ce pour des raisons de sécurité, la situation n'étant pas encore éclaircie tout à fait.

Me rendant à cet argument, j'ai différé mon retour de 8 jours. Puis, la situation s'étant consolidée pour une longue période par l'installation par vous-même du Collège des Commissaires Généraux, j'ai décidé de rejoindre mon poste. Le fait que M. Reynaert m'avait annoncé avoir été appelé par vous et par M. Iléo me confirmait dans mon sentiment que la situation s'était suffisamment éclaircie.

Hier, au cours de nos entretiens, j'ai dû me rendre compte que tout en me conservant votre entière confiance, vous estimez que ma présence auprès de vous était à ce moment « compromettante », car vos adversaires politiques et aussi l'armée ne supportaient pas la présence et l'ingérence de Belges, et ce sans discrimination.

1. Sur nos relations personnelles

Mais avant toutes considérations sur la situation politique, je veux vous dire combien il m'a été dur, après les événements du 5 septembre, de devoir me résoudre à interrompre notre collaboration, M. Kini estimait que ma présence n'était pas souhaitée à cause des attaques de l'Ancien Premier ministre contre moi, et combien je suis navré aujourd'hui de devoir constater à nouveau que dans votre évaluation les inconvénients de ma présence auprès de vous sont plus grands que les avantages, que les services que j'aurais pu être amené à vous rendre.

Dès le 6 septembre vers midi, j'avais signalé à M. Kini, par téléphone, que les attaques de la radio contre moi posaient un problème de sécurité et je suggérais que je vienne rejoindre la Résidence pour y demeurer temporairement. Le Chef de Cabinet m'a répondu qu'en raison des attaques lancées contre moi, et parce que j'étais mis en cause comme un des principaux instigateurs du « complot » et un agent du colonialisme belge et occidental, il était inopportun que je me trouve à la Résidence. Les jours suivants et après les attaques de M. Lumumba contre moi au Parlement, M. Kini m'a encore confirmé ce point de vue. C'est ainsi que lorsque finalement le jeudi 8 septembre M. Kini m'a fait savoir qu'il y avait un mandat d'arrêt contre moi tout en insistant pour que je ne vienne pas à la Résidence, j'ai décidé, le lendemain, 9 septembre, de quitter le pays.

À Brazzaville, je me suis efforcé de me rendre utile en aidant le ministre Bomboko, lors de son passage, ainsi que le Premier ministre (Iléo), notamment à l'occasion de la première prise de contact avec les délégués du Katanga, MM. Kimba et Yav. J'ai pu, à plusieurs reprises entrer en communication téléphonique avec vous.

Étant donné l'importance pour le Congo et pour votre Gouvernement, des délibérations du Conseil de Sécurité, je me suis alors rendu à New-York, selon le désir de M. Bomboko, avec l'accord de M. Iléo et après avoir pris contact avec vous au téléphone.

Ensuite, je suis passé par Bruxelles, ayant acquis la conviction lors des conversations de Brazzaville entre MM. Iléo et Kimba et Yav que les clés de la rentrée du Katanga dans la République se trouvaient en grande partie à Bruxelles, la résistance des Katangais étant étroitement liée aux appuis matériels et moraux reçus en Belgique. M. Bomboko était au courant de ce projet.

De Bruxelles je comptais rentrer à Léo le 23 septembre. J'ai tenté de vous téléphoner à ce sujet le 22. M. Nsau m'a dit alors que vous préféreriez que j'attende que vous m'appeliez, et ce pour des raisons de sécurité, la situation n'étant pas encore éclaircie tout à fait.

Me rendant à cet argument, j'ai différé mon retour de 8 jours. Puis, la situation s'étant consolidée pour une longue période par l'installation par vous-même du Collège des Commissaires Généraux, j'ai décidé de rejoindre mon poste. Le fait que M. Reynaert m'avait annoncé avoir été appelé par vous et par M. Iléo me confirmait dans mon sentiment que la situation s'était suffisamment éclaircie.

Hier, au cours de nos entretiens, j'ai dû me rendre compte que tout en me conservant votre entière confiance, vous estimez que ma présence auprès de vous était à ce moment « compromettante », car vos adversaires politiques et aussi l'armée ne supportaient pas la présence et l'ingérence de Belges, et ce sans discrimination.

Il va de soi que ce serait fort indiscret de ma part, après cela, d'insister, voire de plaider l'importance que pourrait avoir pour vous la collaboration technique qu'en qualité de conseiller politique je pourrais vous apporter. Selon votre désir, j'ai décidé de me retirer temporairement et même de quitter Léopoldville. Je partirai d'ici quelques jours, après avoir revu un certain nombre d'amis et pris contact - discrètement - avec les membres du Collège des Commissaires Généraux. Je tâcherai également d'avoir quelques entretiens avec des dirigeants de l'ONU.

Entre-temps, je m'efforce d'obtenir de la Fondation Ford - dont je vous ai un jour amené à déjeuner le représentant au Congo, M. Heaps - les moyens financiers pour faire un voyage d'étude dans quelques pays africains. Je vous signalerai mes adresses successives et vous me ferez parvenir occasionnellement des notes sur des sujets susceptibles de vous intéresser et d'intéresser le Gouvernement, surtout en vue de la conférence constitutionnelle.

Ceci étant dit, et mon départ ne posant plus aucun problème, je veux être tout à fait franc en vous disant qu'à mon sens mon éloignement, temporaire ou non, par vous, pourrait être considéré comme un signe de faiblesse.

Il y a des Belges partout à Léopoldville, depuis le Chef de Cabinet adjoint de l'ex-Premier Ministre Lumumba, les Chefs de Cabinets ou Chefs de cabinet adjoints de presque tous les ministres ou ex-ministres, et probablement aussi les Conseillers des Commissaires Généraux, jusque même au sein de l'armée où certains Belges continuent de servir en uniforme et jouir de la confiance des officiers, sous-officiers et soldats.

Or, on sait au Congo, comme en Belgique et même ailleurs dans le monde, que je suis votre Conseiller. Ce n'est pas parce que je me trouve à Bruxelles que ... M. Lumumba cessera de prétendre que je suis votre mauvais génie ou même que ... je me trouve auprès de vous dans votre Résidence, comme il l'a déjà dit.

Par contre, vous, en m'éloignant, vous semblez accuser le coup, vous risquez de donner l'impression qu'en effet, à vos yeux aussi, je suis « brûlé », et vous semblez craindre les reproches de vos adversaires.

Par mon voyage d'étude — d'environ un mois — je vais tenter d'éviter que mon éloignement ne soit trop remarqué. Car il est évident qu'en ce moment la place normale de vos conseillers est à vos côtés, sauf s'ils se trouvent en mission, - et que mon retour immédiat à Bruxelles susciterait des commentaires. On chercherait les causes de ce qu'on appellerait une « disgrâce », et cela ne serait pas bon ni pour vous ni pour moi ...

Ceci étant dit, il va de soi, Cher Monsieur le Président, que le Conseiller est là pour répondre lorsque celui qui l'a appelé lui demande un avis, et non pour imposer ses vues le jour où il l'estime utile ou revendiquer comme un « droit » d'être présent auprès de la personne qui a fait appel à lui.

Sé/- A.J.J. Van Bilsen ».

Il va de soi que ce serait fort indiscret de ma part, après cela, d'insister, voire de plaider l'importance que pourrait avoir pour vous la collaboration technique qu'en qualité de conseiller politique je pourrais vous apporter. Selon votre désir, j'ai décidé de me retirer temporairement et même de quitter Léopoldville. Je partirai d'ici quelques jours, après avoir revu un certain nombre d'amis et pris contact — discrètement — avec les membres du Collège des Commissaires Généraux. Je tâcherai également d'avoir quelques entretiens avec des dirigeants de l'ONU.

Entre-temps, je m'efforce d'obtenir de la Fondation Ford — dont je vous ai un jour amené à déjeuner le représentant au Congo, M. Heaps — les moyens financiers pour faire un voyage d'étude dans quelques pays africains. Je vous signalerai mes adresses successives et vous me ferez parvenir occasionnellement des notes sur des sujets susceptibles de vous intéresser et d'intéresser le Gouvernement, surtout en vue de la conférence constitutionnelle.

Ceci étant dit, et mon départ ne posant plus aucun problème, je veux être tout à fait franc en vous disant qu'à mon sens mon éloignement, temporaire ou non, par vous, pourrait être considéré comme un signe de faiblesse.

Il y a des Belges partout à Léopoldville, depuis le Chef de Cabinet adjoint de l'ex-Premier ministre Lumumba, les Chefs de Cabinets ou Chefs de cabinet adjoints de presque tous les ministres ou ex-ministres, et probablement aussi les Conseillers des Commissaires Généraux, jusque même au sein de l'armée où certains Belges continuent de servir en uniforme et jouir de la confiance des officiers, sous-officiers et soldats.

Or, on sait au Congo, comme en Belgique et même ailleurs dans le monde, que je suis votre Conseiller. Ce n'est pas parce que je me trouve à Bruxelles que ... M. Lumumba cessera de prétendre que je suis votre mauvais génie ou même que ... je me trouve auprès de vous dans votre Résidence, comme il l'a déjà dit.

Par contre, vous, en m'éloignant, vous semblez accuser le coup, vous risquez de donner l'impression qu'en effet, à vos yeux aussi, je suis « brûlé », et vous semblez craindre les reproches de vos adversaires.

Par mon voyage d'étude — d'environ un mois — je vais tenter d'éviter que mon éloignement ne soit trop remarqué. Car il est évident qu'en ce moment la place normale de vos conseillers est à vos côtés, sauf s'ils se trouvent en mission, - et que mon retour immédiat à Bruxelles susciterait des commentaires. On chercherait les causes de ce qu'on appellerait une « disgrâce », et cela ne serait pas bon ni pour vous ni pour moi ...

Ceci étant dit, il va de soi, Cher Monsieur le Président, que le Conseiller est là pour répondre lorsque celui qui l'a appelé lui demande un avis, et non pour imposer ses vues le jour où il l'estime utile ou revendiquer comme un « droit » d'être présent auprès de la personne qui a fait appel à lui.

Sé/- A.J.J. Van Bilsen. ».

Mobutu, legerleider, is bang !

Serge Michel ⁽⁵⁾ geeft aan dat op 14 september « *tout de suite après le coup d'État de Mobutu, la conférence de presse, (...) il était ivre mort. Il avait vidé une bouteille de whisky à la conférence de presse, Mobutu évidemment* ». Verschillende bronnen bevestigen dat Mobutu helemaal van de kaart is nadat hij de rol had gespeeld die hem was opgedragen, namelijk de staatsgreep ontketenen. Michel schrijft : « *écrasé par le poids de la charge (...) fut remis sur pieds par le docteur d'Areberg, fondateur du Fonds Médical Tropical FOMETRO* ». Een andere getuigenis is preciezer : « *dépression; piqûres du docteur d'Areberg; a réagi comme Ponce Pilate : il était parfaitement au courant* ».

Tijdens de vergadering van het College van 24 september zegt Nussbaumer dat « *Le Colonel a peur d'arrêter les gens* » ⁽⁶⁾.

Telegram van 26 september 1960 van het Belgisch Consulaat in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel :

« *J'ai reçu de Lahaye les informations suivantes pour vous, Caeymax et ministre des Affaires Africaines*

(...) Influence prépondérante de Kettani et Dayal sur Mobutu. Mobutu a donné ordre libérer Mpolo, Gizenga et Lumumba. Mobutu craint aussi fraction Batetela fort agissante dans l'armée nationale.

*(...) Signé Lahaye
Sé/Dupret ».*

Telegram van 26 september 1960 van de Belgische Technische Missie in Elizabethstad aan de minister van Buitenlandse Zaken en aan de minister van Afrikaanse Zaken in Brussel :

« (...) »

Secundo : le départ des Russes, des Tchèques et des Polonais a permis aux autres représentations diplomatiques d'exercer une activité plus intense. Les Anglais et les Américains ont estimé devoir accorder leur appui à Mobutu. Celui-ci est presque aussi inefficace que les autres et son activité a été fort diminuée par suite des attentats qui l'ont fort impressionné. Il est en tout cas hostile à toute solution violente ».

Justin Bomboko, voorzitter van het College, toont zich van meet af vastberaden in het optreden tegen Lumumba

In tegenstelling tot Kasa Vubu en Mobutu is Bomboko academicus, afgestudeerd aan de *Université libre de Bruxelles*. Bij het uitbreken van de muiterij in juli is Bomboko voorstander van de interventie van het Belgisch leger, tegen het standpunt van zijn eerste minister en van het staatshoofd in. In augustus valt hij Lumumba aan in het parlement. Reeds bij Bomboko's aantreden in het kabinet van Lumumba in augustus zegt Serge Michel dat hij al spoedig heeft opgemerkt dat « *en tout cas Bomboko ne joue pas le jeu de Lumumba* » ⁽⁷⁾. In september is hij medeondertekenaar van de afzetting van Lumumba door Kasa Vubu.

⁽⁵⁾ Zie R2, blz. 51-56.

⁽⁶⁾ Zie R.1, blz. 55.

⁽⁷⁾ Zie R.2, blz 53.

Mobutu, le chef de l'armée, peureux !

Le 14 septembre, « (...) *tout de suite après le coup d'État de Mobutu, la conférence de presse, (...) il était ivre mort. Il avait vidé une bouteille de whisky à la conférence de presse, Mobutu évidemment* », déclare Serge Michel ⁽⁵⁾. Différentes autres sources concordent à dire qu'après avoir joué le rôle lui confié de déclencher le coup d'État, Mobutu se montre dépassé. Il est écrit : « *écrasé par le poids de la charge (...) fut remis sur pieds par le docteur d'Areberg, fondateur du Fond Médical Tropical FOMETRO* ». Un autre témoignage est plus précis : « *dépression ; piqûres du docteur d'Areberg; a réagi comme Ponce Pilate : il était parfaitement au courant* ».

À la réunion du Collège du 24 septembre, Nussbaumer déclare : « *Le Colonel a peur d'arrêter les gens* » ⁽⁶⁾.

Télégramme du 26 septembre 1960 du Consulat de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles :

« *J'ai reçu de Lahaye les informations suivantes pour vous, Caeymax et ministre des Affaires Africaines*

(...) Influence prépondérante de Kettani et Dayal sur Mobutu. Mobutu a donné ordre libérer Mpolo, Gizenga et Lumumba. Mobutu craint aussi fraction Batetela fort agissante dans l'armée nationale.

*(...) Signé Lahaye
Sé/Dupret ».*

Télégramme du 26 septembre de la Mission Technique Belge à Elisabethville au ministre des Affaires étrangères et au ministère des Affaires Africaines à Bruxelles.

« (...) »

Secundo : le départ des Russes, des Tchèques et des Polonais a permis aux autres représentations diplomatiques d'exercer une activité plus intense. Les Anglais et les Américains ont estimé devoir accorder leur appui à Mobutu. Celui-ci est presque aussi inefficace que les autres et son activité a été fort diminuée par suite des attentats qui l'ont fort impressionné. Il est en tout cas hostile à toute solution violente. ».

Justin Bomboko, le Président du Collège, se montre déterminé dès le départ dans l'action contre Lumumba

Contrairement à Kasa Vubu et Mobutu, Bomboko est universitaire, produit de l'Université Libre de Bruxelles. En juillet, au moment où éclate la mutinerie, Bomboko prend position pour l'intervention de l'armée belge contre l'avis de son Premier ministre et du Chef de l'État. En août, il s'attaque à Lumumba au Parlement. Déjà au mois d'août, lorsqu'il prend ses fonctions au cabinet de Lumumba, Serge Michel dit avoir vite observé : qu'« (...) *en tout cas Bomboko ne joue pas le jeu de Lumumba* » ⁽⁷⁾. En septembre, c'est encore lui qui propose son contreseing pour approuver la révocation de Lumumba par Kasa Vubu.

⁽⁵⁾ Cfr. R2, pp. 51-66.

⁽⁶⁾ Cfr. R.1, p. 55.

⁽⁷⁾ Cfr. R.2, p. 53.

Het telegram van 26 september luidt :

« Voici un télégramme de New-York pour vous.

De la délégation Belge à l'ONU, n° 354 pour Ministre des affaires Africaines. Votre 341. Lumumba bénéficie appuis officiels communistes et sera soutenu par tous si finalement il gagne. Voie choisie par lui semble être réconciliation que celle adjoint Bomboko parti hier pour Léopoldville cherche empêcher. Il faut faire comprendre qu'avec Lumumba à personnalité active et fascinante réconciliation n'est pas compromis mais échec certain à terme rapproché.

Sé/Loridam+

P.S. veuillez lire à la place de celle adjoint Bomboko que f e l e adjoint Bomboko ... ».

Telegram van 13 oktober van het Belgisch Consulaat in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel, over te zenden aan de minister van Afrikaanse Zaken in Brussel en aan de Belgische Technische Missie in Elizabethstad :

« Avons ce jour entretient intéressants avec Cordy. Il en résulte

Primo : Bomboko très tendu est entièrement préoccupé par conflit avec ONU suite refus laisser arrêter Lumumba (...) Avis Cordy être de maintenir blocus temps maximum compatible avec nécessité de ne pas perdre la face et entre-temps de faire organiser coup de main par petit commando indépendant de Force Publique.

Sés/ Dupret-Westhof ».

Achteraf zal worden gezegd dat het echte dagelijks bestuur in handen was van een informele structuur waaraan Mobutu en Bomboko deelnemen zonder Kasa Vubu, met name de Groep van Binza, die het versplinterde gezag daadwerkelijk zal organiseren. Die noodzaak zal nog dwingender worden na de overval eerst op Nussbaumer en nadien op Ndele — beiden commissaris-generaal — begin oktober in Leopoldstad door de aanhangers van Lumumba.

Telegram van het Belgisch Consulaat in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel :

« De Davignon pour Rothschild citation

Très urgent

J'ai rencontré dès mon arrivée délégation Katangaise qui paraît satisfaite de l'entretien qu'elle a eu avec Iléo. (...) Croquez vient d'apporter nouvelles Léopoldville où désorganisation complète. Il semble que Mobutu agisse en accord avec Kasa-Vubu. Symptôme général : manque de détermination dans l'action ce qui explique Lumumba pas encore hors état nuire. Problème primordial paraît donc écarter Lumumba et avoir union leaders congolais contre lui. Paraîtrait politique que Katangais fassent déclaration générale avant retour Elisabethville en ce sens (...). Mention conférence générale suffit. Important que cette instruction puisse leur être adressée par télégramme signé Tshombe. (...). Fin citation

Sé/Dupret ».

*
* *

Zo eindigt die eerste fase, die gaandeweg leidt tot het isolement van Lumumba, dat wil zeggen dat hij wordt bewaakt in zijn omsingelde woning, alvorens hij naderhand zal worden afgemaakt. Tijdens die fase hadden sommigen gehoopt op een vreedzame oplossing van de crisis. Naast de verzoeningspogingen van de commissie van Weregemere en van de heer

Télégramme du 26 septembre stipulé :

« Voici un télégramme de New-York pour vous.

De la délégation Belge à l'ONU, n° 354 pour ministre des affaires Africaines. Votre 341. Lumumba bénéficie appuis officiels communistes et sera soutenu par tous si finalement il gagne. Voie choisie par lui semble être réconciliation que celle adjoint Bomboko parti hier pour Léopoldville cherche empêcher. Il faut faire comprendre qu'avec Lumumba à personnalité active et fascinante réconciliation n'est pas compromis mais échec certain à terme rapproché.

Sé/Loridam+

P.S. veuillez lire à la place de celle adjoint Bomboko que f e l e adjoint Bomboko ... ».

Télégramme du 13 octobre du Consulat de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles; à reproduire au ministre des Affaires Africaines et à la Mission Technique Belge à Elisabethville :

« Avons ce jour entretient intéressants avec Cordy. Il en résulte

Primo : Bomboko très tendu est entièrement préoccupé par conflit avec ONU suite refus laisser arrêter Lumumba (...) Avis Cordy être de maintenir blocus temps maximum compatible avec nécessité de ne pas perdre la face et entre-temps de faire organiser coup de main par petit commando indépendant de Force Publique.

Sés/ Dupret-Westhof ».

Dans la gestion quotidienne réelle, on le dira par après, une structure informelle à laquelle Mobutu et Bomboko participeront sans Kasa Vubu, le « Groupe de Binza », se chargera d'organiser effectivement le pouvoir émietté. Cette nécessité deviendra plus urgente lorsque Ndele, après Nussbaumer — tous commissaires généraux —, se sera fait agresser début octobre à Léopoldville par les partisans de Lumumba.

Télégramme du Consulat de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles

« De Davignon pour Rothschild citation

Très urgent

J'ai rencontré dès mon arrivée délégation Katangaise qui paraît satisfaite de l'entretien qu'elle a eu avec Iléo. (...) Croquez vient d'apporter nouvelles Léopoldville où désorganisation complète. Il semble que Mobutu agisse en accord avec Kasa Vubu. Symptôme général : manque de détermination dans l'action ce qui explique Lumumba pas encore hors état nuire. Problème primordial paraît donc écarter Lumumba et avoir union leaders congolais contre lui. Paraîtrait politique que Katangais fassent déclaration générale avant retour Elisabethville en ce sens (...). Mention conférence générale suffit. Important que cette instruction puisse leur être adressée par télégramme signé Tshombe. (...). Fin citation

Sé/Dupret ».

*
* *

Ainsi se termine cette première phase qui conduit progressivement à l'isolement de Lumumba, c'est-à-dire, à sa garde dans sa résidence encerclée, avant son achèvement ultérieur. Au cours de cette phase, certains avaient espéré voir la crise se résoudre de manière pacifique. Outre les tentatives de conciliation entreprises par la commission de Weregemere et

David, adviseur van de vertegenwoordiger van de heer Hammarskjöld in Leopoldstad, zijn er interventies geweest door de Congolezen, waaronder de demarche van de *Parti du Peuple* onder leiding van Nguvulu (mede-oprichter van de MNC in oktober 1958), een uitdrukkelijk marxistische partij maar die in feite zeer gematigd was en dicht bij de ABAKO stond. De leiders van die partij hebben geprobeerd Lumumba te overtuigen de beslissing van Kasa Vubu te aanvaarden en oppositie te voeren ofwel in het parlement, ofwel door zijn partij te reorganiseren vanuit Stanleystad.

Het thema « verzoening » zal nog ter sprake komen tijdens de laatste dagen van september, dus na de oprichting van het College, meer bepaald vanaf 24 september, wanneer kolonel Mobutu beslist Mpolo en Gizenga te bevrijden en de militaire delegaties, onder leiding van commandant Pwati, contact opnemen met Lumumba en Kasa Vubu en vervolgens met de provinciale overheden. Op dat ogenblik neemt de idee van een verzoening tussen Lumumba en Kasa Vubu vaak de vorm aan van een project van rondetafelconferentie, die voor iedereen openstaat. Op 26 september waarschuwt Ileo de politici voor een demarche die hem benadeelt en die hem illusoir lijkt : « *Ce n'est pas en serrant la main de M. Lumumba que M. Kasa-Vubu aura résolu la crise congolaise* ». Voor anderen, onder wie Lumumba, rijst een relationeel probleem tussen het staatshoofd en de regeringsleider. Het parlement heeft echter de contouren van de oplossing aangegeven door de coëxistentie en de verzoening op te leggen.

Nog anderen, zoals Bolikango, zijn van oordeel dat de crisis voornamelijk verband houdt met de samenstelling van de regering en de verdeling van de ambten. Verscheidene commissarissen leggen de nadruk op de « *crise institutionnelle* », waaraan de gebreken in het bestuur en in de werking van de administratie van het land te wijten zijn.

Kortom, we vinden die tendensen terug in de internationale politieke kringen. Men mag daaruit echter niet afleiden dat die tendensen niet samenvallen met andere realiteiten, belangen of doelstellingen. Zo dient de « *crise institutionnelle* » vaak als alibi voor de machtscentra voor welke de balkanisering van Congo een oplossing zou zijn. Zo ook wordt het zoeken naar een oplossing door het herstel van de coëxistentie tussen Kasa Vubu en Lumumba (dus ook door het herstel van die laatste in zijn functie van eerste minister) voorgestaan door de aanhangers van Lumumba en door de bewegingen waarvan hij de historische expressie is.

Op het einde van die periode is het College, dat in handen is van Ndele en nadien van Bomboko, overtuigd van de noodzaak om Lumumba te isoleren en eist het zijn aanhouding. Hij heeft openlijk toenadering gezocht tot Kasa Vubu. Mobutu negeert hem. Hoewel men nog niet vastbesloten lijkt om Lumumba de genadeslag toe te brengen, is de aanzet tot die operatie — hoewel ze traag verloopt — reeds gegeven. De aanhangers van Lumumba hoeven zich geen illusies meer te maken : Mobutu staat niet langer aan hun kant. Nkulufa brengt een nota van Lumumba bij de kolonel en wordt door deze met arrestatie bedreigd nadat hij hem op brutale toon enkele raadgevingen heeft gegeven en hem een som geld heeft toegestopt. Onawelo, familielid en vriend van Lumumba, rapporteert dat Nkulufa aan degenen die hem naar Mobutu hadden gestuurd, heeft gezegd : « *José (Mobutu) akomi mosika* », wat betekent « *José (Mobutu) est déjà fort engagé (dans l'anti-lumumbisme)* ».

celles de M. David, Conseiller du représentant de M. Hammarskjöld à Léopoldville, il y eut des interventions de Congolais. Parmi celles-ci, on doit noter la démarche du Parti du Peuple dirigé par Nguvulu (co-fondateur du MNC en octobre 1958), un parti formellement marxiste mais en fait fort modéré dans les actes et proche de l'Abako. Les dirigeants de ce parti tentèrent de persuader Lumumba d'accepter la décision de Kasa Vubu et de mener l'opposition soit sur le plan parlementaire, soit en réorganisant son parti à partir de son fief de Stanleyville.

Quant au thème de la réconciliation, il continuera à être évoqué dans les derniers jours de septembre, donc après la mise en place du Collège, spécialement à partir du 24 septembre, lorsque le Colonel Mobutu décidera de libérer Mpolo et Gizenga et lorsque des délégations de militaires, dirigées par le commandant Pwati, prendront contact avec Lumumba, Kasa Vubu puis avec les autorités provinciales. À ce moment, l'idée d'une réconciliation entre Lumumba et Kasa Vubu prend souvent la forme d'un projet de conférence de la table ronde, ouverte à tous. Le 26 septembre, Ileo mettra le monde politique en garde contre une démarche qui le défavorise et qui lui paraît illusoire : « *Ce n'est pas en serrant la main de M. Lumumba que M. Kasa Vubu aura résolu la crise congolaise* ». Pour d'autres, dont Lumumba, un problème de relations entre le Chef de l'État et le Chef du Gouvernement se pose; mais le Parlement a indiqué la solution en imposant la coexistence et la réconciliation.

Pour d'autres encore, Bolikango par exemple, la crise tient principalement à la composition du gouvernement et à la répartition des fonctions. Plusieurs commissaires mettent l'accent sur la « *crise institutionnelle* », responsable des carences dans la gestion et dans le mode de fonctionnement de l'administration du pays.

Bref, ces tendances se retrouvent dans l'opinion politique internationale. On ne pourrait toutefois en déduire qu'elles ne recouvrent pas d'autres réalités, intérêts ou objectifs; ainsi, le diagnostic de « *crise institutionnelle* » constitue, dans bien des cas, l'alibi des forces qui verraient dans la balkanisisation du Congo une solution. De même, la recherche d'une solution par le rétablissement de la coexistence entre Kasa Vubu et Lumumba (donc aussi par le rétablissement de ce dernier dans sa fonction de Premier ministre) est préconisée par ceux qui soutiennent Lumumba et les tendances dont il est l'expression historique.

À la fin de cette période, le Collège, pris en main par Ndele et puis Bomboko, se convainc de la nécessité d'isoler Lumumba et exige son arrestation. Il s'est rapproché ouvertement de Kasa Vubu, Mobutu le boude. Si ce ne paraît pas encore déterminé à donner l'assaut qui étouffera Lumumba, l'opération — bien que lente — a déjà commencé. Il n'y a plus d'illusion à se faire chez les partisans de Lumumba : Mobutu n'est plus avec eux. Nkulufa, porteur d'une note de Lumumba au Colonel, s'est vu menacé d'arrestation par ce dernier qui, après lui avoir prodigué quelques conseils sous un ton brutal, lui a remis une somme d'argent. Nkulufa viendra dire à ceux qui l'ont envoyé, rapporte Onawelo, un proche parent de Lumumba lié d'amitié à ce dernier : « *José (Mobutu) akomi mosika* », ce qui se traduit par « *José (Mobutu) est déjà fort engagé (dans l'anti-lumumbisme)* ».

I. HET COLLEGE VAN COMMISSARISSSEN-GENERAAL

a) **Wie heeft het College van commissarissen-generaal opgericht ?**

Op de door hem georganiseerde persconferentie naar aanleiding van zijn staatsgreep legt Mobutu een verklaring af over de te voeren strijd tegen het communisme, waaruit duidelijk mag blijken waar het eigenlijk om draait. Die verklaring vormt de antithese van Lumumba's discours. Nadat hij de uitwijzing had bevolen van de Belgische ambassadeur en de diplomatieke banden met België had doorgesneden, bestempelde Lumumba op 9 augustus 1960 Frankrijk, Engeland, de VS, België en de katholieke missieposten als « *agents de subversion et représentant l'impérialisme néocolonial* ».

Mobutu van zijn kant lanceerde op 14 september het idee om het Collège op te richten. Hij doet dat zonder er die naam aan te geven, maar geeft wel aan in welke richting het Collège moet werken, wie er zitting in moet hebben en wie er assistentie aan moet verlenen : « (...) *Aucun officier ne sera ministre, ce n'est pas notre rôle. Nous demandons plutôt aux universitaires et techniciens congolais de diriger désormais le pays en dehors de toute option politique. Ceux qui sont encore à l'étranger soit en stage soit à l'université doivent rentrer d'urgence. (...) Ce sont eux qui feront ensuite appel à des techniciens étrangers pour les aider à gérer le pays. Je fais appel à des techniciens américains et aux Anglais pour qu'ils répondent favorablement à notre demande* »⁽⁸⁾.

André Lahaye denkt niet dat Mobutu aan de oorsprong lag van het plan om het « *Collège des Commissaires généraux* » op te richten. Lahaye preciseerd echter niet te weten wie er dan wél de initiatiefnemer van is en haast zich erbij te vertellen dat het idee in ieder geval niet van hemzelf komt! Verscheidene bronnen geven aan dat de oprichting van het College buiten Kasa Vubu om is gebeurd. Die zag nog steeds liever Ileo aan het roer. Kortom : het brein achter het plan moet buiten Congo worden gezocht.

Mobutu heeft gealludeerd op een vergadering van officieren die aan de persconferentie was voorafgegaan. De officieren Marlière en Kettani zouden er aan hebben deelgenomen en zouden op de hoogte zijn geweest. In dat verband verklaart Serge Michel :

« (...) *on a pratiquement terminé parce qu'en fait on l'avait même photographié* ⁽⁹⁾. *Il (Mobutu) est filmé (...), on voit l'officier marocain à côté de lui. Or là, Kettani a carrément avoué, en laissant faire des officiers marocains qui n'avaient plus le casque bleu, qui étaient simplement des officiers marocains et qui accompagnaient dans ses déplacements, le jour du coup d'État, qui accompagnaient Mobutu. Il y avait un chauffeur et il y avait les deux officiers, il y avait un lieutenant et un capitaine, un capitaine qui était toujours à côté de lui, qui lui donnait des conseils. Et Mobutu suivait (...)* »⁽¹⁰⁾.

Wat de inschakeling van studenten betreft, beschikken we over een bijzonder verhelderende aanwijzing : een op 9 juni 1960 in Brussel opgestelde handgeschreven brief van André Mandi aan Patrice Lumumba.

⁽⁸⁾ Er zij op gewezen dat iedereen zich ervoor hoedde luidop het woord « België » uit te spreken. Cf. R.2, blz. 2-4.

⁽⁹⁾ Cf. de film *Du Zaïre au Congo: le coup d'État de Mobutu van Christian Mersnil*.

⁽¹⁰⁾ Cf. R.2, blz. 53.

I. LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX

a) **Qui a créé le Collège des Commissaire généraux ?**

La déclaration que fait Mobutu dans sa conférence de presse lors de son coup d'État concernant la lutte à mener contre le communisme semble être un élément significatif de l'enjeu. Elle constitue l'antithèse du discours de Lumumba. Le 9 août 1960, celui-ci, après avoir ordonné l'expulsion de l'Ambassadeur de Belgique et la rupture des relations diplomatiques avec cette dernière, parlait de la France, de l'Angleterre, des USA, de la Belgique et des missions catholiques « *comme agents de subversion et représentant l'impérialisme néocolonial* ».

Mobutu, lui, annonce le 14 septembre l'idée de la création du Collège sans citer le nom mais détermine son sens voire ceux qui vont le composer et l'assister : « (...) *Aucun officier ne sera ministre, ce n'est pas notre rôle. Nous demandons plutôt aux universitaires et techniciens congolais de diriger désormais le pays en dehors de toute option politique. Ceux qui sont encore à l'étranger soit en stage soit à l'université doivent rentrer d'urgence. (...) Ce sont eux qui feront ensuite appel à des techniciens étrangers pour les aider à gérer le pays. Je fais appel à des techniciens Américains et aux Anglais pour qu'ils répondent favorablement à notre demande* »⁽⁸⁾.

André Lahaye pense que Mobutu n'est pas l'initiateur du projet de « *Collège des Commissaires Généraux* ». Mais Lahaye dit ne pas savoir de qui il émane, prenant vite la précaution d'ajouter qu'on ne peut songer à lui-même ! Selon plusieurs sources, l'initiative de la création du Collège serait externe à Kasa Vubu, qui continuait à préférer voir Ileo gouverner. Bref, la paternité de ce projet est à rechercher ailleurs que chez les Congolais.

Mobutu a parlé d'une réunion des officiers qui avait précédé la conférence de presse. Les officiers Marlière et Kettani y auraient pris part et auraient été au courant. Serge Michel déclare :

« (...) *on a pratiquement terminé parce qu'en fait on l'avait même photographié* ⁽⁹⁾. *Il (Mobutu) est filmé(...), on voit l'officier marocain à côté de lui. Or là, Kettani a carrément avoué, en laissant faire des officiers marocains qui n'avaient plus le casque bleu, qui étaient simplement des officiers marocains et qui accompagnaient dans ses déplacements, le jour du coup d'État, qui accompagnaient Mobutu. Il y avait un chauffeur et il y avait les deux officiers, il y avait un lieutenant et un capitaine, un capitaine qui était toujours à côté de lui, qui lui donnait des conseils. Et Mobutu suivait (...)* »⁽¹⁰⁾.

Pour le recours aux étudiants, on dispose d'une indication particulièrement significative : une lettre manuscrite écrite de Bruxelles le 9 juin 1960 par André Mandi à Patrice Lumumba.

⁽⁸⁾ À noter que tout le monde se gardait de prononcer à haute le mot Belge. Cfr R.2, pp. 2-4.

⁽⁹⁾ Cfr. Le film *Du Zaïre au Congo: le coup d'État de Mobutu* de Christian Mersnil, « Du Zaïre au Congo: Le coup d'État de Mobutu ».

⁽¹⁰⁾ Cfr. R.2, P. 53.

« Mon cher Patrice,

Les circonstances m'obligent de t'écrire cette lettre. J'y tiens particulièrement pour te mettre au courant d'une série de problèmes qui méritent une attention particulière. Comme tu le sais, un groupe de travail a été constitué à l'issue de la Conférence Economique et que Mobutu et moi-même et faisons partie. Les travaux de ce groupe se sont déroulés dans une atmosphère de corruption déconcertante. Certains collègues se sont montrés des collaborateurs de l'administration et cela d'autant plus que l'Administration ou plutôt le ministère du Congo et les milieux financiers essaient d'inféoder le Congo.

Les problèmes les plus importants qui furent discutés sont :

— Le Statut de la Banque Centrale

— La Société de développement et enfin les parastataux.

En ce qui concerne la « Banque Centrale », je te mets sur tes gardes. En effet, la Belgique a fait voter des lois d'urgence pour nommer certains congolais corrompus à des postes de haute administration. Il y a lieu de ne rien accepter et surtout prends garde pour des étudiants » ⁽¹¹⁾.

b) Samenstelling van het College

Justin Bomboko wordt aangewezen om het College van commissarissen-generaal voor te zitten. Tot dan toe was hij minister van Buitenlandse Zaken, achtereenvolgens in de regering-« Lumumba » en de regering-« Ileo ». Zijn adjunct Albert Ndele vertegenwoordigt de « Kasa Vubu »-gezinden. Hij was de kabinetschef van de « abakistische » minister van Financiën Pascal Nkay. Nkay, die aan het hoofd zal komen van de Centrale Bank, genoot eveneens buitenlandse — voornamelijk Belgische — steun. Sinds de Economische Ronde Tafel van april-mei 1960 schoof België hém immers naar voor om de financiële structuren van het onafhankelijke Congo te leiden ⁽¹²⁾.

Justin Bomboko bevindt zich niet in Leopoldstad wanneer het College van commissarissen-generaal wordt opgericht. Hij was gevlucht uit vrees voor represailles van Lumumba en de publieke opinie omdat hij de afzetting van Lumumba door Kasa Vubu mee had ondertekend. Eerst zocht hij een onderkomen in de ambassade van de VS in Leopoldstad, maar later verliet hij Congo. Op 2 oktober 1960 keert hij naar Leopoldstad terug.

De eerste vergadering van het College vindt plaats op 21 september en wordt voorgezeten door Ndele (die de ledenlijst van het College voorleest). Vier commissarissen — Lihau, Mpase, Loliki en Bolela — bevinden zich nog in Brussel. Hen wordt gevraagd zich ten laatste zaterdag naar Leopoldstad te begeven.

De aanwijzing van de leden van het College is niet rechtstreeks beïnvloed door Mobutu of Kasa Vubu, die alleen maar enkele namen hebben opgegeven. Ndele was de man die zich, vóór de komst van Bomboko, met de samenstelling ervan bezighield. Vervolgens zal Bomboko Ndele volledig naar de achtergrond verdringen. Uit de lezing van de PV's blijkt hoezeer de Bomboko alle leden van het College naar zijn hand zet : hij verstrekt de informatie, stuurt de debatten, maakt opmerkingen over de voorstellen van de andere leden. Die hebben vaak de neiging te willen debatteren over de kwestie van

⁽¹¹⁾ Cf. R.2, blz. 23-24.

⁽¹²⁾ Cf. de brief van André Mandi aan Lumumba, R.2, blz. 23-24.

« Mon cher Patrice,

Les circonstances m'obligent de t'écrire cette lettre. J'y tiens particulièrement pour te mettre au courant d'une série de problèmes qui méritent une attention particulière. Comme tu le sais, un groupe de travail a été constitué à l'issue de la Conférence Économique et que Mobutu et moi-même en faisons partie. Les travaux de ce groupe se sont déroulés dans une atmosphère de corruption déconcertante. Certains collègues se sont montrés des collaborateurs de l'administration et cela d'autant plus que l'Administration ou plutôt le ministère du Congo et les milieux financiers essaient d'inféoder le Congo.

Les problèmes les plus importants qui furent discutés sont :

— Le Statut de la Banque Centrale

— La Société de développement et enfin les parastataux.

En ce qui concerne la « Banque Centrale », je te mets sur tes gardes. En effet, la Belgique a fait voter des lois d'urgence pour nommer certains congolais corrompus à des postes de haute administration. Il y a lieu de ne rien accepter et surtout prends garde pour des étudiants » ⁽¹¹⁾.

b) Composition du collège

Justin Bomboko, est désigné pour diriger le Collège des Commissaires généraux. Il avait été jusque là ministre des Affaires étrangères du Gouvernement Lumumba, puis du gouvernement Iléo. Albert Ndele, son adjoint, représente le camp Kasa Vubu. Il était chef de cabinet du ministre « abakiste » des finances, Pascal Nkay. En fait, cet homme qui prendra la tête de la Banque centrale, bénéficiait aussi de soutiens extérieurs, surtout en Belgique, qui le positionnait depuis la Table ronde économique d'avril-mai 1960 pour diriger les structures financières du Congo indépendant ⁽¹²⁾.

Justin Bomboko n'est pas à Léopoldville au moment de la constitution du Collège des Commissaires généraux. Craignant les représailles de Lumumba et de l'opinion après qu'il eut contresigné la révocation de Lumumba par Kasa Vubu, il a pris la fuite. D'abord caché à l'ambassade des USA à Léopoldville, il a quitté le Congo. Il sera de retour à Léopoldville le 2 octobre 1960.

À la première réunion du Collège qui a lieu le 21 septembre, et qui est présidée par Ndele (qui donne lecture des membres composant le Collège), quatre Commissaires — Lihau, Mpase, Loliki et Bolela — se trouvent encore à Bruxelles, et sont invités à rejoindre Léopoldville au plus tard samedi.

La désignation des membres qui devaient composer le Collège ne serait pas directement le fait de Mobutu ou de Kasa Vubu, qui n'auraient fait que dicter quelques noms. C'est Ndele qui se charge de sa mise en forme avant l'arrivée de Bomboko. Par la suite, la présence de Bomboko effacera totalement Ndele. La lecture des P.V. montre combien l'autorité du premier domine tous les membres du Collège : c'est lui qui donne l'information, oriente le débat, fait des observations aux propositions émises par les autres membres. Ceux-ci auront souvent tendance à vouloir mener des discussions sur le mode

⁽¹¹⁾ Cfr. R.2, pp. 23-24.

⁽¹²⁾ Voir lettre de André Mandi à Lumumba, R.2, pp. 23-24.

de stromingen en zich toe te spitsen op hun eigen veiligheid en de aan hun functies verbonden voordelen.

Bij de samenstelling van het College sloot Ndele André Mandi — een uit de Evenaarsprovincie afkomstige Mungala (van de Gombie-stam) — uit. Nochtans neemt die onuitgenodigd aan de eerste vergadering deel. Hij had zich tijdens de Economische Ronde Tafel tegen Ndele afgezet en had op 9 juni 1960 een brief geschreven aan Lumumba, waarin hij hem waarschuwde voor de listen van Ndele, die hij afschilderde als een pion die de belangen van België in het onafhankelijke Congo verdedigde ⁽¹³⁾.

Thomas Kanza kon geen deel uitmaken van het College, niet omdat hij openlijk dicht bij Lumumba stond, maar omdat Kasa Vubu en zijn « abakistische » partizanen zoals Ndele niet konden aanvaarden dat hij tot de groep werd toegelaten. Thomas Kanza of Joseph Okito zijn niet als lumumbisten begonnen en ook geen trouwe lumumbisten gebleven, zoals de geschiedschrijving en/of de publieke opinie doorgaans graag willen geloven ⁽¹⁴⁾.

Bij de samenstelling van het College van commissarissen-generaal is de keuze van de leden hoe dan ook vergemakkelijkt door het hanteren van criteria als « stam » en « stroming ». Maar het betreft hier slechts enkele in het oog springende aspecten die een toenemend cliëntelisme verhulden dat niet alleen was ontstaan onder impuls van de politieke gezagsdragers, maar ook wegens de invloed die de Belgische universiteitsprofessoren op hun weinig talrijke Congolese (oud)studenten uitoefenden. Qua samenstelling moest het College tegen Lumumba zijn gericht. Kennelijk is aan slechts een klein aantal aanwijzingen tot Commissaire een echte beaardslaging voorafgegaan.

De commissarissen-generaal zijn veelal afkomstig uit Beneden-Congo (de Yombe-stam), Kasai (alle strekkingen) en Bandundu (het district rond het Leopold II-meer). Wat de vertegenwoordiging per provincie betreft, neemt Leopoldstad nagenoeg de helft van de leden voor zijn rekening; de Oostprovincie, Katanga en Kivu zijn het slechtst vertegenwoordigd; een aantal voor het commissariatschap gepolste mensen uit die provincies hebben geweigerd lid te worden van het College. Hoewel de Evenaarsprovincie qua vertegenwoordiging in de middenmoot zit, wordt zij het meest bij de besluitvorming betrokken. De reden daarvoor is dat in Leopoldstad een typisch probleem aan de oppervlakte komt in verband met de ethnische meerderheden in Congo : de Bangala mogen politiek dan al minder georganiseerd zijn, dat neemt niet weg dat zij belangrijke plaatsen binnen het koloniale bestuur — en vooral het leger — hebben ingenomen.

De meeste leden van het College van commissarissen-generaal onderhouden goede betrekkingen met de katholieke kringen. Dat geldt eveneens voor de medewerkers van de krant *Courrier d'Afrique*, die het met Lumumba aan de stok krijgt van bij de oprichting van de MNC in oktober 1958. De drie (valse) brieven die Lumumba in september 1960 gezegd heeft verspreid, zouden zijn geschreven door mensen uit die kringen. Lumumba verbiedt de verschijning van de *Courrier d'Afrique*, maar die maatregel wordt ongedaan gemaakt door Kasa Vubu. Het Collège gebruikt die krant voor de verspreiding van eigen, tegen Lumumba gerichte geschriften.

⁽¹³⁾ Cf. de brief van André Mandi aan Lumumba, R.2, blz. 23-24.

⁽¹⁴⁾ Cf. R.2, blz. 68-69, blz. 70.

écolier et accordent de l'attention à leur sécurité et aux avantages liés à leurs fonctions.

Au moment de la composition du Collège, Ndele exclut André Mandi, un mungala (ethnie Gombe) de la Province de l'Équateur, bien que celui-ci participe à la première réunion sans y être invité. Ce dernier, qui s'était opposé à Ndele lors de la Table ronde économique, avait écrit le 9 juin 1960 à Lumumba une lettre le mettant en garde contre les manœuvres de Ndele présenté comme un pion préparé pour défendre les intérêts de la Belgique au Congo Indépendant ⁽¹³⁾.

Thomas Kanza ne pouvait faire partie du Collège, non parce qu'il s'affichait comme proche de Lumumba mais parce que Kasa Vubu et ses partisans « abakistes » comme Ndele ne pouvaient admettre son incorporation dans le groupe. Thomas Kanza ou Joseph Okito, n'ont pas commencé dans le lumumbisme et ne sont pas demeurés des lumumbistes fidèles tels que l'histoire et/ou l'opinion retient généralement d'eux ⁽¹⁴⁾.

Dans la composition du Collège des Commissaires généraux, les critères d'« ethnique » et d'« école » ont certes facilité le choix des membres. Mais il ne s'agit là que d'éléments repères dont le socle était de plus en plus le clientélisme, suite à l'influence non seulement des pouvoirs politiques mais aussi de ces enseignants d'universités belges sur leurs (anciens) et peu nombreux étudiants congolais. La composition du Collège devait être anti Lumumba. Seuls certains postes semblent avoir fait l'objet d'une délibération réelle.

Les Commissaires généraux sont pour une grande majorité originaires du Bas-Congo (ethnie Yombe), du Kasai (toutes les tendances) et de Bandundu (district du Lac Léopold II). Du point de vue de la représentation provinciale, Léopoldville compte à elle seule près de la moitié des membres; la Province Orientale, le Katanga et le Kivu sont les provinces les moins représentées; certains de leurs membres sollicités ont refusé. Malgré le nombre moyen de ses membres, la Province de l'Équateur est pourtant la plus intégrée dans la prise de décision. C'est que, si le problème de la majorité ethnique kongo à Léopoldville joue, les Bangala, moins organisés politiquement, ont occupé de nombreux postes dans l'administration coloniale et surtout dans l'armée.

La majorité des membres du Collège des Commissaires généraux entretiennent des relations avec les milieux catholiques. C'est le cas également des collaborateurs du journal « *Courrier d'Afrique* » qui entre en conflit avec Lumumba dès la création du MNC en octobre 1958. Les trois (fausses) lettres de Lumumba diffusées en septembre 1960 auraient été rédigées par des personnes proches de ce milieu. Lumumba interdit la parution du « *Courrier d'Afrique* », mesure qui est levée par Kasa Vubu. Le Collège utilise ce périodique pour diffuser des écrits s'en prenant à Lumumba.

⁽¹³⁾ Voir lettre de André Mandi à Lumumba, R.2, pp. 23-24.

⁽¹⁴⁾ Cfr. R.2, pp. 68-69; p. 70.

c) **Frequentie van de vergaderingen en toewijding van de leden**

In oktober 1960 telt het College 37 commissarissen. Ook zij die er niet van in het begin bij waren, voegen zich bij de eerste groep. Er komen zelfs nog nieuwe leden bij: Pongo wordt wegens zijn activisme tegen de lumumbisten⁽¹⁵⁾ tot het College toegelaten; Auguste Kalanda neemt de vacant gebleven plaats in van Albi Bindo, die van een opdracht in België gebruik heeft gemaakt om niet meer naar Congo terug te keren. Misschien had hij er wel genoeg van gekregen na alles wat hij had gezien, net als José Nussbaumer — die zelfs de belangrijke functie van Commissaire titulaire de l'Intérieur had gekregen en die na enkele deelnames aan vergaderingen verklaarde: « *Je suis là parce qu'on a fait appel à moi. Je retournerai (en Belgique) dès que ça sera fini* ».

TABEL

Leden van het College van commissarissen-generaal

Naam — Nom	Uitgeoefende functie — Fonction exercée	Vertaling — Université / École fréquentée
Bomboko Justin	Commissaris-generaal voor Buitenlandse Zaken en de Buitenlandse Handel; voorzitter van het College — <i>Commissaire Général aux Affaires Etrangères et Commerce Extérieur; Président du Collège.</i>	Université Libre de Bruxelles
Ndele Albert	Commissaris-generaal voor de Financien en de Monetaire Aangelegenheden; ondervoorzitter van het College. — <i>Commissaire Général, Finances et Questions Monétaires; Vice-Président du Collège.</i>	Louvain
Bokonga Charles	Commissaris-generaal voor de Werkgelegenheid en de Sociale Voorzorg. — <i>Commissaire Général au Travail et à la Prévoyance Sociale.</i>	Louvain
Cardoso Mario	Commissaris-generaal voor de Nationale Opvoeding, de Jeugd en de Sport; woordvoerder van het College. — <i>Commissaire Général à l'Education Nationale, à la Jeunesse et sport; porte parole du Collège.</i>	Louvain
Bindo Albi Valentin	Commissaris-generaal voor de Ambtenarenzaken. — <i>Commissaire Général à la Fonction Publique.</i>	Université Libre de Bruxelles
Kalanda (Mabika) Auguste	Vervangt eind oktober A. Bindo, die zijn post in de steek heeft gelaten. — <i>Remplacera fin octobre A. Bindo qui a déserté son poste.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Kazadi Ferdinand	Commissaris-generaal voor de Landsverdediging. — <i>Commissaire Général à la Défense Nationale.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Lebughe Pierre	Commissaris-generaal voor de Landbouw en de Middenstand. — <i>Commissaire Général à l'Agriculture et aux Classes Moyennes.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Lihau Marcel	Commissaris-generaal voor de Justitie. — <i>Commissaire Général à la Justice.</i>	Louvain
Masanga Joseph	Commissaris-generaal voor de Openbare Werken. — <i>Commissaire Général Aux Travaux Publics.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Mbeka Joseph	Commissaris-generaal voor de Economische Coördinatie en het Plan. — <i>Commissaire Général à la Coordination Economique et Plan.</i>	Université Lovanium de Léopoldville

⁽¹⁵⁾ Eerst is hij verbindingsofficier van het Collège des Commissaires généraux met het buitenland, vervolgens wordt hij, op voordracht van Aubert Mukendi, Commissaire (adjoint) au Transport et aux Communications; tot slot wordt hij opnieuw verbindingsofficier nadat hij Lumumba op 2 december 1960 naar Leopoldstad heeft teruggebracht.

c) **Fréquence des réunions et assiduité des membres**

Au mois d'octobre 1960, les Commissaires sont au nombre de 37, les retardataires du début ayant rejoint l'équipe de départ. Mais il y aura encore des nouveaux arrivants: Pongo est intégré au Collège à cause de son activisme⁽¹⁵⁾ contre les lumumbistes, Auguste Kalanda vient prendre la place laissée vacante par Albi Bindo qui, profitant d'une mission en Belgique, n'est plus revenu. Peut être a-t-il été dégoûté de tout ce qu'il avait observé, tout comme José Nussbaumer — à qui il fut même confié l'important poste de Commissaire titulaire de l'Intérieur — qui affirmera après quelques participations: « *Je suis là parce qu'on a fait appel à moi. Je retournerai (en Belgique) dès que ça sera fini* ».

TABLEAU

Membres du Collège des Commissaires généraux

⁽¹⁵⁾ D'abord officier de liaison du Collège des Commissaires généraux avec l'extérieur, il devient Commissaire (adjoint) au Transport et aux Communications sur proposition d'Aubert Mukendi; enfin, redevient officier de liaison après qu'il ait ramené Lumumba à Léopoldville le 2 décembre 1960.

Naam — Nom	Naam — Fonction exercée	Naam — Université / École fréquentée
Bolela Albert	Commissaris-generaal voor de Informatie; woordvoerder van het College. — <i>Commissaire Général à l'Information; Porte parole du Collège.</i>	Louvain
Mpase Albert	Commissaris-generaal voor de Sociale Zaken. — <i>Commissaire Général aux Affaires Sociales.</i>	Louvain
Mukendi Aubert	Commissaris-generaal voor de Telecommunicatie. — <i>Commissaire Général aux Télécommunications.</i>	Université de Liège
Nussbaumer José	Commissaris-generaal voor de Binnenlandse Zaken. — <i>Commissaire Général à l'Intérieur.</i>	Louvain
Tshibamba Marcel	Commissaris-generaal voor de Volksgezondheid. — <i>Commissaire Général à la Santé Publique.</i>	Université Lovanium de Léopoldville, avec stage à Louvain
Atundu Albert	Commissaris voor de Sociale Zaken. — <i>Commissaire aux Affaires Sociales.</i>	Ecole d'Assistant Social à Hervelee
Bizala Cléophas	Commissaris voor de Nationale Opvoeding, de Jeugd en de Sport. — <i>Commissaire à l'Education Nationale, à la Jeunesse et Sport.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Bo-Boliko André	Commissaris voor de Werkgelegenheid en de Sociale Voorzorg. — <i>Commissaire au Travail et à la Prévoyance Sociale.</i>	Ecole d'Assistant Social à Hervelee
Kandolo Damien	Commissaris voor de Binnenlandse Zaken. — <i>Commissaire à l'Intérieur.</i>	(Syndicaliste)
Kashemwa Ernest	Commissaris voor de Buitenlandse Zaken en de Buitenlandse Handel. — <i>Commissaire aux Affaires Etrangères et Commerce Extérieur.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Kasongo Julien	Commissaris voor het Plan en de Economische Coördinatie. — <i>Commissaire au Plan et à la Coördination Economique.</i>	(Ecole Professionnelle au Congo)
Kapella Pascal	Commissaris voor de Informatie. — <i>Commissaire à l'Information.</i>	(Institut de Journalisme en Belgique)
Konde Zéphérin	Commissaris voor de Informatie. — <i>Commissaire à l'Information.</i>	Louvain
Kungula François	Commissaris voor de Ambtenarenzaken. — <i>Commissaire à la Fonction Publique.</i>	(?)
Loliki Evariste	Commissaris voor de Buitenlandse Zaken en de Buitenlandse Handel. — <i>Commissaire aux Affaires Etrangères et Commerce Extérieur.</i>	Louvain
Lukusa Félicien	Commissaris voor de Ambtenarenzaken. — <i>Commissaire à la Fonction Publique.</i>	Louvain
Mukamba Jonas	Commissaris voor de Binnenlandse Zaken. — <i>Commissaire à l'Intérieur.</i>	Louvain, mais suivait aussi le droit à l'ULB
Mushiete Paul	Commissaris voor de Financiën. — <i>Commissaire aux Finances.</i>	Louvain
Ngondo Claude	Commissaris voor de Landbouw. — <i>Commissaire à l'Agriculture.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Ngyesse François (Jean-Marie)	Commissaris voor de Middenstand. — <i>Commissaire aux Classes Moyennes.</i>	Louvain
Pongo Gilbert	Commissaris voor het Vervoer en de Communicatie. — <i>Commissaire au Transport et aux Communications.</i>	(Ecole professionnelle au Congo)
Tshisekedi Etienne	Commissaris voor de Justitie. — <i>Commissaire à la Justice.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Waku Honoré	Commissaris voor de Nationale Opvoeding. — <i>Commissaire à l'Éducation Nationale.</i>	Université Libre de Bruxelles
Watum Nestor	Commissaris voor de Landsverdediging. — <i>Commissaire à la Défense Nationale.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Takizala Henri	Commissaris voor de Openbare Werken. — <i>Commissaire aux Travaux Publics.</i>	Université Lovanium de Léopoldville
Ngwete Martin	Commissaris voor de Volksgezondheid. — <i>Commissaire à la Santé Publique.</i>	Louvain
Posho Joseph	Commissaris voor de Openbare Werken. — <i>Commissaire aux Travaux Publics.</i>	Université de Liège

Tijdens de eerste vergadering van het College op 21 september is de verwarring compleet.

« (...) M. Mbeka voudrait faire deux remarques :

1° Il fait d'abord arrêter la procédure des travaux du Conseil pour la bonne continuation des affaires. Il souligne ce point étant donné que par manque de procédure et méthode, le Collège peut être automatiquement amené à être aussi inefficace que les ministres qui n'avaient pas encore de méthode.

À la première réunion du Collège, le 21 septembre, le désordre est total.

« (...) M. Mbeka voudrait faire deux remarques :

1° Il fait d'abord arrêter la procédure des travaux du Conseil pour la bonne continuation des affaires. Il souligne ce point étant donné que par manque de procédure et méthode, le Collège peut être automatiquement amené à être aussi inefficace que les ministres qui n'avaient pas encore de méthode.

2° Il peut ensuite avoir la discipline au sein du Collège tant au point de vue ponctualité que dans la manière de prendre la parole. Il fait remarquer que depuis le commencement tout le monde prend la parole quand il lui plaît sans demander, et ainsi tous les membres arrivent à parler à la fois.

Les membres du Conseil jugent très pertinentes ces observations et promettent désormais d'être disciplinés. »

De frequentie waarmee de leden op de vergaderingen verschijnen, verschilt nogal, maar doorgaans zijn er flink wat afwezig. 21 van de 37 leden hebben niet deelgenomen aan de helft van de 45 bijeenkomsten waarvan notulen beschikbaar zijn. Bomboko is op 15 vergaderingen aanwezig geweest en sommige ervan heeft hij vóór het einde of halverwege verlaten. Ndele heeft aan 14 bijeenkomsten deelgenomen en Kandolo aan slechts 9. Dat heeft sommige leden van het College ertoe gebracht de mogelijkheid te bespreken een premie toe te kennen aan degenen die geregeld aanwezig waren, zoals Tshisekedi en Kashemwa, die met 33 aanwezigheden ver boven de rest uitkwamen. Op 21 december 1960 wordt voorgesteld « *qu'une lettre de menace soit adressée aux absents réguliers, notamment MM. Ndele et Kandolo pour leur menacer la démission au cas où ils ne veulent plus venir aux réunions.* ».

De kans dat dergelijke maatregelen tot iets zouden leiden, was onbestaande, ten eerste omdat ze Bomboko en Ndele troffen, en ten tweede omdat degenen die tegen de afwezigheid uitvielen niet wisten wat die buiten het College uitrichtten.

In feite is meer dan de helft van de vergaderingen doorgaan met minder dan 50 % van de leden en kwamen bovendien velen van hen te laat. Op de vergadering van 15 november waren slechts 8 aanwezigen ! Het aantal aanwezigen daalt vanaf oktober en die tendens wordt nog versterkt in november.

Van de 45 vergaderingen van het College waarvoor notulen werden opgesteld, werden er 11 geleid door Bomboko, 11 door Ndele, 6 door Ngwete, 3 door Bizala, 2 door respectievelijk Kazadi, Mbeka en Bokonga, en 1 door Loliki, Lihau, Mishiete, Mukendi, Watum en Cardoso. Er is dus geen enkele rangorde tussen de leden rekening houdend met de beklede posten, behalve die van Voorzitter en Ondervoorzitter. Ingeval zij afwezig zijn, neemt « ongeacht welk » lid de leiding van de bijeenkomst, ongeacht of hij titularis of adjunct is. In drie notulen is niet aangegeven wie de vergadering heeft geleid in afwezigheid van Bomboko en Ndele. Een van die notulen bevat zelfs niet de lijst van de aanwezigen.

We beschikken over (nagenoeg) alle notulen van de eerste periode van het bestaan van het College, dat wil zeggen van september tot december 1960. 44 van de 45 notulen van de vergaderingen van het College van commissarissen-generaal hebben betrekking op die periode. Nadien werd het mandaat van het College voor onbepaalde tijd verlengd en werd geen enkele periodiciteit vastgesteld, noch werd die bepaald door een maatregel.

« (...)

Bo-Boliko : (...) je voudrais savoir, puisque nous sommes à 8 jours du 31 décembre date à laquelle il était porté à la connaissance du public que le mandat des Commissaires Généraux prendra fin, ce que va devenir le Collège après cette date. Je suggère que nous devons, dès maintenant,

2° Il peut ensuite avoir la discipline au sein du Collège tant au point de vue ponctualité que dans la manière de prendre la parole. Il fait remarquer que depuis le commencement tout le monde prend la parole quand il lui plaît sans demander, et ainsi tous les membres arrivent à parler à la fois.

Les membres du Conseil jugent très pertinentes ces observations et promettent désormais d'être disciplinés. »

La régularité des membres aux réunions est très contrastée, généralement faible. 21 membres sur 37 n'ont pas participé à la moitié des 45 rencontres pour lesquelles des P.V. sont disponibles. Bomboko est présent à 15 réunions et, pour un certain nombre desquelles il arrivait à la fin ou les quittait au milieu; Ndele assiste à 14 rencontres et Kandolo, lui, à 9 seulement. Ce qui amène certains membres du Collège à discuter de la possibilité d'octroi d'une prime à ceux qui se font réguliers, comme Tshisekedi et Kashemwa les deux plus réguliers de tous, avec 33 présences. Il est proposé le 21 décembre 1960 « *qu'une lettre de menace soit adressée aux absents réguliers, notamment MM. Ndele et Kandolo pour leur menacer la démission au cas où ils ne veulent plus venir aux réunions.* ».

Des telles mesures n'avaient aucune chance d'aboutir, d'abord parce qu'elles touchent Bomboko ou Ndele, ensuite parce que ceux qui se déchaînent contre les absents ignorent ce que ceux-ci font en dehors du Collège.

En fait, plus de la moitié des réunions du Collège ont été tenues avec moins de cinquante pour-cent des membres présents, encore que parmi ceux-ci beaucoup arrivaient en retard. La réunion du 15 novembre n'aura compté que 8 membres ! Un fléchissement se fait sentir au niveau de la présence aux réunions à partir du mois d'octobre; il s'accroîtra en novembre.

Sur les 45 réunions du Collège pour lesquelles des P.V. sont disponibles, 10 sont dirigées par Bomboko, 11 par Ndele, 6 par Ngwete, 3 par Bizala, 2 par Kazadi, Mbeka et Bokonga respectivement, 1 par Loliki, Lihau, Mushiete, Mukendi, Watum et Cardoso. On voit qu'il y n'y a aucun ordre de préséance entre les membres compte tenu des postes occupés, à part ceux du Président et de son Vice; en leur absence, « *n'importe* » quel membre prend la direction de la rencontre, titulaire ou adjoint, peu importe. Trois procès-verbaux n'indiquent pas le nom de la personne qui a assuré la direction en l'absence de Bomboko et de Ndele; un de ces P.V. ne donne même pas la liste des présences à la réunion.

On dispose de (presque) tous les P.V. de réunions de la première période de l'existence du Collège, soit de septembre à décembre 1960. Sur les 45 procès verbaux des réunions du Collège des Commissaires généraux disponibles, 44 couvrent cette période. Par la suite le Collège a vu son mandat prolongé de manière non déterminée, aucune périodicité ne fut fixée ni aucune mesure ne l'a déterminé.

« (...)

Bo-Boliko : (...) je voudrais savoir, puisque nous sommes à 8 jours du 31 décembre date à laquelle il était porté à la connaissance du public que le mandat des Commissaires Généraux prendra fin, ce que va devenir le Collège après cette date. Je suggère que nous devons, dès maintenant, préparer

préparer notre acte de démission pour être logique avec nous même, cet acte sera apporté au Chef de l'État et au Colonel Mobutu, quitte à ceux-ci de nous dire où en est la situation exacte et encore à eux de nous indiquer les mesures à prendre ».

« M. Tshisekedi : Dans cette histoire de date, c'est un manque de finesse que le Colonel Mobutu avait commis. Au fond, il n'y est pas question de nous en aller et de laisser un vide au pays avant que les politiciens soient arrivés à une décision commune »⁽¹⁶⁾.

De maandelijkse frequentie van de vergaderingen ziet eruit als volgt : 6 in de maand september, 19 in oktober, 11 in november, 8 in december en 1 in januari 1961. Vanaf de laatste vergadering in december 1960, die heeft plaatsgevonden op de 27^e, zijn er geen notulen meer van de vergaderingen van het College van commissarissen-generaal tot aan de aankondiging van de stopzetting ervan op 9 februari 1961. Er is dus geen verslag vóór de enige vergadering van 21 januari 1961, vier dagen na de moord op Lumumba. Er zijn oproepingen verstuurd voor bepaalde bijeenkomsten, zoals die van 5 en 6 januari 1961. Men zou ook kunnen stellen dat het verzenden van schriftelijke uitnodigingen (voor de vroegere vergaderingen geschiedden de convocaties mondeling) voor opeenvolgende vergaderingen een bewijs is dat het College op dat ogenblik al niet meer werkte. De tanende aanwezigheid van de leden die al sinds enkele weken werd vastgesteld, is kritiek geworden. Aangezien het College zijn beste dagen dan wel heeft gehad, is het voortbestaan ervan onzeker geworden, te meer daar er daarnaast andere concurrerende groeperingen (regeringsploeg Ileo, Groep van Binza, ...) vergaderden. De commissarissen-generaal stippen tijdens hun raadsvergaderingen aan dat Ileo zich vijandig jegens hen opstelt. Op Ileo's voorstel heeft op 28 december een ontmoeting plaats tussen het College en de regering. De commissarissen-generaal die werden gepolst om daaraan deel te nemen, zijn terughoudend. « *Ils ont fait savoir qu'ils devaient préalablement s'en référer au Colonel Mobutu et à M. Kasa-Vubu, le Chef de l'État* »⁽¹⁷⁾. Ileo zal de dag nadien zijn ministeriële equipe voorstellen aan Kasa Vubu. Hij slaagt er niet in hem te overtuigen, wat een beetje respijt geeft aan het College, dat aldus zijn bestaan zal rekken in afwachting van de beloofde rondetafelconferentie. Beter gezegd, in afwachting dat het geval Lumumba « opgelost » is. Op dat ogenblik wordt het militair offensief voorbereid dat de hoop heeft doen postvatten dat de lumumbistische bastions in het Oosten van het land vrij spoedig tot overgave zouden worden gedwongen. Dat zal op een mislukking uitlopen. Gilbert Pongo, in het College een van de meest virulente tegenstanders van Lumumba, wordt gevangen genomen en de administrateur-generaal van de Sûreté ontspringt de dans.

Victor Nendaka zegt dat er een vergadering van het College is geweest die twee dagen (13 en 14 januari 1961) heeft geduurd en waaraan een delegatie uit Congo Brazzaville heeft deelgenomen. Nendaka meent te weten dat die bijeenkomst gewijd was aan de zaak-Lumumba. Wij beschikken niet over die notulen, die nochtans een schat aan inlichtingen zouden hebben opgeleverd, maar we hebben voor die periode toe-

notre acte de démission pour être logique avec nous même, cet acte sera apporté au Chef de l'État et au Colonel Mobutu, quitte à ceux-ci de nous dire où en est la situation exacte et encore à eux de nous indiquer les mesures à prendre. ».

« M. Tshisekedi : Dans cette histoire de date, c'est un manque de finesse que le Colonel Mobutu avait commis. Au fond, il n'y est pas question de nous en aller et de laisser un vide au pays avant que les politiciens soient arrivés à une décision commune »⁽¹⁶⁾.

La fréquence mensuelle des réunions se présente comme suit : 6 pour le mois de septembre, 19 pour octobre, 11 pour novembre, 8 pour décembre et 1 pour janvier 1961. À partir de la dernière réunion du mois de décembre 1960, tenue le 27, on ne dispose plus des comptes rendus des réunions du Collège des Commissaires généraux jusqu'à l'annonce de son arrêt le 9 février 1961. Et donc aucun compte rendu n'existe avant la seule réunion du 21 janvier 1961 qui eut lieu quatre jours après l'assassinat de Lumumba. Des convocations sont lancées pour certaines rencontres, comme pour celles de 5 et 6 janvier 1961. On pourrait penser que l'envoi de convocations écrites (lors des réunions antérieures, le mode de convocation était oral) pour des réunions qui doivent se suivre constitue un signe que rien n'allait plus au Collège à ce moment-là. La baisse d'assiduité des membres constatée depuis plusieurs semaines déjà est devenue critique; le temps de vie du Collège étant dépassé, sa survie devient incertaine, d'autant que d'autres regroupements (équipe gouvernementale Iléo, Groupe de Binza, ...) concurrents se tiennent parallèlement. Les Commissaires généraux affirment au cours de leurs conseils que Iléo leur devient hostile. Le 28 décembre, le Collège a une rencontre avec l'équipe gouvernementale proposée par ce dernier (Iléo). Les Commissaires généraux pressentis pour y faire partis se montrent réticents à son appel. « *Ils ont fait savoir qu'ils devaient préalablement s'en référer au Colonel Mobutu et à M. Kasa Vubu, le Chef de l'État* »⁽¹⁷⁾. Iléo ira présenter son équipe ministérielle à Kasa Vubu le jours d'après. Il ne parvient pas à le convaincre, ce qui donne du répit au Collège qui va ainsi prolonger son existence en attendant la table ronde promise. Mieux, en attendant voir « résolu » le cas Lumumba. À ce moment, se prépare l'offensive militaire qui donna l'espoir de voir réduits assez rapidement les bastions lumumbistes de l'Est du pays, espoir qui se soldera par un échec cuisant. Gilbert Pongo, un élément les plus fracassants du Collège contre Lumumba a été fait prisonnier et l'Administrateur général de la Sûreté, Nendaka, en avait échappé belle.

Victor Nendaka affirme qu'il y eut une réunion du Collège qui dura deux jours, les 13 et 14 janvier 1961, marquée par la participation d'une délégation venue du Congo Brazzaville. Nendaka croit savoir que l'objet de cette rencontre fut l'affaire Lumumba. Sans disposer de ce procès verbal qui aurait été riche en informations, nous avons néanmoins trouvé pour cette période des allocutions de Bomboko, Ndele ou des commu-

⁽¹⁶⁾ Zie R.1, blz. 90 tot 94.

⁽¹⁷⁾ Zie La dernière Heure van 30 december 1960 en La libre Belgique van 29 december 1960.

⁽¹⁶⁾ Cfr. R.1, PP. 90-94.

⁽¹⁷⁾ Cfr. La Dernière Heure du 30 décembre 1960; La Libre Belgique Du 29 décembre 1960.

spraken gevonden van Bomboko en Ndele en communicé van Bolela, die nog steeds optreden in naam van het College en zich ironisch uitlaten over het lot van de reeds vermoorde Lumumba. Op sommige documenten is de datum weliswaar niet vermeld, maar uit de inhoud ervan blijkt dat ze dateren van na 17 januari 1961.

Bolela houdt een toespraak — waarvan het document het n° 56 draagt — met als titel « éditorial », op de radio van Leopoldstad. Hij bekritiseert de Veiligheidsraad van de Verenigde Naties, die een vergadering hield waarop de « Congolese zaak » geagendeerd was. Volgens de woordvoerder van het College stonden de volgende punten op de agenda :

« 1° neutralisation de l'Armée congolaise que commande le Général Mobutu;

2° libération de M. Patrice Lumumba de sa prison du Katanga pour qu'il reprenne sa place de Premier Ministre de la République du Congo;

3° réouverture du Parlement congolais;

4° expulsion du Congo de tous les Belges, afin qu'ils soient sans doute remplacés par des communistes ».

In zijn conclusie richt de heer Bolela zich tot de Verenigde Naties en verklaart hij « *Que l'ex-Premier Ministre Lumumba se trouve en prison au Katanga ou à Thysville, c'est toujours au Congo, le pays qui l'a vu naître. C'est là une affaire qui ne regarde que nous et personne d'autre.* ».

Er zullen nog andere communicés volgen :

— toespraak van de heer Bolela van 22 januari 1961 : de naam Lumumba komt er niet in voor. Het communisme is de vijand van Congo. De rebellerende provincies zijn de noord-oostelijke (onder controle van Gizenga en Kashamura), Katanga en Zuid-Kasai worden niet vermeld;

— toespraak van de heer Bolela van 24 januari 1961 : de nadruk wordt gelegd op de folteringen en de slachtingen in de rebellerende provincies en gebieden onder Gizenga en Kashamura, alsmede op de « zogenaamde » nationalisten op wie « sommigen zich laten voorstaan ». Er wordt met geen woord gerept van de overbrenging en het lot van Lumumba.

Het aantreden van de regering-Ileo op 9 februari betekent het einde van de « opdracht » van het College, aangekondigd door Kasa Vubu. Twee gewezen commissarissen-generaal, Luhau en Bomboko — Bizala heeft immers de portefeuille Opvoeding « geweigerd » — maken deel uit van de regering. De voormalige Voorzitter van het College (behoudt) krijgt de portefeuille van minister van Buitenlandse Zaken. Een van de twee woordvoerders van het College, de heer Bolela, zal de dag daarna een toespraak houden op de radio. Hij brengt hulde aan president Kasa Vubu en kondigt het volgende aan : « *l'acquis à l'idée d'un grand Congo fédéral et prospère, qui se voit confier les rênes du commandement.* »⁽¹⁸⁾. Die manier om de werkzaamheden van het College af te sluiten en vooral de ideeën die in de verschillende radiocommunicés naar voren zijn gebracht, blijken de vijand aan te wijzen en laten uitschijnen hoe men over hem denkt, maar tevens wie de bondgenoten zouden zijn en wat de zin is van de aldus verkregen overwinning.

⁽¹⁸⁾ Zie R.1, blz. 96.

nicés de Bolela, qui continuent à se présenter au nom du Collège, ironisant sur le sort de Lumumba déjà assassiné. Si la date n'est pas mentionnée sur certains documents, leur contenu indique qu'ils datent d'après le 17 janvier 1961.

Une allocution de Bolela dont le document porte le n° 56, intitulé « éditorial », à la radio de Léopoldville. Bolela s'en prend au Conseil de Sécurité de l'ONU qui tenait une session dans laquelle l'« affaire congolaise » est inscrite à l'ordre du jour. Cette réunion a inscrit à l'ordre du jour, affirme le porte parole du Collège, les points suivants :

« 1° neutralisation de l'Armée congolaise que commande le Général Mobutu;

2° libération de M. Patrice Lumumba de sa prison du Katanga pour qu'il reprenne sa place de Premier ministre de la République du Congo;

3° réouverture du Parlement congolais;

4° expulsion du Congo de tous les Belges, afin qu'ils soient sans doute remplacés par des communistes. ».

Dans sa conclusion, M. Bolela s'adressant à l'ONU déclare : « *Que l'ex-Premier ministre Lumumba se trouve en prison au Katanga ou à Thysville, c'est toujours au Congo, le pays qui l'a vu naître. C'est là une affaire qui ne regarde que nous et personne d'autre.* ».

Suivront d'autres communicés :

— Allocution de Mr. Bolela du 22 janvier 1961 : le nom de Lumumba n'est pas cité, l'ennemi du Congo, c'est le communisme; les provinces rebelles sont celles du nord-est (sous contrôle de Gizenga et Kashamura), le Katanga et le Sud-Kasai ne sont pas cités.

— Allocution de M. Bolela du 24 janvier 1961 : l'accent est mis sur les tortures et les tueries qui se passent dans les provinces et les territoires rebelles sous Gizenga et Kashamura, sur les « faux » nationalistes dont se « prévalent certains ». Pas un mot sur le transfert et le sort de Lumumba.

Avec la mise en place du Gouvernement Ileo le 9 février, c'est la fin à la « mission » du Collège annoncée par Kasa Vubu. Deux anciens Commissaires généraux, Lihau et Bomboko, — Bizala ayant « refusé » le poste de l'Éducation — font partie du Gouvernement formé; l'ex-Président du Collège (garde) redevient ministre des Affaires Étrangères. Un de deux portent parole du Collège, A. Bolela, viendra faire une allocution à la radio le lendemain. Il rend hommage au Président Kasa Vubu, annonce « *l'acquis à l'idée d'un grand Congo fédéral et prospère, qui se voit confier les rênes de commandement* »⁽¹⁸⁾. Cette manière de clôturer les travaux du Collège, et surtout les idées exprimées dans les divers communicés à la radio semblent désigner l'ennemi et le sentiment qu'on éprouve à son égard, mais aussi quels seraient les alliés et le sens de la victoire ainsi obtenue.

⁽¹⁸⁾ Cfr. R.1., p. 96.

d) De illusie de macht in handen te hebben

Mobutu kondigt in september 1960 de oprichting van het College aan. Al meteen toen het College werd opgericht, heeft het gepoogd zijn opdracht en het kader waarbinnen het moest evolueren te begrijpen. Er zullen geen precieze antwoorden komen op die vragen, wat vaak buitensporige ambities zal veroorzaken. Hieronder een discussie die heeft plaatsgehad tijdens de vergadering van 24 september 1960 :

« M. Bizala demande des précisions. Il voudrait savoir qu'est ce qui nous amène ici ?

Sur quoi le Président (Ndele) lui répond : nous avons répondu à l'appel du Colonel Mobutu. Ce Collège doit donc prendre en mains la conduite du pays c'est-à-dire jouer au Gouvernement.

M. Tshibamba : Selon le Colonel Mobutu, il s'agirait seulement de liquider les choses courantes. S'agirait-il des choses primordiales c'est-à-dire urgentes ?

M. Tshisekedi demande que le Collège définisse sa compétence. Il nous appartient, poursuit-il, de définir notre rôle. Le Colonel s'est lavé les mains en nous appelant. Neutralisation : quid ? J'entends par là que nous prenons la place des ministres, ne fût-ce que tout l'exécutif. Nous devons avoir la même compétence qu'un gouvernement. nous aurons une compétence plus que les ministres, celles de légiférer.

(...)

M. Ngwete fait une observation : je ne vois pas comment ne pas prendre toute la situation en mains. Mais est-ce là la réelle interprétation de M. Mobutu ? On a des exemples où l'on s'est heurté à sa volonté; d'où il faut le consulter au préalable.

M. Tshibamba fait alors remarquer que nous ne serons pas jugés seulement pas les Congolais, mais par l'opinion internationale (l'ONU, les Ambassades, etc.).

(...)

M. Lebughe prétend que c'est là une mauvaise interprétation des intentions du Colonel Mobutu. Pas question de quelques affaires courantes, mais nous devons avoir tout le pouvoir.

(...)

M. Ndele signale qu'il nous est impossible d'exécuter un pouvoir exécutif actuellement sans pouvoir législatif. Nous assumons les deux pouvoirs. Comment donner du travail à tout le monde si l'ordre n'est pas maintenu ? Nous devons donc assumer tous les pouvoirs. ».

Zo dat de voorrechten zijn die het College zich toe-eigent, wat is dan de status van Mobutu ? Op welk niveau situeert het College hem ? En Kasa Vubu die, ondanks de schokgolven, als staatshoofd mag aanblijven ?

Dit zijn de antwoorden die de commissarissen op die vragen verstrekken op de Raad van 24 september.

« Ndele : Comment considérons-nous le Colonel ?

M. Waku y voit deux phases :

— avant c'est le Colonel qui parlait,

— après l'installation du Collège il dépend de nous, comme il dit lui-même.

M. Ngyesse : nous avons pris la place des ministres, alors quels rapports avaient ceux-ci avec l'armée ?

M. Lebughe croit, pour sa part, que toutefois il faudra de temps en temps l'informer de choses importantes.

d) Illusion de posséder le pouvoir

C'est Mobutu qui annonce, en septembre 1960, la création du Collège. Dès sa mise en place, celui-ci a cherché à mieux comprendre sa mission et le cadre de son évolution. Il n'y aura point de réponses précises, cela suscite des ambitions souvent démesurées. Voici une discussion qui a eu lieu à la réunion du 24 septembre 1960 :

« M. Bizala demande des précisions. Il voudrait savoir qu'est ce qui nous amène ici ?

Sur quoi le Président (Ndele) lui répond : nous avons répondu à l'appel du Colonel Mobutu. Ce Collège doit donc prendre en mains la conduite du pays c'est-à-dire jouer au Gouvernement.

M. Tshibamba : Selon le Colonel Mobutu, il s'agirait seulement de liquider les choses courantes. S'agirait-il des choses primordiales c'est-à-dire urgentes ?

M. Tshisekedi demande que le Collège définisse sa compétence. Il nous appartient, poursuit-il, de définir notre rôle. Le Colonel s'est lavé les mains en nous appelant. Neutralisation : quid ? J'entends par là que nous prenons la place des ministres, ne fût-ce que tout l'exécutif. Nous devons avoir la même compétence qu'un gouvernement. nous aurons une compétence plus que les ministres, celles de légiférer.

(...)

M. Ngwete fait une observation: je ne vois pas comment ne pas prendre toute la situation en mains. Mais est-ce là la réelle interprétation de M. Mobutu ? On a des exemples où l'on s'est heurté à sa volonté; d'où il faut le consulter au préalable.

M. Tshibamba fait alors remarquer que nous ne serons pas jugés seulement pas les Congolais, mais par l'opinion internationale (l'ONU, les Ambassades, etc.).

(...)

M. Lebughe prétend que c'est là une mauvaise interprétation des intentions du Colonel Mobutu. Pas question de quelques affaires courantes, mais nous devons avoir tout le pouvoir.

(...)

M. Ndele signale qu'il nous est impossible d'exécuter un pouvoir exécutif actuellement sans pouvoir législatif. Nous assumons les deux pouvoirs. Comment donner du travail à tout le monde si l'ordre n'est pas maintenu ? Nous devons donc assumer tous les pouvoirs. ».

Si telles sont les prérogatives que se donne le Collège, quel est alors le statut de Mobutu ? à quel niveau le place-t-il ? et Kasa Vubu, qui malgré la secousse est maintenu à son poste de Chef de l'État ?

Voici les réponses que donnent les Commissaires au cours du Conseil du 24 septembre.

« Ndele : Comment considérons-nous le Colonel ?

M. Waku y voit deux phases :

— avant c'est le Colonel qui parlait,

— après l'installation du Collège il dépend de nous, comme il dit lui-même.

M. Ngyesse : nous avons pris la place des ministres, alors quels rapports avaient ceux-ci avec l'armée ?

M. Lebughe croit, pour sa part, que toutefois il faudra de temps en temps l'informer de choses importantes.

M. Tshibamba se demande si en remplaçant le Parlement et le Gouvernement nous serons les seuls engagés, le Chef de l'État devant rester neutre.

M. Ngwete fait remarquer ceci: si le Colonel avait pris le pouvoir, la chose serait claire, nous dépendrions de lui. Mais actuellement, il est notre subalterne.

M. Ndele: il faut distinguer des phases comme le dit M. Waku. Dans la deuxième phase, le Colonel Mobutu est notre subalterne, mais subalterne spécial qu'il ne faut pas marcher sur la queue. Il est vrai que c'est nous qui donnerons des ordres au Colonel, mais par délicatesse nous avons l'informer officieusement. Son pouvoir sans nous est quand même réel, le nôtre étant officiel. Nous avons besoin de son oui officieusement. Donc la position du Conseil est très sage.

M. Mpase trouve également sage le processus employé par le Colonel. Il nous faudra, dit-il, éviter de parler du Chef de l'État à haute voix.

M. Ngwete: normalement Mobutu ne pouvait pas neutraliser le Chef de l'État sans prendre le pouvoir. Cela a réussi parce que toute la situation a été faussée au point de départ, quant au Chef de l'État, il a été considéré comme un leader politique et non comme un homme neutre.

M. Lebughe se demande si le Colonel Mobutu maintient encore aujourd'hui sa neutralisation du Chef de l'État.

M. Mpase fait remarquer que les faits actuels prouvent qu'il ne le maintient plus. ».

Met de vrijlating van Mpolo en Gizenga, waartoe Mobutu « beslist » zonder zich te beroepen op het College, dat reeds in functie is, beginnen de commissarissen-generaal van de macht te proeven. Of beter : zij beginnen werkelijk te beseffen hoe groot hun macht is, wat ze inhoudelijk voorstelt en hoever ze reikt. Op diezelfde vergadering van 24 september, gaan de commissarissen voort met hun uiteenzettingen :

« M. Cardoso pose la question de savoir si nous devons mettre le mandat d'arrêt (de Lumumba) à exécution oui ou non, le Colonel Mobutu n'ayant pas répondu.

M. Lihau fait savoir qu'il a demandé au Colonel s'il pouvait utiliser la gendarmerie. Ce dernier a répondu par la neutralité, etc. L'Armée est plus ou moins disposée à exécuter les mandats d'arrêt.

(...)

M. Ngwete estime qu'ayant répondu à l'appel du Colonel Mobutu, les Commissaires Généraux ne peuvent tolérer qu'il ne le soutienne plus. Cela étant, la solution est simple : on n'existe plus. ».

Op de Raad van 27 september, houdt de ongerustheid aan. « Le Colonel Mobutu n'exécutant pas toutes les promesses faites, les membres du Collège, se demandent dans un autre ordre d'idées, s'il jouait un jeu franc. Pour preuve de l'incertitude, le Colonel n'a pas réalisé la double ceinture autour de la résidence de M. Lumumba. ».

De leden dreigen met ontslag, maar gaan niet zover om wat een wens lijkt te zijn, tot uitvoering te brengen. Men neemt immers niet zo makkelijk afstand van de macht of van een machtspositie, hoe zwak ze ook blijkt te zijn of al blijkt ze inhoudelijk niets voor te stellen. Ondanks de ontgoocheling zal men daarop de nadruk moeten blijven leggen, misschien dat het een goeie keer wel werkt.

Om uit het slop te geraken, gaat het College op zoek naar oplossingen. Sommige leden ervan, zoals Cardoso, gingen zover om op de Raad van 24 september de mening te uiten dat « Mobutu est une corde à notre arc. Il faut essayer d'en

M. Tshibamba se demande si en remplaçant le Parlement et le Gouvernement nous serons les seuls engagés, le Chef de l'État devant rester neutre.

M. Ngwete fait remarquer ceci : si le Colonel avait pris le pouvoir, la chose serait claire, nous dépendrions de lui. Mais actuellement, il est notre subalterne.

M. Ndele: il faut distinguer des phases comme le dit M. Waku. Dans la deuxième phase, le Colonel Mobutu est notre subalterne, mais subalterne spécial qu'il ne faut pas marcher sur la queue. Il est vrai que c'est nous qui donnerons des ordres au Colonel, mais par délicatesse nous avons l'informer officieusement. Son pouvoir sans nous est quand même réel, le nôtre étant officiel. Nous avons besoin de son oui officieusement. Donc la position du Conseil est très sage.

M. Mpase trouve également sage le processus employé par le Colonel. Il nous faudra, dit-il, éviter de parler du Chef de l'État à haute voix.

M. Ngwete : normalement Mobutu ne pouvait pas neutraliser le Chef de l'État sans prendre le pouvoir. Cela a réussi parce que toute la situation a été faussée au point de départ, quant au Chef de l'État, il a été considéré comme un leader politique et non comme un homme neutre.

M. Lebughe se demande si le Colonel Mobutu maintient encore aujourd'hui sa neutralisation du Chef de l'État.

M. Mpase fait remarquer que les faits actuels prouvent qu'il ne le maintient plus. ».

Avec la libération de Mpolo et Gizenga, libération que Mobutu « décide » sans se référer au Collège déjà en fonction, les Commissaires généraux se mettent à l'épreuve du pouvoir. Mieux, ils commencent réellement à mesurer leur pouvoir, sa dimension et sa portée. À cette même réunion du 24 septembre, les interventions des Commissaires se poursuivent :

« M. Cardoso pose la question de savoir si nous devons mettre le mandat d'arrêt (de Lumumba) à exécution oui ou non, le Colonel Mobutu n'ayant pas répondu.

M. Lihau fait savoir qu'il a demandé au Colonel s'il pouvait utiliser la gendarmerie. Ce dernier a répondu par la neutralité, etc. L'Armée est plus ou moins disposée à exécuter les mandats d'arrêt.

(...)

M. Ngwete estime qu'ayant répondu à l'appel du Colonel Mobutu, les Commissaires Généraux ne peuvent tolérer qu'il ne le soutienne plus. Cela étant, la solution est simple : on n'existe plus. ».

Au conseil du 27 septembre, l'inquiétude persiste. « Le Colonel Mobutu n'exécutant pas toutes les promesses faites, les membres du Collège, se demandent dans un autre ordre d'idées, s'il jouait un jeu franc. Pour preuve de l'incertitude, le Colonel n'a pas réalisé la double ceinture autour de la résidence de M. Lumumba. ».

Menaçant de démissionner, les membres ne vont pas jusqu'à mettre à exécution ce qui paraît être un vœu. C'est qu'on ne lâche pas (une position de) le pouvoir, même faible ou inexistant. Malgré la déception, peut être qu'il faudra continuer à y insister, peut être qu'une fois sa marchera.

Pour sortir de cette impasse, le Collège cherche des issues. Certains de ses membres, comme Cardoso, sont allés jusqu'à estimer au Conseil du 24 septembre, que « Mobutu est une corde à notre arc. Il faut essayer d'en avoir une

avoir une deuxième. Au lieu de compter seulement sur l'Armée, dit-il, tâtons aussi du côté de la police pour voir. ».

Het College zoekt toenadering tot het staatshoofd en wil zo zichzelf enige legitimiteit verschaffen of, beter, alle macht verkrijgen die het wenst. Dat gebeurt op 29 september : Kasa Vubu, die het College installeert, vaardigt een « *grondwettelijk* » decreet uit over « *de uitoefening van de wetgevende en uitvoerende machten op centraal niveau* ». Als het College terzake snel voldoening krijgt van Kasa Vubu, is dat ook omdat laatstgenoemde in die formule een opening naar zijn eigen rehabilitatie ziet. Want zoveel was duidelijk : een benoeming door Mobutu alleen was onvoldoende gebleken.

Wanneer Mobutu dat verneemt, wordt hij boos omdat hij gedesavouéerd werd, door een daad die zijn gezag miskent. Het volgende bericht werd, diezelfde dag nog, aangekondigd aan het College, dat in volle vergadering was :

« (...) *M. Kapela entre pour annoncer que le Colonel Mobutu est très fâché de ce qui vient de se passer ce matin chez le chef de l'État et prépare un communiqué qui passera ce soir à la radio.*

M. Ndele propose qu'une délégation composée de MM. Kazadi, Kapela et Tshisekedi aillent voir immédiatement le Colonel et lui expliquer la portée de notre geste. En cas de maintien du communiqué, tout le Conseil est d'accord pour démissionner en bloc au cas évidemment où ce communiqué serait un démenti. ».

Eerste vaststelling : niet Ndele, vice-voorzitter van het College en waarnemend voorzitter ter vervanging van Bomboko, leidt de delegatie, waarvan hij zelfs geen deel uitmaakt. Tweede vaststelling : uit de reactie van de Raad kan worden afgeleid hoe « *ontredderd* » de commissarissen-generaal zijn. Op dat ogenblik was men ervoor beducht dat tussen Mobutu en Kasa Vubu een conflict zou rijzen, wat de kansen op een verzoening tussen Congolese politici — en bijgevolg tevens op een mogelijke terugkeer van Lumumba in de politiek — zou hebben verhoogd. Maar Kasa Vubu en Mobutu zijn allebei bang voor Lumumba; dat geldt overigens ook voor de commissarissen-generaal.

Mobutu zelf staat nog niet sterk genoeg, hij is er niet in geslaagd alle eenheden en topmensen van het leger onder zijn gezag te brengen. Hij blijft wel de beste elementen opsporen om toenadering tot hen te zoeken. De uitbetaling van de soldij dankzij het geld dat vanuit België begint toe te stromen, vormt het beste lokaas waardoor vele Congolezen zich laten verleiden.

Mobutu kan nog geen beslissing nemen zonder de goedkeuring van zijn « *politieke en militaire entourage* » die deels ook toenadering zoekt tot Kasa Vubu. Zijn strategie lijkt de volgende te zijn : naar zijn oordeel is het staatshoofd zwak, maar hij verkiest hem boven Lumumba die hem helemaal in de schaduw stelt. Het College — dat grote machtsambities koestert — zal hij op afstand blijven houden en het als een orgaan zonder macht laten bestaan om er, op het geschikte ogenblik, gebruik van te maken.

Telegram van 18 november van de minister van Buitenlandse Zakenin Brussel aan het Belgische consulaat in Brazzaville :

« (...) *Belgique n'a pas à prendre position à l'égard d'une autorité centrale tant que Congo ne demande pas rétablissement relations diplomatiques. Considère que Collège Commissaires n'ont pas grand avenir politique car ne disposent pas d'un support ethnique ni d'un appui des partis.*

deuxième. Au lieu de compter seulement sur l'Armée, dit-il, tâtons aussi du côté de la police pour voir. ».

Le Collège se rapproche du Chef de l'État en allant chercher de son côté une légitimité, ou mieux obtenir tout ce qu'il désire comme pouvoir. Ce qui est fait le 29 septembre : Kasa Vubu, qui procède à l'installation du Collège, promulgue un décret « *constitutionnel* » relatif à « *l'exercice des pouvoirs législatifs et exécutifs à l'échelon central* ». Si le Collège trouve une satisfaction rapide du côté Kasa Vubu, c'est parce qu'aussi ce dernier retrouve à travers cet acte, une ouverture pour sa propre réhabilitation. Car, il est maintenant vu que la seule nomination par Mobutu n'avait pas suffi.

En apprenant cela, Mobutu se fâche pour ce qui paraît être un désaveu, un geste qui méconnaît son autorité. Voici la nouvelle qui a été annoncée au Collège trouvé en plein conseil, le jour même :

« (...) *M. Kapela entre pour annoncer que le Colonel Mobutu est très fâché de ce qui vient de se passer ce matin chez le chef de l'État et prépare un communiqué qui passera ce soir à la radio.*

M. Ndele propose qu'une délégation composée de MM. Kazadi, Kapela et Tshisekedi aillent voir immédiatement le Colonel et lui expliquer la portée de notre geste. En cas de maintien du communiqué, tout le Conseil est d'accord pour démissionner en bloc au cas évidemment où ce communiqué serait un démenti. ».

Un premier constat : ce n'est pas Ndele, le Vice-Président du Collège et Président *ad intérim* en l'absence de Bomboko qui conduit la délégation; il n'en fait même pas partie. Un deuxième constat, à travers la réaction du Conseil, se lit le « *désarroi* » des Commissaires généraux. On avait craint à ce moment que n'éclate un conflit entre Mobutu et Kasa Vubu, ce qui aurait renforcé les chances d'une réconciliation entre politiques Congolais, et donc un possible retour de Lumumba dans le jeu. Mais Kasa Vubu et Mobutu ont tous deux peur de Lumumba, de même que les Commissaires généraux.

Mobutu lui-même n'est pas encore assez fort, il ne rassemble pas sous son autorité toutes les unités et personnalités de l'armée. Il continue à identifier les meilleurs éléments pour les approcher. Le paiement des soldes grâce à l'argent qui commence à arriver de Belgique constitue le meilleur appât auquel beaucoup de Congolais mordent.

Mobutu ne peut encore décider sans le visa de son « *entourage politique et militaire* » qui en partie approche aussi Kasa Vubu. Son jeu paraît être celui-ci : il juge le Chef de l'État faible mais le préfère à Lumumba qui l'écrase; il va continuer à tenir à distance le Collège, qui présente beaucoup d'ambitions de pouvoir, en le gardant comme un organe sans force mais qui sera utilisé en fonction des opportunités.

Télégramme du 18 novembre du ministre des Affaires étrangères à Bruxelles au Consulat de Belgique à Brazzaville :

« (...) *Belgique n'a pas à prendre position à l'égard d'une autorité centrale tant que Congo ne demande pas rétablissement relations diplomatiques. Considère que Collège Commissaires n'ont pas grand avenir politique car ne disposent pas d'un support ethnique ni d'un appui des partis. Cet élé-*

Cet élément joue également en leur faveur car les leaders politiques ne les considérant pas comme de rivaux leur permettant d'effectuer travail effectif. Belgique continuera à donner suite à leurs demandes et à régler avec eux questions purement techniques. » ⁽¹⁹⁾.

De Belgen die in Congo zijn gebleven bijvoorbeeld, en die in eigen naam (R.2, blz. 72-73) handelen of namens hun politieke overheid in Brussel ⁽²⁰⁾, die hen opdrachten toewijst (R.2, blz. 192) of die ze van hun dagelijkse activiteiten volgens de opinie van hun land op de hoogte houden, zullen het College steunen om Kasa Vubu te bereiken en hem te verplichten te ageren teneinde rechtstreeks politieke acties succesvol af te ronden.

Telegram van 1 december van de Belgische ambassade in Brazzaville aan het ministerie van Buitenlandse Zaken in Brussel, over te zenden aan het ministerie van Afrikaanse Zaken en Caeymax

« e/70/a communiqué à Crockart qui m'informe :
(...)

8. Suite évasion Lumumba, réaction immédiate Collège Commissaires Généraux et gouvernement Iléo indispensable sous double aspects militaire et psychologique. Cependant désorganisation et inerties totales et Kasa-Vubu être inopérant à ce jour. Nombreuses pressions en cours pour provoquer cette action. Impossible sera tenté » ⁽²¹⁾.

e) De keuze van Bomboko om het College te leiden

Dat de keuze om het College te leiden, op Bomboko valt — die zelf afwezig is —, wordt verklaard doordat hij een macht vertegenwoordigt die in staat is het tegen Lumumba op te nemen. Hoe is die keuze te verklaren ?

Ondanks zijn deelname aan de politieke Ronde Tafel te Brussel, is Bomboko een van die zeldzame, in Leopoldstad opererende Congolese politici die, zonder lid van de PNP te zijn, de snelle toekenning van de onafhankelijkheid, door België, aan Congo een slechte zaak blijft vinden. Zo staat de beoordeling van Lumumba over de kolonisering haaks op die van Bomboko voor wie « *Les Belges ont été des bons colonisateurs. Il y a eu quelques imperfections mais rien n'est parfait dans ce monde ...* ».

Bomboko speelt een politieke rol waarbij hij zich — tegen het advies van zijn regering en zelfs van het staatshoofd — een voorstander toont van de interventie van de Belgische troepen in juli 1960. Hij wordt beschouwd als de man die de Belgen in Congo beschermt.

Telegram van 18 oktober 1960 van het Belgisch consulaat in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel :

« Reçu de Lahaye information suivante :

Citation au cours longue conversation avec un ami Belge, Bomboko s'est amèrement plaint des articles dans lesquels il est décrit comme pro-belge. Bomboko déclare que de tels articles sont très néfastes pour l'opinion politique congolaise, toujours sous le coup de la propagande de Lumumba.

⁽¹⁹⁾ Integrale tekst van het telegram, R2, blz. 71.

⁽²⁰⁾ Voor een aantal gevallen lijkt het onderscheid gemakkelijk, voor een aantal andere blijft twijfel rijzen omdat het bewijsstuk ontbreekt, wat vaak het geval is.

⁽²¹⁾ Integrale tekst van

ment joue également en leur faveur car les leaders politiques ne les considérant pas comme de rivaux leur permettant d'effectuer travail effectif. Belgique continuera à donner suite à leurs demandes et à régler avec eux questions purement techniques. » ⁽¹⁹⁾.

Pourtant les Belges restés au Congo par exemple agissant soit en leur nom propre (R.2, pp. 72-73), soit en celui de leur autorité politique à Bruxelles ⁽²⁰⁾ qui leur attribue des tâches (R.2, p.192) ou qu'ils tiennent au courant de leurs activités quotidiennes selon l'opinion de leur pays vont appuyer le Collège pour atteindre et obliger Kasa Vubu à agir afin de réussir des actions directement politiques.

Télégramme du 1^{er} décembre de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministère des Affaires étrangères à Bruxelles; reproduire au ministère des Affaires Africaines et Caeymax :

« e/70/a communiqué à Crockart qui m'informe :
(...)

8. Suite évasion Lumumba, réaction immédiate Collège Commissaires Généraux et gouvernement Iléo indispensable sous double aspects militaire et psychologique. Cependant désorganisation et inerties totales et Kasa Vubu être inopérant à ce jour. Nombreuses pressions en cours pour provoquer cette action. Impossible sera tenté. » ⁽²¹⁾.

e) Le choix de Bomboko pour diriger le Collège

Si Bomboko est choisi, en son absence, pour diriger le Collège, c'est parce qu'il est considéré comme constituant un pouvoir à même de contrer Lumumba. Comment expliquer ce choix ?

Malgré sa participation à la Table Ronde politique de Bruxelles, Bomboko est un des rares politiques Congolais opérant à Léopoldville, non membre du PNP, qui continue à désavouer l'octroi rapide de l'Indépendance au Congo par la Belgique. Ainsi le jugement de Lumumba sur la colonisation s'oppose à celui de Bomboko pour qui « *Les Belges ont été des bons colonisateurs. Il y a eu quelques imperfections mais rien n'est parfait dans ce monde ...* ».

Bomboko joue un rôle politique favorable à l'intervention des troupes belges en juillet 1960 contre l'avis de son gouvernement et même du Chef de l'État. Il passe pour l'homme qui protège les Belges au Congo.

Télégramme daté du 18 octobre 1960 du Consulat de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles :

« Reçu de Lahaye information suivante :

Citation au cours longue conversation avec un ami Belge, Bomboko s'est amèrement plaint des articles dans lesquels il est décrit comme pro-belge. Bomboko déclare que de tels articles sont très néfastes pour l'opinion politique congolaise, toujours sous le coup de la propagande de Lumumba. De-

⁽¹⁹⁾ Texte intégral du télégramme, R2, p.71.

⁽²⁰⁾ Si pour certains cas la distinction semble facile, d'autres laissent planer le doute tant l'accès à la pièce à conviction arrive à manquer; ce qui est souvent le cas.

⁽²¹⁾ texte intégral du télégramme, R.2, p.73.

Demande que journaux belges ⁽²²⁾ cessent publier articles de ce genre et se déclare obligé attaquer gouvernement belge pour se maintenir. Il assura son interlocuteur de son désir de parvenir à renouer une réelle entente entre Belgique et Congo et s'affirma plus occidental que congolais. ».

Bomboko wordt beschouwd als het product van professor A. Doucy; zijn partij, de Union Mongo, wordt in Brussel gevormd op de vooravond van de Rondetafelconferentie. François Perin heeft het in zijn brief (uit Brussel) van 30 maart 1960 aan M. Collard over die steun :

« (...) Quant aux hommes dits de gauche du gouvernement Iléo (celui de février 1961), c'est-à-dire Justin Bomboko et Cyrille Adoula, c'est une erreur foncière de les avoir soutenu, parce qu'ils ne jouissent pratiquement d'aucun appui populaire. Ce sont des hommes seuls, occidentalisés, effrayés par la puissance de Lumumba et secrètement envieus à l'égard de la fascination qu'exerçait sur les foules le leader assassiné.

Notre ami Arthur a raison quand il appuie Sendwe parce que ce dernier a derrière lui tout un peuple au Katanga. En conseillant son ex-élève Bomboko, compromis avec Mobutu dans le coup d'État militaire qui a supprimé le Parlement à majorité lumumbiste, Arthur Doucy s'appuie sur le vide (le parti de Bomboko, l'Union Mongo, créé artificiellement et hâtivement en mars (?) 1960 avec l'appui de Solvay représente un député sur 137).

L'erreur de Doucy est celle d'une optique purement individualiste. On ne joue pas un rôle même occulte en télécommandant un homme isolé, fût-il universitaire. ».

Bomboko is bruikbaar, omdat de VN voor de zaak moeten worden gewonnen en de steun van België niet verloren mag gaan. Doordat Bomboko de leiding van het College krijgt, staat hij voortaan aan het hoofd van een structuur die hem een goede positie geeft aan de zijde van de twee andere belangrijkste politieke spelers in Leopoldstad : Kasa Vubu en Mobutu. De drie machtspunten zijn : het College, dat de regering vertegenwoordigt, het presidentschap van de republiek en het leger. Die versnipperde machtspunten gaan zich organiseren en vormen de basis van waaruit de oppositie tegen Lumumba zal ageren om de situatie in haar voordeel te keren.

De grote afwezige is echter de wetgevende macht, dat wil zeggen de twee Kamers. Om dat te ondervangen wordt de « Groep van Binza » het geschikte overlegkader.

II. DE GROEP VAN BINZA : EEN STRUCTUUR WAAR DE MACHTHEBBERS VAN LEOPOLDSTAD ELKAAR ONTMOETEN

Het College van commissarissen-generaal had de drie personen die door Katanga waren aangewezen en naar Leopoldstad waren uitgenodigd, niet opgenomen (R1, blz. 2). Sommige leden van het College (onder wie voorzitter Bomboko en ondervoorzitter Ndele) maakten ook deel uit van een parallelle, informele en beter geïnformeerde structuur, die op het verloop van de gebeurtenissen in Congo inspeelde. Het

⁽²²⁾ De Belgische schrijvende en gesproken pers had een anti-Lumumbacampagne gevoerd die een groot deel van de internationale opinie had « besmet » (zie verslag van J.C. Weregeme over de reis van Lumumba naar de VS eind juli 1960; zie ons verslag van oktober 2000, blz. 26-31).

mande que journaux belges ⁽²²⁾ cessent publier articles de ce genre et se déclare obligé attaquer gouvernement belge pour se maintenir. Il assura son interlocuteur de son désir de parvenir à renouer une réelle entente entre Belgique et Congo et s'affirma plus occidental que congolais. ».

Bomboko passe pour le produit du professeur A. Doucy, son parti l'« Union Mongo » naît à Bruxelles la veille de la tenue de la Table Ronde politique. Dans sa lettre datée de Bruxelles le 30 mars 1961, adressée à M. Collard, François Perin parle de ce soutien :

« (...) Quant aux hommes dits de gauche du gouvernement Iléo (celui de février 1961), c'est-à-dire Justin Bomboko et Cyrille Adoula, c'est une erreur foncière de les avoir soutenu, parce qu'ils ne jouissent pratiquement d'aucun appui populaire. Ce sont des hommes seuls, occidentalisés, effrayés par la puissance de Lumumba et secrètement envieus à l'égard de la fascination qu'exerçait sur les foules le leader assassiné.

Notre ami Arthur a raison quand il appuie Sendwe parce que ce dernier a derrière lui tout un peuple au Katanga. En conseillant son ex-élève Bomboko, compromis avec Mobutu dans le coup d'État militaire qui a supprimé le Parlement à majorité lumumbiste, Arthur Doucy s'appuie sur le vide (le parti de Bomboko, l'Union Mongo, créé artificiellement et hâtivement en mars (?) 1960 avec l'appui de Solvay représente un député sur 137).

L'erreur de Doucy est celle d'une optique purement individualiste. On ne joue pas un rôle même occulte en télécommandant un homme isolé, fût-il universitaire. ».

Bomboko est utile parce qu'il faut gagner l'ONU et garder le soutien de la Belgique. En obtenant la direction du Collège, Bomboko est dorénavant à la tête d'une structure qui le place en bonne position au côté des deux autres acteurs politiques les plus importants de Léopoldville : Kasa Vubu et Mobutu. Les trois pouvoirs, ce sont le Collège représentant l'exécutif, la présidence de la République et l'armée. Ce sont là les pouvoirs émiétés qui s'organisent et à partir desquels l'opposition à Lumumba va opérer pour retourner la situation en sa faveur.

Mais le grand absent, c'est le pouvoir législatif, c'est-à-dire les deux Chambres. Pour cela, le cadre de concertation efficace de ces pouvoirs devient le « Groupe de Binza ».

II. GROUPE DE BINZA : UNE STRUCTURE OÙ SE REJOIGNENT LES POUVOIRS DE LÉOPOLDVILLE

Le Collège des Commissaires généraux n'avait pas intégré les trois personnes désignées au Katanga conviées à rejoindre Léopoldville (R.1, p.2). Aussi, certains membres du Collège (dont son président Bomboko et son vice président Ndele) faisaient-ils partie d'une structure parallèle informelle mieux informée et intégrée dans le déroulement des événements du Congo. Il s'agit du « Groupe de Binza », du nom

⁽²²⁾ La presse belge, écrite et parlée, avait mené une campagne anti-Lumumba qui a « contaminé » en grande partie l'opinion internationale (cfr le rapport de J. C. Weregeme sur le voyage de Lumumba aux USA fi juillet 1960; Voir notre rapport d'octobre 2000, pp. 26- 31.

gaat om de Groep van Binza, genoemd naar een woonwijk in Leopoldstad⁽²³⁾. Het gaat om een onderwerp waarover weinig is geweten, omdat de getuigen-medespelers er altijd het stilzwijgen hebben toe gedaan. Verschillende belangrijke werken over de Congolese crisis vermelden het zonder er evenwel op in te gaan.

a) Oorsprong van de Groep van Binza

Tot op heden bestaat er maar één studie over de Groep van Binza, namelijk die van Walter Geerts⁽²⁴⁾. Maar die behandelt het onderwerp pas vanaf de maanden maart-april, dat wil zeggen na de moord op Lumumba. Toch was de groep actief vanaf de eerste weken na de onafhankelijkheid van Congo. Hierna volgt een getuigenis van Serge Michel :

« (...) Holden Roberto confiait tout à Fanon et quand ils sont arrivés, moi je ne savais pas très bien, je savais qu'il se passait beaucoup de choses à l'ambassade de Tunisie, mais je n'étais pas au courant jusqu'à ce point-là et là Fanon me dit : « Serge, laisse tomber Lumumba, passe pour Kasa-Vubu » devant Yazid et Omar Ousedik. Alors je lui dis : « Je m'excuse, mais je voudrais quand même que tu t'expliques ». « Écoute, il est cuit, il est grillé, il n'en a plus pour longtemps, n'oublie pas que tu représentes surtout l'Algérie ici, et que bon, tu es attaché de presse de Lumumba, c'est entendu, mais n'oublie jamais que tu es ici au titre de la coopération fraternelle inter africaine et que tu es d'abord FLN ». Bon, moi, évidemment, je pose la question au vrai responsable, parce que Fanon n'était pas responsable, qui était Yazid, et je lui pose la question. Il me dit « Oh, écoute, sois prudent. Sois prudent, mais je n'ai pas de conseil à te donner. Tu vois, du calme, mais t'emballe pas et sois prudent, c'est tout ce que je peux te dire ». Et ça se passait, ils sont arrivés vers le 20, un peu avant le 20 août, donc les jeux étaient déjà faits. Et là je veux quand même en savoir plus, j'ai des doutes. Et il me dit : « Écoute, il y a un groupe qui travaille très fort et qui sont des gens sérieux et qui travaillent au Groupe de Binza (...) »⁽²⁵⁾.

In het begin hebben de ontmoetingen van de Groep van Binza vooral plaats in de ambassades. Hierover nog een getuigenis van Serge Michel :

« (...) Fanon me disant : « J'ai confiance en lui, tu peux marcher avec Holden et tu peux tout savoir ». Et c'est comme ça que par la suite je l'ai su et les réunions, pour plus de sûreté, se déroulaient à l'Ambassade de Tunisie, pas toujours, parce que c'était pas toujours nécessaire d'aller à l'Ambassade de Tunisie mais quand la réunion était importante et réclamant certaine sécurité, certains secrets, etc, mais aussi la collaboration et l'appui de l'étranger, Tunis c'était une courroie de transmission, et j'ai eu la confirmation quand j'ai fait le discours de la conférence (panafricaine), Habib Bourguiba junior était fou furieux et le soir au restaurant s'approche de moi et me dit : « Ah bravo ton discours, c'est papa qui va être content »⁽²⁶⁾.

⁽²³⁾ De Groep van Binza, dat wil zeggen de groep Congolezen die de macht gaan « organiseren » door zich af te zetten tegen Lumumba en hem op te volgen, is niet dezelfde als een andere vorige groep met dezelfde naam die tijdens de koloniale periode was bijeengekomen en Europeanen onder haar leden telde.

⁽²⁴⁾ Walter Geerts, *Binza 10. De eerste tien onafhankelijkheidsjaren van de democratische republiek Kongo*, Gent, Story-Scientia, 1970.

⁽²⁵⁾ Cfr. R.2, blz. 55.

⁽²⁶⁾ Cfr. R.2, blz. 56.

d'un quartier résidentiel de Léopoldville⁽²³⁾. Il s'agit d'un sujet sur lequel les informations sont rares, les témoins-acteurs se sont toujours gardés d'en parler. Divers travaux importants sur la crise congolaise l'évoquent, sans le décortiquer.

a) Origine du Groupe de Binza

Il n'existe à ce jour qu'une étude connue sur le Groupe de Binza, celle de Walter Geerts⁽²⁴⁾. Mais celle-ci ne traite du sujet qu'à partir de mars-avril 1961, c'est-à-dire après l'assassinat de Lumumba. Pourtant, ce groupe avait commencé à fonctionner dès les premières semaines de l'Indépendance du Congo. Voici un témoignage de Serge Michel :

« (...) Holden Roberto confiait tout à Fanon et quand ils sont arrivés, moi je ne savais pas très bien, je savais qu'il se passait beaucoup de choses à l'ambassade de Tunisie, mais je n'étais pas au courant jusqu'à ce point-là et là Fanon me dit : « Serge, laisse tomber Lumumba, passe pour Kasa-Vubu » devant Yazid et Omar Ousedik. Alors je lui dis : « Je m'excuse, mais je voudrais quand même que tu t'expliques ». « Écoute, il est cuit, il est grillé, il n'en a plus pour longtemps, n'oublie pas que tu représentes surtout l'Algérie ici, et que bon, tu es attaché de presse de Lumumba, c'est entendu, mais n'oublie jamais que tu es ici au titre de la coopération fraternelle inter africaine et que tu es d'abord FLN ». Bon, moi, évidemment, je pose la question au vrai responsable, parce que Fanon n'était pas responsable, qui était Yazid, et je lui pose la question. Il me dit « Oh, écoute, sois prudent. Sois prudent, mais je n'ai pas de conseil à te donner. Tu vois, du calme, mais t'emballe pas et sois prudent, c'est tout ce que je peux te dire. ». Et ça se passait, ils sont arrivés vers le 20, un peu avant le 20 août, donc les jeux étaient déjà faits. Et là je veux quand même en savoir plus, j'ai des doutes. Et il me dit : « Écoute, il y a un groupe qui travaille très fort et qui sont des gens sérieux et qui travaillent au Groupe de Binza (...) »⁽²⁵⁾.

À ses débuts, les rencontres du Groupe de Binza se tiennent plus dans les Ambassades. À ce sujet, encore un témoignage de Serge Michel :

« (...) Fanon me disant : « J'ai confiance en lui, tu peux marcher avec Holden et tu peux tout savoir ». Et c'est comme ça que par la suite je l'ai su et les réunions, pour plus de sûreté, se déroulaient à l'Ambassade de Tunisie, pas toujours, parce que c'était pas toujours nécessaire d'aller à l'Ambassade de Tunisie mais quand la réunion était importante et réclamant certaine sécurité, certains secrets, etc, mais aussi la collaboration et l'appui de l'étranger, Tunis c'était une courroie de transmission, et j'ai eu la confirmation quand j'ai fait le discours de la conférence (panafricaine), Habib Bourguiba junior était fou furieux et le soir au restaurant s'approche de moi et me dit : « Ah bravo ton discours, c'est papa qui va être content. »⁽²⁶⁾.

⁽²³⁾ Le « Groupe de Binza » c'est-à-dire le groupe de Congolais qui vont « organiser » le pouvoir en s'opposant et succédant à Lumumba n'est pas le même qu'un autre regroupement antérieur du même nom qui avait fonctionné à l'époque coloniale en comptant des Européens parmi ses membres.

⁽²⁴⁾ Walter Geerts, *Binza 10. De eerste tien onafhankelijkheidsjaren van de Democratische Republiek Kongo*, Gand, E. Story-Scientia, 1970.

⁽²⁵⁾ Cfr. R.2, p.55

⁽²⁶⁾ Cfr. R.2, p.56.

« (...) L'ambassade de Tunisie entretenait les meilleurs rapports avec Adoula, d'abord Adoula et puis Kasa-Vubu et Iléo, etc. Les Marocains, eux c'était assez différent, ça se passait par l'intermédiaire du général Kettani. Kettani, qui était, en fait, un général français et qui en tant que général, âgé déjà, était le plus haut gradé dans l'armée marocaine. Il avait quitté depuis très peu de temps l'armée française et le général Kettani s'est retrouvé chef des casques bleus au Congo, avec entre autres missions de former l'armée congolaise, c'est-à-dire de partir de la Force Publique et d'en faire une armée et pour ce travail Lumumba avait délégué Mobutu, qui était secrétaire d'État à la Défense Nationale, puisque Lumumba en était le ministre. Lumumba était premier ministre et ministre de la Défense Nationale entre autres, Mobutu était secrétaire d'État et était en rapport quotidien avec Kettani. Il est particulièrement intéressant de voir le chemin rapidement parcouru par Mobutu qui, au moment du premier coup d'État au début septembre 1960, fait son premier coup d'État toujours accompagné d'un capitaine des transmissions de l'armée marocaine, un officier marocain qui lui-même évidemment met son unité et ses moyens à la disposition de Mobutu » ⁽²⁷⁾.

b) Identificatie van de leden en werking van de Groep van Binza

De commissaires généraux F. Kazadi en J. Mukamba, die zich met de begeleiding van Lumumba belastten, en Okito en Mpolo (voor de rest van het traject vanaf de halte te Moanda tot de plaats van de moord) maken niet rechtstreeks deel uit van de Groep van Binza. Zoals ook anderen (Nussbaumer, Iléo, ...) waren zij bij sommige ontmoetingen betrokken om een of andere zending uit te voeren.

Volgens André Lahaye bestond de Groep van Binza, die informeel en ongestructureerd was, tot de periode waarin Patrice Lumumba werd vermoord maar uit zes leden : Joseph Mobutu, Victor Nendaka, Albert Ndele, Cyrille Adoula, Justin Bomboko en Damien Kandolo. Ze woonden allen in de Binza-wijk, behalve de laatste twee. Precies omdat de machtsstructuren en de politieke klasse onvoldoende doeltreffend waren en de administratie zwak was, ontstond er een groepering van personen die in andere netwerken waren ingebed (banden met de *Sûreté*, met westerse diensten, enz.) waar een aantal beslissingen worden of kunnen worden genomen.

De leden van de Groep van Binza kiezen elkaar tot medelid of worden erbij gekozen, waarbij rekening wordt gehouden met hun ervaring in de politieke partijen en met het verloop van de gebeurtenissen. Een belangrijk criterium dat hen bindt, is hun complementariteit, het feit dat ze tot min of meer verschillende machtsnetwerken behoren vóór ze, zo hopen ze althans, ertoe zullen komen die zelf te controleren. Door bijvoorbeeld de rechtstreekse opname van Kasa Vubu « uit te sluiten » lijkt die groep gemaakt « om paal en perk te stellen aan het streven van de leiders van de Mouvement National Congolais ». In een zeer recent verleden hebben vier kernleden (Mobutu, Kandolo, Nendaka en Adoula) zij aan zij met Lumumba gewerkt : Adoula en Nendaka zijn medewerkers van Lumumba geweest in de partij en Mobutu en Kandolo in zijn kabinetten; wat maakt dat ze mogen menen hem goed te kennen.

⁽²⁷⁾ Cfr. R2, blz. 52.

« (...) L'ambassade de Tunisie entretenait les meilleurs rapports avec Adoula, d'abord Adoula et puis Kasa Vubu et Iléo, etc. Les Marocains, eux c'était assez différent, ça se passait par l'intermédiaire du général Kettani. Kettani, qui était, en fait, un général français et qui en tant que général, âgé déjà, était le plus haut gradé dans l'armée marocaine. Il avait quitté depuis très peu de temps l'armée française et le général Kettani s'est retrouvé chef des casques bleus au Congo, avec entre autres missions de former l'armée congolaise, c'est-à-dire de partir de la Force Publique et d'en faire une armée et pour ce travail Lumumba avait délégué Mobutu, qui était secrétaire d'État à la Défense Nationale, puisque Lumumba en était le ministre. Lumumba était premier ministre et ministre de la Défense Nationale entre autres, Mobutu était secrétaire d'État et était en rapport quotidien avec Kettani. Il est particulièrement intéressant de voir le chemin rapidement parcouru par Mobutu qui, au moment du premier coup d'État au début septembre 1960, fait son premier coup d'État toujours accompagné d'un capitaine des transmissions de l'armée marocaine, un officier marocain qui lui-même évidemment met son unité et ses moyens à la disposition de Mobutu » ⁽²⁷⁾.

b) Identification des membres et fonctionnement du Groupe de Binza

Les Commissaires généraux F. Kazadi et J. Mukamba qui se chargèrent d'escorter Lumumba, Okito et Mpolo de l'escale de Moanda pour la poursuite du trajet vers la mort ne font pas directement partie du Groupe de Binza. Comme d'autres personnes encore (Nussbaumer, Iléo ...), ils étaient associés à certaines rencontres du Groupe afin de remplir l'une ou l'autre mission.

Informel et non structuré, le Groupe de Binza n'était composé jusqu'à la période où intervient l'assassinat de Patrice Lumumba que des six membres effectifs, affirme André Lahaye. Il s'agit de Joseph Mobutu, Victor Nendaka, Albert Ndele, Cyrille Adoula, Justin Bomboko et Damien Kandolo. Toutes ces personnes habitaient le quartier de Binza, sauf les deux dernières citées. C'est le manque d'efficacité des structures de pouvoir et de la classe politique, la faiblesse de l'administration qui entraîne un regroupement de personnes intégrées à des réseaux (rapport avec la *Sûreté*, les services occidentaux ...) où se prennent et/ou peuvent se prendre quelques décisions.

Les membres du Groupe se cooptent ou sont cooptés en tenant compte de leur expérience dans les partis politiques et sur base du déroulement de la situation. Un critère important qui unit ces gens est aussi leur complémentarité, leur appartenance à des réseaux plus ou moins différents de pouvoir avant, espèrent-ils, d'arriver à le contrôler réellement. En « *excluant* » d'incorporer directement Kasa Vubu, par exemple, ce groupe paraît être créé « *pour faire pièce à la tendance des leaders du Mouvement National Congolais* ». Dans le passé très récent, quatre membres de son noyau (Mobutu, Kandolo, Nendaka et Adoula) ont côtoyé Lumumba : Adoula et Nendaka ont été ses adjoints dans le parti et Mobutu et Kandolo dans ses cabinets. Ce qui fait qu'ils peuvent estimer bien le connaître.

⁽²⁷⁾ Cfr. R.2, p.52.

Om de « Congolese crisis » te helpen begrijpen en de redenen waarom die groepering in de praktijk zo doeltreffend is gebleken, moeten de individuele leden van de Groep van Binza worden belicht en de werking ervan worden bestudeerd.

i) *Identificatie van de leden*

1. *Justin Bomboko*. Bovenop zijn voorzittersfunctie is hij het hoofd van de diplomatie zowel in de regering-Lumumba als in het College van commissarissen-generaal. In de Groep van Binza is hij degene die in het parlement (hij is gekozen als volksvertegenwoordiger) het hoofd kan bieden aan Lumumba. Hij heeft lef en staat op goede voet met vele westerlingen. Uit zijn discussies met de vertegenwoordiger van de VN in Congo, de heer Dayal, die hij soms uitschold, blijkt hoezeer hij zich kon opdringen, zelfs al bleef hij in zijn gedrag een « grote student », die altijd tijd genoeg had en die druk bezig was met het vrouwelijk schoon.

2. *Albert Ndele*. Hij staat dicht bij Kasa Vubu en de ABAKO. Al sinds de rondetafelconferentie van april-mei 1960 blijkt hij te zijn voorbereid om de leiding van de financiën in Congo in handen te nemen ⁽²⁸⁾. Kort na het bekend raken van de resultaten van de verkiezingen van mei had Mandi het over Ndele in een handgeschreven brief aan Lumumba, die hier gedeeltelijk wordt weergegeven :

« (...) *Je t'entretiendrai plus spécialement du cas de M. Albert Ndele. Celui-ci s'est conduit très maladroitement; il est le collaborateur le plus direct des milieux financiers et de l'Administration. Il ne faut pas accepter sa candidature au poste de direction de cette société car, ce jeune homme nous a déçus tous. Il vient spécialement à Léo pour essayer de t'avoir et surtout t'influencer alors qu'ici sa conduite nous a découragés. Il faudra exiger que un de tes collaborateurs de confiance soit à la tête de cette Banque quitte à ce qu'il soit entouré des conseillers que vous pouvez choisir.*

D'autre part, Albert défend maintenant Kasa-Vubu. Et de ce fait il a tout arrangé avec ce dernier pour désigner des gens de droite à la Banque. Comme Mobutu pourra te l'apprendre, Albert Ndele a mené une campagne anti-Lumumba quelque chose d'incroyable. En conséquence, il ne faudra rien accepter des propositions qu'il te fera, elles sont toutes intentionnées et tout cela est conçu pour t'écarter, toi et tes collaborateurs aux postes clés de l'Administration du Congo. Je me suis moi-même insurgé contre ces manœuvres au ministère, d'ailleurs Mobutu te dira le tout de vive voix. Il faudra te méfier systématiquement de Ndele car c'est un mauvais garçon, il ne vise que l'intérêt des gens de droite et il est corrompu complètement. Le seul jeune homme qui s'est tenu un peu à l'écart de toutes ces tractations c'est Loliki Evariste.

Une autre chose est la création de cette fameuse Société de développement. À franchement parlé, cette société est du néocolonialisme malgré les aspects flatteurs qu'elle présente. À mon avis, il faut purement et simplement rejeter la dite Société, toujours, Albert Ndele a essayé de tout manager pour que la direction de cette société soit mise entre les mains des collaborationnistes. Il y a donc lieu de ne pas accepter la création de la dite Société. D'ailleurs, plusieurs nominations viennent de vous être proposées au Collège Exécutif Général,

⁽²⁸⁾ Ndele krijgt die post (opnieuw) zodra Lumumba in september 1960 aan de kant is geschoven.

Procéder à l'identification des membres et à l'étude du fonctionnement du Groupe de Binza qui ressemble à un puzzle peut aider à comprendre la « *crise congolaise* », les raisons de l'efficacité de cette association sur le terrain.

i) *Identification des membres*

1. *Justin Bomboko* : Il est le chef de la diplomatie dans le Gouvernement Lumumba comme dans le Collège des Commissaires généraux, en plus de sa charge de Président. Dans le Groupe de Binza, il est celui qui peut tenir tête à Lumumba dans les discussions au parlement (il a été élu député). Il a de l'audace et ses entrées dans les milieux occidentaux. Ses discussions avec le représentant de l'ONU au Congo, M. Dayal, qu'il engueulait parfois, montrent combien il pouvait s'imposer, même si, par son comportement, l'homme reste un « *grand étudiant* », irrespectueux du temps et très occupé par ses conquêtes féminines.

2. *Albert Ndele* : Il est proche de Kasa Vubu et de l'Abako. Il semble avoir été préparé, dès la conférence de la Table Ronde économique d'avril-mai 1960, à prendre la direction des finances du Congo ⁽²⁸⁾. Une fois que les résultats des élections de mai furent connus, André Mandi parlait à Lumumba de Ndele dans la lettre manuscrite dont une partie est citée ci-dessus.

« (...) *Je t'entretiendrai plus spécialement du cas de M. Albert Ndele. Celui-ci s'est conduit très maladroitement; il est le collaborateur le plus direct des milieux financiers et de l'Administration. Il ne faut pas accepter sa candidature au poste de direction de cette société car, ce jeune homme nous a déçus tous. Il vient spécialement à Léo pour essayer de t'avoir et surtout t'influencer alors qu'ici sa conduite nous a découragés. Il faudra exiger que un de tes collaborateurs de confiance soit à la tête de cette Banque quitte à ce qu'il soit entouré des conseillers que vous pouvez choisir.*

D'autre part, Albert défend maintenant Kasa Vubu. Et de ce fait il a tout arrangé avec ce dernier pour désigner des gens de droite à la Banque. Comme Mobutu pourra te l'apprendre, Albert Ndele a mené une campagne anti-Lumumba quelque chose d'incroyable. En conséquence, il ne faudra rien accepter des propositions qu'il te fera, elles sont toutes intentionnées et tout cela est conçu pour t'écarter, toi et tes collaborateurs aux postes clés de l'Administration du Congo. Je me suis moi-même insurgé contre ces manœuvres au ministère, d'ailleurs Mobutu te dira le tout de vive voix. Il faudra te méfier systématiquement de Ndele car c'est un mauvais garçon, il ne vise que l'intérêt des gens de droite et il est corrompu complètement. Le seul jeune homme qui s'est tenu un peu à l'écart de toutes ces tractations c'est Loliki Evariste.

Une autre chose est la création de cette fameuse Société de développement. À franchement parlé, cette société est du néocolonialisme malgré les aspects flatteurs qu'elle présente. À mon avis, il faut purement et simplement rejeter la dite Société, toujours, Albert Ndele a essayé de tout manager pour que la direction de cette société soit mise entre les mains des collaborationnistes. Il y a donc lieu de ne pas accepter la création de la dite Société. D'ailleurs, plusieurs nominations viennent de vous être proposées au Collège Exécutif Général, la

⁽²⁸⁾ Ndele (re)trouve ce poste dès que Lumumba a été mis à l'écart dès septembre 1960.

la plupart de ces nominations sont partisanses et l'Administration a essayé tout simplement de placer les gens qu'elle sait qu'ils défendent une thèse belge.

De toutes façons, j'ai demandé à ce que Mobutu t'entretienne de tous ces problèmes. Je ne suis pas venu moi-même parce que je suis en plein examen.

Voici encore un autre aspect du problème. Le ministère du Congo est en train de tout arranger pour nommer comme stagiaires diplomates des gens qui sont strictement à sa solde. Je suis allé protesté au cabinet du ministère pour cette manœuvre et comme ils avaient peur que je dénonce cette manœuvre ils ont accepté ma candidature. Il s'agit de tout faire pour que les postes les plus importants soient occupés par des nationalistes. Il y a donc lieu de surveiller le télégramme qu'ils ont envoyé au Collège Exécutif pour mon cas et de faire procéder de toute urgence à trouver une solution. Voici le numéro de ce Téléx : n° 23508/cab. qui est parti le 8 juin 1960. C'est le seul moyen de sauver le Parti MNC. Il faut que votre Œil soit partout et surtout aux nœuds des problèmes.

Il faut demander tous les renseignements à Mobutu. C'est moi-même qui ai exigé pour qu'il accompagne Ndele et les autres et cela afin de déjouer ses manœuvres et de te mettre au courant de son attitude ainsi que celles des autres. Si tu as strictement besoin de moi il suffit de m'envoyer un télégramme. Voici mon adresse : André Mandi, 39 avenue Brillat-Savarin. Il faut lutter Patrice car, c'est pour sauver le Pays et tu es le seul qui comprends.

Pour finir, j'aimerais t'entretenir brièvement d'un jeune homme que je trouve très bien. Il est dynamique et très capable. Il est nationaliste : c'est M. Lumbala. Ce jeune homme est le seul avec Mobutu et moi-même qui te défendons. Tous les autres essaient plutôt de défendre Kasa-Vubu ou M. Kalonji à la tête de l'État. À ce propos, Albert Ndele a tout arrangé pour que l'on porte Kasa-Vubu à la tête de l'État. Il vient à Léo pour justement essayer de contacter les autres partis pour les amener à faire un front anti-Lumumba.

Donc

1° méfiance à l'égard d'Albert Ndele; rejette toutes les propositions faites à son nom car il est collaborationniste et surtout il s'est montré ici anti-Lumumba.

2° rejette la Société de Développement car, c'est du néo-colonialisme. N'accepte rien de cette société à moins d'y placer à sa tête des gens qui sont nationalistes.

Courage, courage Patrice.

Bien à toi (Sé) Mandi »⁽²⁹⁾.

Ndele is dus al van voor zijn terugkeer naar Congo geen buitenstaander; hij heeft nog steeds voeling met zijn professoren en/of vrienden, die zich met zijn politieke optreden blijven bemoeien. Getuige daarvan een lange brief van 10 december 1960 van E. De Jonghe⁽³⁰⁾, die op dat ogenblik adviseur is bij het kabinet van de Belgische eerste minister en die de belangrijkste politieke problemen tussen Congo en België aansnijdt. Dat schrijven begint als volgt :

« Monsieur le Vice-Président,

Puis-je me prévaloir des relations cordiales que nous avons toujours entretenues pour écrire des choses du Congo. Je le

plupart de ces nominations sont partisanses et l'Administration a essayé tout simplement de placer les gens qu'elle sait qu'ils défendent une thèse belge.

De toutes façons, j'ai demandé à ce que Mobutu t'entretienne de tous ces problèmes. Je ne suis pas venu moi-même parce que je suis en plein examen.

Voici encore un autre aspect du problème. Le ministère du Congo est en train de tout arranger pour nommer comme stagiaires diplomates des gens qui sont strictement à sa solde. Je suis allé protesté au cabinet du ministère pour cette manœuvre et comme ils avaient peur que je dénonce cette manœuvre ils ont accepté ma candidature. Il s'agit de tout faire pour que les postes les plus importants soient occupés par des nationalistes. Il y a donc lieu de surveiller le télégramme qu'ils ont envoyé au Collège Exécutif pour mon cas et de faire procéder de toute urgence à trouver une solution. Voici le numéro de ce Téléx : n° 23508/cab. qui est parti le 8 juin 1960. C'est le seul moyen de sauver le Parti MNC. Il faut que votre Œil soit partout et surtout aux nœuds des problèmes.

Il faut demander tous les renseignements à Mobutu. C'est moi-même qui ai exigé pour qu'il accompagne Ndele et les autres et cela afin de déjouer ses manœuvres et de te mettre au courant de son attitude ainsi que celles des autres. Si tu as strictement besoin de moi il suffit de m'envoyer un télégramme. Voici mon adresse : André Mandi, 39 avenue Brillat-Savarin. Il faut lutter Patrice car, c'est pour sauver le Pays et tu es le seul qui comprends.

Pour finir, j'aimerais t'entretenir brièvement d'un jeune homme que je trouve très bien. Il est dynamique et très capable. Il est nationaliste: c'est M. Lumbala. Ce jeune homme est le seul avec Mobutu et moi-même qui te défendons. Tous les autres essaient plutôt de défendre Kasa Vubu ou M. Kalonji à la tête de l'État. À ce propos, Albert Ndele a tout arrangé pour que l'on porte Kasa Vubu à la tête de l'État. Il vient à Léo pour justement essayer de contacter les autres partis pour les amener à faire un front anti-Lumumba.

Donc

1° méfiance à l'égard d'Albert Ndele; rejette toutes les propositions faites à son nom car il est collaborationniste et surtout il s'est montré ici anti-Lumumba.

2° rejette la Société de Développement car, c'est du néo-colonialisme. N'accepte rien de cette société à moins d'y placer à sa tête des gens qui sont nationalistes.

Courage, courage Patrice.

Bien à toi (Sé) Mandi. »⁽²⁹⁾.

Ndele a donc intégré des réseaux avant de retourner au Congo; il a gardé des attaches avec ses professeurs et/ou amis qui continuent à interférer dans son action politique. En témoigne une longue lettre du 10 décembre 1960 de E. De Jonghe⁽³⁰⁾, à ce moment conseiller près le Cabinet du Premier ministre de la Belgique, qui aborde les principaux problèmes politiques entre les Congo et la Belgique. D'entrée, celle-ci commence par :

« Monsieur le Vice-Président,

Puis-je me prévaloir des relations cordiales que nous avons toujours entretenues pour écrire des choses du Congo. Je le

⁽²⁹⁾ Cfr. R2, blz. 23-24.

⁽³⁰⁾ Cfr. R1, blz. 40-42.

⁽²⁹⁾ Cfr. R.2., pp. 23-24.

⁽³⁰⁾ Cfr R.1, pp. 40-42.

ferai d'une façon claire et directe et sans intention aucune de vous attirer dans un quelconque imbroglio para-diplomatique. Mon seul but est de rendre service à mon pays et d'aider ceux de mes anciens étudiants congolais dont je suis fier et que je considère comme des grands patriotes qui méritent bien de leur patrie en ce moment. Je tiens tout particulièrement à vous féliciter personnellement de votre conduite courageuse et même héroïque dans la période difficile que traverse votre beau pays (...). »

Is het wegens die brief of wegens andere soortgelijke tussenkomsten, het communiqué van het College waarin het Belgische gezag (regering en monarchie) aan de kaak wordt gesteld en dat in Leopoldstad op 10 december moest verschijnen, zal niet worden uitgegeven. De brief van De Jonghe beantwoordde precies aan de inhoud van het « geannuleerde » communiqué ⁽³¹⁾.

3. *Cyrille Adoula*. Tijdens de kolonisatie was hij bediende in de privé-sector, dan werd hij klerk bij de Congolese Centrale Bank, vervolgens voorzitter van het FGTB-Congo en lid van de oud-leerlingenbond van de paters van Scheut (Adapes). Diverse getuigenissen tekenen hem als een doordacht, maar weinig zelfzeker man. La libre Belgique schreef op 10 februari 1961 over hem : (...) is één van de schitterendste Congolese politici; hij heeft een vorming genoten aan de marxistische vakbondsschool, maar kon die theorie loslaten en zich richten op de echte problemen van Congo; hij schaarde zich resoluut aan de zijde van Kasa Vubu.

Serge Michel beschrijft de buitenlandse steun, waarvan Adoula gebruik maakte :

« (...) les Marocains, pour Adoula, étaient placés en second, c'étaient les Tunisiens qui avaient le premier rôle. Pour une raison très simple; c'est que l'un des meilleurs amis d'Habib Bachour, le chef des syndicats tunisiens, de l'époque, était Erving Brown. Erving Brown était le secrétaire général adjoint de l'AFLCIO, syndicat des États-Unis. (...) Il est resté très longtemps Secrétaire général adjoint et trésorier et il était évidemment, il avait un poste de responsabilité très élevé dans la CISL. C'était en même temps l'agent responsable de la CIA pour l'Afrique du Nord et qui, en 1960, en a profité pour s'infiltrer au (...) Congo.(...).

J'ai attendu un peu, un peu puis finalement Mobutu voulait me tuer avec Félix Moumié, je me suis réfugié à l'Ambassade de Guinée, de Guinée-Conakry, évidemment, il n'y en avait qu'une. Et puis un message est arrivé du gouvernement provisoire à Tunis, m'ordonnant de me réfugier à l'Ambassade de Tunisie, parce qu'ils disposaient d'une radio très forte grâce à laquelle je pouvais être en rapport avec eux. Alors j'ai traversé la rue parce que l'Ambassade se trouvait face à face, à peu de chose près et je me suis réfugié à l'Ambassade de Tunisie où je suis resté jusqu'à mon départ et là j'ai assisté à des choses. Fatalement, parce que l'ambassade était toute petite d'abord, et que j'habitais dedans et que Habib Bourguiba était parti et qu'il ne restait plus que Mestri. Mestri qui était un type en début de carrière, il faisait donc des erreurs me demandait des conseils et puis, en me demandant des conseils, il m'apprenait pas mal des choses. Il m'a appris les rapports privilégiés avec Mobutu, à partir du coup d'Etat, et puis l'effort qu'il faisait, lui, pour regrouper ses hommes, en particulier

⁽³¹⁾ Cfr. R1, blz. 39-40.

ferai d'une façon claire et directe et sans intention aucune de vous attirer dans un quelconque imbroglio para-diplomatique. Mon seul but est de rendre service à mon pays et d'aider ceux de mes anciens étudiants congolais dont je suis fier et que je considère comme des grands patriotes qui méritent bien de leur patrie en ce moment. Je tiens tout particulièrement à vous féliciter personnellement de votre conduite courageuse et même héroïque dans la période difficile que traverse votre beau pays (...). »

Est-ce à cause de cette lettre ou d'autres interférences du même genre, le communiqué du Collège dénonçant les pouvoirs belges (gouvernement et monarchie), qui devait paraître à Léopoldville le même 10 décembre, ne sera pas diffusé. La lettre de De Jonghe répondait exactement au contenu du communiqué « annulé » ⁽³¹⁾.

3. *Cyrille Adoula* : Pendant la colonisation, il a été employé dans le privé et, puis devient commis à la Banque centrale du Congo, président de la FGTB/Congo et membre de l'Association des anciens élèves des Pères de Scheut (Adapes). Divers témoignages le présentent comme un homme raisonné mais peu sûr de lui-même. « *La Libre Belgique* » du 10 février 1961 dit de lui : « (...) est l'un des hommes les plus brillants de la politique congolaise. Il fut formé à l'école du syndicalisme marxiste, mais a su se détacher de la théorie pour aborder les vrais problèmes du Congo, et s'est rangé résolument du côté de Kasa Vubu. »

Serge Michel parle des soutiens extérieurs dont bénéficiait Adoula :

« (...) les Marocains, pour Adoula, étaient placés en second, c'étaient les Tunisiens qui avaient le premier rôle. Pour une raison très simple; c'est que l'un des meilleurs amis d'Habib Bachour, le chef des syndicats tunisiens, de l'époque, était Erving Brown. Erving Brown était le secrétaire général adjoint de l'AFLCIO, syndicat des États-Unis. (...) Il est resté très longtemps Secrétaire général adjoint et trésorier et il était évidemment, il avait un poste de responsabilité très élevé dans la CISL. C'était en même temps l'agent responsable de la CIA pour l'Afrique du Nord et qui, en 1960, en a profité pour s'infiltrer au (...) Congo.(...).

J'ai attendu un peu, un peu puis finalement Mobutu voulait me tuer avec Félix Moumié, je me suis réfugié à l'Ambassade de Guinée, de Guinée-Conakry, évidemment, il n'y en avait qu'une. Et puis un message est arrivé du gouvernement provisoire à Tunis, m'ordonnant de me réfugier à l'Ambassade de Tunisie, parce qu'ils disposaient d'une radio très forte grâce à laquelle je pouvais être en rapport avec eux. Alors j'ai traversé la rue parce que l'Ambassade se trouvait face à face, à peu de chose près et je me suis réfugié à l'Ambassade de Tunisie où je suis resté jusqu'à mon départ et là j'ai assisté à des choses. Fatalement, parce que l'ambassade était toute petite d'abord, et que j'habitais dedans et que Habib Bourguiba était parti et qu'il ne restait plus que Mestri. Mestri qui était un type en début de carrière, il faisait donc des erreurs me demandait des conseils et puis, en me demandant des conseils, il m'apprenait pas mal des choses. Il m'a appris les rapports privilégiés avec Mobutu, à partir du coup d'Etat, et puis l'effort qu'il faisait, lui, pour regrouper ses hommes, en

⁽³¹⁾ Cfr. R.1., pp. 39-40.

Adoula, etc, sur lesquels misaient non seulement la CISL, non seulement la Tunisie, mais aussi les Américains »⁽³²⁾.

4. Joseph Mobutu

« (...) L'Europe étant carrément pour Adoula. Ils avaient encore un peu peur de Mobutu, qu'ils connaissaient très peu, puisque Mobutu à l'époque (août et début septembre 1960) jouait double jeu. Il était en permanence avec Kettani mais il venait deux fois par jour nous voir (Cabinet Lumumba). Et très souvent le soir on le voyait et il restait à traîner une heure comme ça à boire du champagne, du whisky, beaucoup de whisky »⁽³³⁾.

5. *Damien Kandolo* : aanvankelijk is hij de spin die het web van de Groep van Binza weeft. Hij is geen academicus. Hij is lid van het College en bekleedt er de post van (adjunct-)commissaris voor Binnenlandse Zaken. Hij heeft de reputatie administratief zeer doeltreffend te zijn. Hij is kabinetschef geworden van Lumumba en is belast met het secretariaat van de ministerraad van zijn regering. Hij staat dicht bij Ndele omdat hij een deel van diens studie heeft betaald. Dankzij zijn afkomst (zijn vader is een Tetela, zijn moeder een Mongandja uit Isiro [Oostelijke provincie], hij is geboren in Boma en heeft daar een groot deel van zijn kinderjaren doorgebracht) en dankzij de relaties van zijn vrouw, die verwant is met Kasa Vubu, gaan voor Kandolo verschillende deuren tegelijk open. Kandolo heeft banden met Cyrille Adoula : beiden zijn belangrijke vakbondsleiders geweest, de ene bij de APIC, de andere in de socialistische vakbond (FGTB). Kandolo en Adoula hebben nauwe banden met André Lahaye. Kandolo en Mobutu zijn in het kabinet-Lumumba dicht bij elkaar gekomen. Ze vertegenwoordigden er de gematigde of spiontendens die stond tegenover die van Mpolo, Gizenga en Lumbala. Serge Michel getuigt :

« (...) J'ai assisté plusieurs fois à un Conseil des ministres. Au Conseil des ministres, en fait, il y avait Lumumba qui parlait et puis quelques autres qui plaçaient quelque fois leur petit couplet, mais le travail véritable se faisait entièrement dans le bureau de Lumumba qui était situé par Kandolo. Les ministres avaient beaucoup plus de contact avec Kandolo (...) »⁽³⁴⁾.

In het kabinet van Lumumba kwam Kandolo doorgaans als eerste aan (rond 7.30 uur) en verliet hij meestal als laatste (zelden vóór 18 uur) zijn kantoor tegenover de residentie en het kantoor van Lumumba. Hij was op de hoogte van alles wat daar gaande was. Serge Michel zegt dat Kandolo erop aandrong dat Lumumba hem voor sommige projecten « rustig liet werken »⁽³⁵⁾.

6. *Victor Nendaka* : hij was weliswaar niet welbespraakt of had geen duidelijk politiek charisma, maar kon achter de schermen netwerken opzetten en situaties in de hand houden. Hij had voordien nooit enige post bekleed in de partij van Lumumba, maar is er toch in geslaagd de MNC in handen te nemen toen de leider ervan in de gevangenis van Stanleystad was opgesloten, die beweging naar de verkiezingen van december 1959 te leiden, een congres te organiseren in Bukavu en er de zienswijze van Lumumba (die uiteindelijk zal worden

particulier Adoula, etc, sur lesquels misaient non seulement la CISL, non seulement la Tunisie, mais aussi les Américains. »⁽³²⁾.

4. Joseph Mobutu :

« (...) L'Europe étant carrément pour Adoula. Ils avaient encore un peu peur de Mobutu, qu'ils connaissaient très peu, puisque Mobutu à l'époque (août et début septembre 1960) jouait double jeu. Il était en permanence avec Kettani mais il venait deux fois par jour nous voir (Cabinet Lumumba). Et très souvent le soir on le voyait et il restait à traîner une heure comme ça à boire du champagne, du whisky, beaucoup de whisky »⁽³³⁾.

5. *Damien Kandolo* : Au départ, c'est lui l'araignée qui tisse la toile du Groupe de Binza. Il n'est pas universitaire. Il fait partie du Collège, où il occupe le poste de commissaire (adjoint) à l'Intérieur. Il est reconnu comme un administratif efficace. Il est devenu chef de cabinet de Lumumba et assure le secrétariat du conseil des ministres de son gouvernement. Il est proche de Ndele pour avoir payé une partie de ses études [ses origines — son père est tetela, sa mère mongandja d'Isiro (Province Orientale), il est né à Boma où il passe une bonne partie de son enfance — et les relations de sa femme, qui est apparentée à Kasa Vubu, font que Kandolo s'ouvre plusieurs portes à la fois]. Kandolo a des liens avec Cyrille Adoula : tous deux ont été des leaders syndicaux importants, l'un à l'APIC, l'autre dans le mouvement syndical socialiste (FGTB). Kandolo et Adoula sont fort liés à André Lahaye. Kandolo et Mobutu se sont rapprochés dans le cabinet Lumumba où ils ont constitué la tendance modérée et/ou espionne opposée à celle de Mpolo, Gizenga et Lumbala. Voici un témoignage de Serge Michel :

« (...) J'ai assisté plusieurs fois à un Conseil des ministres. Au Conseil des ministres, en fait, il y avait Lumumba qui parlait et puis quelques autres qui plaçaient quelque fois leur petit couplet, mais le travail véritable se faisait entièrement dans le bureau de Lumumba qui était situé par Kandolo. Les ministres avaient beaucoup plus de contact avec Kandolo(...) »⁽³⁴⁾.

Au cabinet Lumumba, Kandolo était généralement le premier à arriver (vers 7h1/2) et le dernier à quitter (rarement avant 18 heures) son bureau en face de la résidence et du bureau de Lumumba; il était au courant de tout ce qui s'y déroulait. Pour certains projets, dit Serge Michel, Kandolo insistait pour que Lumumba le « laisse travailler »⁽³⁵⁾.

6. *Victor Nendaka* : Sans bénéficier d'une parole aisée ou d'un charisme politique évident, il sait tisser dans l'ombre des réseaux et contrôler des situations. Il su, sans avoir occupé auparavant un quelconque poste dans le parti de Lumumba, reprendre en mains le MNC au moment où son leader était en prison à Stanleyville, le conduire aux élections de décembre 1959, organiser un congrès à Bukavu et y imposer la manière de voir de Lumumba (qui finira par être libéré et par participer à la Conférence de la Table Ronde Politique de

⁽³²⁾ Cfr. R.2, blz. 53-54 en 56-57.

⁽³³⁾ Cfr. R.2, blz. 53.

⁽³⁴⁾ Zie R.2, blz. 59-60.

⁽³⁵⁾ Zie R.2, blz. 64-66.

⁽³²⁾ Cfr. R.2, pp. 53-54 et pp. 56-57.

⁽³³⁾ Cfr. R.2, p.53.

⁽³⁴⁾ Cfr. R.2, pp. 59-60.

⁽³⁵⁾ Cfr. R.2, PP. 64-66.

bevrijd en zal deelnemen aan de politieke rondetafelconferentie in Brussel) te doen triomferen. Volgens getuigen kon Nendaka Lumumba doen luisteren, terwijl noch Ileo, noch Diomi, noch Ngalula erin geslaagd waren de onstuimigheid van de in oktober 1958 opgerichte unitaire MNC te temperen. Nendaka, Mobutu en Bomboko kenden Leopoldstad goed en de twee laatstgenoemden kenden ook in Brussel de weg omdat ze er gedurende lange periodes hadden verbleven.

Nendaka had contacten met buitenlandse veiligheidsdiensten, die zelfs agenten te zijner beschikking hebben gesteld ⁽³⁶⁾.

Er zij op gewezen dat al die Congolezen bekend stonden bij de diensten van de Koloniale Veiligheid, die erin was geslaagd ze te gebruiken als spionnen door hun wat geld te geven om hun bescheiden inkomen aan te vullen ⁽³⁷⁾.

ii) de werking van de Groep van Binza

De Groep van Binza is meer de vertegenwoordiging van een politieke generatie dan een groep die in de eerste plaats door ethnische of regionale banden bijeen wordt gehouden. Hij beïnvloedt de beslissingen die worden genomen in de verschillende formele structuren van de macht omdat hij een netwerk van relaties controleert dat zich over het hele land uitstrekt. In verband met Katanga bijvoorbeeld geeft Victor Nendaka aan dat hij alles wist wat daar gebeurde dankzij Floribert Kasongo, hoofdcommissaris bij de *Sûreté de l'Etat du Katanga* ⁽³⁸⁾. Die invloed van de Groep van Binza blijkt uit de houding van de commissarissen-generaal : die zijn ware meesters in het nemen van beslissingen die niet de minste uitwerking hebben, zolang Ndele en vooral Bomboko er niet bij betrokken zijn.

Aanvankelijk is Kandolo de echte leider van die equipe. Vanaf september 1960 begint Mobutu echter een belangrijker plaats in te nemen in de Groep van Binza. Hij versterkt snel zijn positie en maakt gebruik van de onzekerheid die in het leven wordt geroepen door de verschillende bandes aanhangers van de politieke actoren die tegenover elkaar staan, en van de bedreiging die het leger vormt sinds de opstand van juli (die heeft aangetoond hoe zwak de politici zijn).

Hoe zal hij tewerk gaan ? Eerst gaat hij een verbond aan met verscheidene militairen van wie hij kan opmaken dat ze hem niet ongenegen zijn en die invloed hebben op hun troepen. Want Mobutu is weliswaar militair, maar uit verschillende getuigenissen blijkt dat hij niet veel weet over het leger. Hij heeft meer ervaring met de militaire administratie (opleiding tot sergeant-boekhouder) en met de journalistiek, waar hij de man van Davister is geworden. Hij is intelligent en sluw en steunt op bondgenoten zoals Tshatshi of Boboso, die « onvervalste soldaten » zijn, en hij laat zich omringen door onderlegde buitenlandse adviseurs, zoals Marlière en Kettani. Als hij het militaire domein leert beheersen, probeert hij tijd te winnen op politiek vlak door de afwisselend gunstig en on-

⁽³⁶⁾ Zie R.2, blz. 57.

⁽³⁷⁾ Voor de biografie van de leden van de Groep van Binza, de commissarissen-generaal en alle andere bekende Congolese actoren die betrokken zijn in de zaak-Lumumba, zie R.1, blz. 9-29 en R.2, blz. 5-21.

⁽³⁸⁾ Zie ons verslag van april 2001 over de Sûreté au Katanga pendant la période où intervient l'exécution de Lumumba, Recueil des documents, blz. 8.

Bruxelles). Aux dires de témoins, Nendaka se faisait écouter par Lumumba, alors que ni Ileo, ni Diomi ou Ngalula n'ont réussi à tempérer les ardeurs du MNC unitaire créé au mois d'octobre 1958. Si Nendaka, Mobutu et Bomboko connaissaient bien Léopoldville, les deux derniers cités savaient aussi se débrouiller dans les arcanes de la vie bruxelloise pour y avoir passé de longs séjours.

Nendaka avait des contacts avec des réseaux de Sûreté extérieurs qui allaient jusqu'à mettre à sa disposition des agents ⁽³⁶⁾.

À noter que tous ces personnages congolais étaient connus des services de la Sûreté coloniale qui était parvenue à les utiliser comme indicateurs en leur octroyant un peu d'argent pour arrondir leurs revenus modestes ⁽³⁷⁾.

ii) fonctionnement du Groupe de Binza

Le Groupe de Binza représente une génération politique plus qu'un groupe soudé d'abord par des liens ethniques ou régionaux. Il influence les décisions qui se prennent dans les diverses structures formelles du pouvoir, parce qu'il contrôle un réseau de relations qui s'étend sur tout le pays. Du Katanga par exemple, Victor Nendaka nous dit qu'il savait tout ce qui se faisait à travers la personne de Floribert Kasongo, commissaire principal à la Sûreté de l'État du Katanga ⁽³⁸⁾. Cette influence du Groupe de Binza, transparaît dans le comportement des Commissaires généraux : ceux-ci se font une spécialité des prises de décisions qui n'ont aucun impact, aussi longtemps que Ndele et, surtout Bomboko ne s'impliquent pas.

Au départ, c'est Kandolo le véritable chef de cette équipe. Mais à partir de septembre 1960, Mobutu commence à gagner de l'importance au sein du Groupe de Binza. Il consolide rapidement sa position, exploitant la situation d'insécurité créée par les diverses bandes de partisans des acteurs politiques qui s'affrontent, et la menace que constitue l'armée, depuis la mutinerie de juillet (qui a révélé combien les politiques sont fragiles).

Comment va-t-il opérer ? D'abord, il s'allie dès le départ plusieurs militaires qui présentent des signes, qui ont un poids sur leurs troupes. Car, si Mobutu était certes militaire, il ne paraît pas connaître, d'après divers témoignages recoupés, grand chose à l'armée; il a davantage l'expérience de l'administration militaire (formation de sergent-comptable) et du journalisme, où il s'est fait l'homme de Davister. Mais intelligent et rusé, il va s'appuyer sur des alliés comme Tshatshi ou Boboso, qui sont des « *soldats brutes* », s'entourer de conseillers étrangers instruits, comme Marlière et Kettani. Au moment où il apprend à contrôler le terrain militaire, il tempore du côté politique en alternant blocages et ouvertures face aux initiatives, soit du Collège des Commissaires généraux,

⁽³⁶⁾ Cfr. R.2, p. 57.

⁽³⁷⁾ Pour les biographies des membres du Groupe de Binza, des Commissaires Généraux et tous autres acteurs congolais connus, impliqués dans l'affaire Lumumba, voir R.1 pp. 9-29 et R.2 pp. 5-21.

⁽³⁸⁾ Voir Notre rapport d'avril 2001, sur « La Sûreté au Katanga pendant la période où intervient l'exécution de Lumumba : Recueil des documents », p. 8.

gunstig te reageren op de initiatieven van hetzij het College van commissarissen-generaal, hetzij andere collega's van de Groep van Binza. Hieronder enkele voorbeelden :

Commissaris Ngwete verklaart tijdens de vergadering van het College van 24 september het volgende : « *Le Colonel Mobutu ne sait pas encore ce qu'il veut faire.* ».

Telegram (n° 693) van 20 oktober 1960 van het Belgisch Consulaat in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel :

« *J'ai reçu information suivante de Lahaye pour ministère des Affaires africaines et Caeymax :*

Citation :

sur intervention commissaire Général intérieur, au cours nuit hier, plusieurs opérations gendarmerie ont eu lieu. Notamment Sendwe Jason fut arrêté ainsi que Kashamura (...). Mobutu donna ordre libérer intéressés. Ceci a provoqué grand désappointement Commissaires Généraux.

Interventions énergiques en cours auprès Bomboko.

Tshimanga serait aussi libéré. Ce renseignement non recoupé cependant les interventions du Colonel Mobutu si elles perdurent rendront pays ingouvernable et redressement espéré impossible. Fin citation.

Sé/Dupret ».

Telegram van 1 december 1960 van de ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel, over te zenden aan de minister van Afrikaanse Zaken en Caeymax :

« *e070/a communique à crokart qui m'informe :*

1. attire votre attention sur gravité causé situation provoquée par évasion Lumumba. Désorganisation administrative congolaise et inertie Mobutu gênent mesures coordonnées pour intercepter Lumumba en route vers Stan. Malgré multiples efforts déployés le 30 par Divers Commissaires Mobutu n'a pu être touché.

(...)

Sé/Rothschild ».

Mobutu, een Mungala (volksstam Ngbandi) uit de Evenaarsprovincie is in alles het tegengestelde van iemand als Bolikango. Ondanks de invloed die laatstgenoemde op de Bangala uitoefent, is hij onderwijzer gebleven die verwacht dat de jongeren hem gehoorzamen en hem als « *de ancien* » erkennen. Zijn opleiding verliep volgens het door de missionarissen aangeboden model. Zijn wil om toenadering te zoeken tot Lumumba, die hij na diens aanhouding politiek verzwakt achtte, leidt er uiteindelijk toe dat hij uit het Belgische netwerk voor financiële steunverlening wordt gestoten en dat hij van de medestanders van de Binza-groep wordt verwijderd. Ileó — ook afkomstig van de Evenaarsprovincie, maar dan uit het zuidelijke deel zoals Bomboko, van de Mongo-volksstam — is sinds de crisis van het MNC in juli 1959 anti-Lumumbagezind, maar uit een politiek oogpunt is hij niet efficiënt. De samenstelling van zijn regering in september 1960 verliep zeer moeizaam, wat in contrast stond met de vastberadenheid en de alertheid waarvan Lumumba blijk had gegeven.

Vanaf oktober zullen de ontmoetingen van de Groep van Binza vaker bij Mobutu plaatsvinden omdat hij over de nodige ruimte beschikt (de vroegere villa van kolonel Vandewalle), maar ook omdat, aangezien de gastheer het leger « *contro-leert* », die plaats de leden van de groep veilig lijkt. Mobutu neemt zijn tijd om ervaring op te bouwen : hij talmt om een standpunt in te nemen, hij weegt zijn beslissingen af. Men

soit de ses autres collègues du Groupe de Binza. En voici quelques exemples :

Le Commissaire Ngwete déclare lors de la réunion du Collège de 24 septembre : « (...) *Le Colonel Mobutu ne sait pas encore ce qu'il veut faire.* ».

Télégramme (n° 693) du 20 octobre 1960 du Consulat de Belgique à Brazzaville au ministère des Affaires étrangères à Bruxelles :

« *J'ai reçu information suivante de Lahaye pour ministère des Affaires africaines et Caeymax :*

Citation :

sur intervention commissaire Général intérieur, au cours nuit hier, plusieurs opérations gendarmerie ont eu lieu. Notamment Sendwe Jason fut arrêté ainsi que Kashamura (...). Mobutu donna ordre libérer intéressés. Ceci a provoqué grand désappointement Commissaires Généraux.

Interventions énergiques en cours auprès Bomboko.

Tshimanga serait aussi libéré. Ce renseignement non recoupé cependant les interventions du Colonel Mobutu si elles perdurent rendront pays ingouvernable et redressement espéré impossible. Fin citation.

Sé/Dupret ».

Télégramme du 1 décembre 1960 de l'Ambassade de à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles ; à reproduire au ministre des Affaires Africaines et caeymax

« *e070/a communique à crokart qui m'informe :*

1. attire votre attention sur gravité causé situation provoquée par évasion Lumumba. Désorganisation administrative congolaise et inertie Mobutu gênent mesures coordonnées pour intercepter Lumumba en route vers Stan. Malgré multiples efforts déployés le 30 par Divers Commissaires Mobutu n'a pu être touché.

(...)

Sé/Rothschild ».

Mobutu, un mungala (ethnie Ngbandi) de la Province de l'Équateur, est tout le contraire d'un Bolikango. Celui-ci, malgré son influence sur les Bangala, est resté l'instituteur s'attendant à ce que les jeunes lui obéissent et le reconnaissent comme « *l'ancien* ». C'est le modèle des missionnaires qui l'ont formé. Sa volonté de rapprochement avec Lumumba, qu'il estimait politiquement affaibli après son arrestation, finit par le faire éjecter du réseau de soutien financier belge et éloigner des partisans du Groupe de Binza. Ileó — aussi un originaire de la Province de l'Équateur, mais de la partie sud comme Bomboko, ethnie Mongo — est un anti-Lumumba depuis la crise du MNC en juillet 1959 mais il n'est pas efficace politiquement. La constitution de son gouvernement en septembre 1960 a été laborieuse, contrastant avec la détermination et la vivacité qu'avait montrées Lumumba.

À partir d'octobre, les rencontres du Groupe de Binza se tiendront plus souvent chez Mobutu parce qu'il dispose de l'espace nécessaire (l'ancienne villa du colonel Vandewalle), mais aussi parce que l'hôte « *contrôlant* » l'armée, le rassure les membres du groupe. Mobutu prend son temps pour acquérir de l'expérience : il tarde à prendre position, il soupèse ses décisions. On l'a vu « *pousser* » à faire un coup

heeft kunnen vaststellen hoe hij in september op een staatsgreep aanstuurde en vervolgens hoe hij triomfeerde toen Lumumba op 2 december 1960 in zijn residentie werd mishandeld. Voor hem gaat het daarbij om een gebaar dat zijn moed onderstreept⁽³⁹⁾, wat hem achting en zelfs ontzag van het anti- en zelfs van het pro-Lumumbakamp oplevert. Met deze Mobutu, zou men spoedig te maken krijgen met de sterke man « *met de manhaftige uitstraling* » die door sommigen, zoals professor Marcel De Corte van de Luikse Universiteit⁽⁴⁰⁾, werd gewenst. Mobutu begint zich te profileren en bewijzen te leveren van zijn efficiëntie op het vlak van het onder controle houden van de situatie⁽⁴¹⁾.

Zonder hem al te hoog aan te slaan, steunt de Groep van Binza, die zelf politieke cohesie behoeft, op Kasa Vubu als het symbool van de wettigheid tegenover Lumumba. Kasa Vubu heeft geen leiderskwaliteiten, maar wenste, net als Lumumba, alle macht te belichamen. Kasa-vubu weet niet goed hoe hij het aan boord moet leggen om Lumumba — het ware een illusie te denken dat hij hem zou kunnen controleren — opzij te zetten. De Groep van Binza en de tegenstanders van Lumumba beseften, luidens de verklaringen van Lahaye maar ook van Nendaka, dat Kasa Vubu moest worden aangespoord en dat men een poging moest ondernemen om hem tot handelen te dwingen. Terwijl de leden van de Groep van Binza, aldus de verklaringen van Lahaye en Cardoso (een andere woordvoerder van het *College van commissarissen-generaal*) wisten dat Lumumba in feite geen communist was, was Kasa Vubu daar, in al zijn naïveteit, van overtuigd.

Hoe beoordeelt de Groep van Binza Lumumba vanuit dat aspect? Volgens Lahaye, Nendaka en Cardoso, die door ons werden ondervraagd, keuren verscheidene van zijn leden het standpunt van Lumumba goed, maar hebben zij heel wat bedenkingen bij het tijdstip — en de wijze waarop — hij dat standpunt formuleert. Voor de toespraak van 30 juni, verklaart Lahaye: « *Ils ne s'attendaient pas à un tel discours ce jour-là; peut-être l'ont-ils apprécié après* ».

Victor Nendaka verklaart in een interview dat hij « *reconnaît qu'il est pour quelque chose* » in de zaak-Lumumba, maar beperkt zijn rol tot die van een ambtenaar die orders ontvangt. De Groep van Binza lijkt zich nochtans voluit in die zaak te hebben geëngageerd. Alfred Cahen voegt daaraan toe: « *avec l'encouragement de pas mal d'autres* ».

Telegram van 18 januari 1961 van de Belgische ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel, over te zenden aan het ministerie van Afrikaanse Zaken

« *Marlière communique : début citation :*

Mobutu ne peut pas quitter Léopoldville actuellement. Accord avec Bomboko, il a désigné Marlière pour le représenter avec tous pouvoirs militaires à conférence Elisabethville (...).

⁽³⁹⁾ Serge Michel, die door Lumumba was aangeworven tijdens zijn reis naar Tunis op 4 augustus 1960, verklaart in een interview aan Jean Doneux op 15 januari 1981 dat Mobutu na zijn staatsgreep en na zijn persconferentie stomdronken was. « *Il avait vidé une bouteille de whisky à la conférence de presse* ».

⁽⁴⁰⁾ Zie *La libre Belgique*, zomer (?) 1960.

⁽⁴¹⁾ Zie F. Monheim, *Mobutu l'homme seul*, Brussel, uitg. Actuel, 1962.

d'État en septembre et, puis, pavoisant devant un Lumumba maltraité à sa résidence le 2 décembre 1960. Il s'agit pour lui d'un geste qui affirme son courage⁽³⁹⁾ et lui attire plus d'estime voire de crainte de la part des anti-Lumumba et mêmes des partisans de ce dernier. Avec ce Mobutu, on aurait bien-tôt affaire à l'homme fort « *au geste viril* » souhaité par d'aucuns dont le Professeur à l'Université de Liège, Marcel De Corte⁽⁴⁰⁾. Il commence à se construire, à donner preuves de son efficacité dans le contrôle de la situation⁽⁴¹⁾.

Sans lui porter beaucoup d'estime, le Groupe de Binza, qui a lui-même besoin d'une cohésion politique, s'appuie sur Kasa Vubu comme symbole de la légalité contre Lumumba. Kasa Vubu n'a pas les qualités d'un chef, mais il souhaitait comme Lumumba, incarner tout le pouvoir. Pour effacer Lumumba qu'il ne peut avoir l'illusion de contrôler, Kasa Vubu ne sait trop que faire. Le Groupe de Binza et les adversaires de Lumumba, dit Lahaye, mais aussi Nendaka, étaient conscients qu'il fallait aiguillonner Kasa Vubu et essayer de le forcer à agir. Alors que les membres du Groupe de Binza, affirment Lahaye et Cardoso (un autre porte parole du Collège des Commissaires généraux), savaient que Lumumba n'était réellement pas communiste, Kasa Vubu, lui, naïf, était vaincu.

Sur cet aspect, comment le Groupe de Binza apprécie-t-il Lumumba? Selon Lahaye, Nendaka et Cardoso, interrogés par nous, plusieurs de ses membres approuvent la position de Lumumba, mais n'apprécient pas le moment où — et la manière dont — il l'exprime. Pour le discours du 30 juin, Lahaye affirme: « *Ils ne s'attendaient pas à un tel discours ce jour là; peut être l'ont-ils apprécié après* ».

Victor Nendaka dans une interview filmée « *reconnaît qu'il est pour quelque chose* » dans l'affaire Lumumba, mais limite son rôle à celui d'un fonctionnaire qui reçoit des ordres. Le Groupe de Binza paraît cependant s'être pleinement engagé dans cette affaire. Alfred Cahen ajoute: « *avec l'encouragement de pas mal d'autres* ».

Télégramme du 18 janvier 1961 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles; à reproduire pour le ministre des Affaires Africaines

« *Marlière communique : début citation :*

Mobutu ne peut pas quitter Léopoldville actuellement. Accord avec Bomboko, il a désigné Marlière pour le représenter avec tous pouvoirs militaires à conférence Elisabethville (...).

⁽³⁹⁾ Serge Michel, qui est engagé par Lumumba lors de son voyage à Tunis le 4 août 1960, raconte dans une interview accordée à Jean Doneux à Bruxelles le 15 janvier 1981 que Mobutu était ivre mort après son coup d'État et sa conférence de presse. « *Il avait vidé une bouteille de whisky à la conférence de presse* ».

⁽⁴⁰⁾ Cfr. *La Libre Belgique*, été (?), 1960

⁽⁴¹⁾ Cfr. F. Monheim, *Mobutu l'homme seul*, Bruxelles, éd. Actuel, 1962.

Sé/Dupret ».

Telegram van 25 januari 1961 van de Belgische ambassade aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel; over te zenden aan het ministerie van Afrikaanse Zaken en Caeymax :

« *Lahaye me communique : au cours d'une réunion du 24 (Janvier) courant groupant Bomboko, Mobutu, Kazadi, Kandolo, Delvaux, Nendaka, Adoula, Lahaye, Marlière et Denis la coopération militaire entre le Katanga, le Sud-Kasaï et le gouvernement central Léopoldville a été longuement discutée (...). Le texte n'a pas été approuvé tant par Bomboko que par Mobutu. Selon eux, le texte marque une égalité entre Kasa-Vubu, Tshombe et Kalonji et reconnaît implicitement la sécession du Katanga. Bomboko affirma que si ce texte était connu, d'autres scissions notamment de l'Équateur apparaîtraient aussitôt et que la publication donnerait un atout majeur à la propagande lumumbiste axée sur unité du Congo* ».

III. VERANTWOORDELIJKHEDEN VAN DEZE MEDE- SPELERS IN DE GEBEURTENISSEN IN CONGO

Officieel is Kasa Vubu de man die Lumumba afzet. Net zoals het Joseph Mobutu is die het College van commissarissen-generaal opricht. Diezelfde Kasa Vubu ondertekende de brief om Lumumba naar de plek te zenden waar hij zou worden vermoord : « *J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai décidé le transfert à Bakwanga de certains prisonniers ...* »⁽⁴²⁾.

Een soortgelijke overbrenging staat gelijk met het vellen van een doodvonnis. Voor de overbrenging, worden de gezanten uit Leopoldstad, voor het merendeel commissarissen-generaal of leden van de regering-Ileo die goede contacten met de rebellenleiders hebben, uitgestuurd. In Katanga waren de gezanten vaak Jonas Mukamba en Delvaux. Diezelfde Mukamba begaf zich ook naar Bakwanga. Op 23 december 1960, bijna twee weken dus vooraleer de medestanders van Lumumba de dood werden ingestuurd, waarschuwde Tshisekedi Kalonji dat « *il sera en possession des principaux Lieutenants du crapeau dont Elengesa Pierre, Finant Jean-Pierre, Nzuzi Emmanuel, Muzungu Christophe, Mbuyi Joseph aux fins de leur faire subir un châtement exemplaire. C'est de cette manière que nous serons utiles à la cause que vous défendez* ». In zijn getuigenis verklaart volksvertegenwoordiger Katombe, die de terechtstelling bijwoont van het tweede konvooi Lumumbisten dat in februari 1961 in Bakwanga aankwam, het volgende : « *(...) La mise à mort de ces gens a été légalement décidée par les plus hautes autorités de Léopoldville qui les ont transférés à Bakwanga. Nous avons simplement ajouté, au procès qui nous a été transmis de Léo, les circonstances aggravantes du génocide du peuple Muluba perpétré par eux sous la conduite de Lumumba* »⁽⁴³⁾.

In die zin dragen diverse (Congoese) autoriteiten een rechtstreekse verantwoordelijkheid voor wat, bijvoorbeeld in de zaak-Lumumba en die van zijn medestanders, gebeurd is. Lumumba zelf, die in een toespraak die enigszins profetisch

⁽⁴²⁾ Brief van 15 januari 1961 van Joseph Kasavubu aan Fulbert Youlou, Zie R.2, blz. 191.

⁽⁴³⁾ Cfr. R.2, blz. 191.

Sé/Dupret ».

Télégramme du 25 janvier 1961 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires Etrangères à Bruxelles; à reproduire au ministre des Affaires Africaines et Caeymax :

« *Lahaye me communique: au cours d'une réunion du 24 (Janvier) courant groupant Bomboko, Mobutu, Kazadi, Kandolo, Delvaux, Nendaka, Adoula, Lahaye, Marlière et Denis la coopération militaire entre le Katanga, le Sud-Kasaï et le gouvernement central Léopoldville a été longuement discutée (...). Le texte n'a pas été approuvé tant par Bomboko que par Mobutu. Selon eux, le texte marque une égalité entre Kasa Vubu, Tshombe et Kalonji et reconnaît implicitement la sécession du Katanga. Bomboko affirma que si ce texte était connu, d'autres scissions notamment de l'Équateur apparaîtraient aussitôt et que la publication donnerait un atout majeur à la propagande lumumbiste axée sur unité du Congo* ».

III. RESPONSABILITÉS DE CES ACTEURS DES ÉVÉNEMENTS QUI SE PASSENT AU CONGO

Joseph Kasa Vubu est officiellement la personne qui révoque Lumumba. Tout comme c'est Joseph Mobutu qui annonce la création du Collège des Commissaires généraux. Le même Kasa Vubu signa la lettre de l'envoi de Lumumba vers le lieu de son assassinat : « *J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai décidé le transfert à Bakwanga de certains prisonniers ...* »⁽⁴²⁾.

Organiser pareil transfert équivaut à une décision de condamnation à mort. Avant les expéditions, les émissaires de Léopoldville, pour la plupart Commissaires généraux ou membres du gouvernement Ileo ayant des affinités avec les autorités rebelles, sont dépêchés. Au Katanga, les émissaires ont souvent été Jonas Mukamba et Delvaux. Le même Mukamba se rendait aussi à Bakwanga. Le 23 décembre 1960, soit près de deux mois avant l'envoi des partisans de Lumumba à la mort, Tshisekedi prévenait Kalonji qu'il « *sera en possession des principaux Lieutenants du crapeau dont Elengesa Pierre, Finant Jean-Pierre, Nzuzi Emmanuel, Muzungu Christophe, Mbuyi Joseph aux fins de leur faire subir un châtement exemplaire. C'est de cette manière que nous serons utiles à la cause que vous défendez* ». Dans son témoignage, le député Katombe, qui participe à la scène de mise à mort de ce deuxième convoi des lumumbistes reçu à Bakwanga en février 1961 dit : « *(...) La mise à mort de ces gens a été légalement décidée par les plus hautes autorités de Léopoldville qui les ont transférés à Bakwanga. Nous avons simplement ajouté, au procès qui nous a été transmis de Léo, les circonstances aggravantes du génocide du peuple Muluba perpétré par eux sous la conduite de Lumumba* »⁽⁴³⁾.

Dans ce sens, diverses autorités (congolaises) portent une responsabilité directe dans ce qui est arrivé, par exemple dans l'affaire Lumumba et celle de ses partisans. Lumumba lui-même qui dans un discours à l'allure quelque peu prophéti-

⁽⁴²⁾ Lettre de Joseph Kasa-Vubu à Fulbert Youlou du 15 janvier 1961; R.2, p. 77.

⁽⁴³⁾ Cfr. R.2, p. 191.

zou blijken (het betrof de laatste toespraak die hij in de Villa van Kashamura op 10 oktober uitspreekt), het volgende verklaarde toen men hem een briefje bezorgde dat hem waarschuwde dat de soldaten van Mobutu naar hem op zoek waren : « *On veut me tuer. Je mourrai comme Ghandi. si je meurs demain, c'est qu'un Blanc aura armé la main d'un Noir. J'ai fait mon testament. Le Peuple saura que je me suis offert en otage pour sa liberté. Vous continuerez mon œuvre.* » ⁽⁴⁴⁾.

Sommige van de documenten betreffende die Congolese prominenten lichten ons in over hun deelname aan dat drama, of beter nog, ze geven duidelijker aan van waar de beslissing komt of wat de oorsprong is van wat « hun » acties blijken te zijn.

a) Gunsten om ze ertoe aan te zetten op te treden

De dag vóór en de dag zelf waarop Lumumba werd overgebracht naar Katanga om er te worden vermoord :

Telegram van 16 januari 1961 van de Belgische Ambassade in Brazzaville aan de minister van Afrikaanse Zaken :

« *Attention cabinet
Votre 05814/cab*

Opération faite. Remis 10.000 nouveaux francs. Prévenir Riwtweger passage des intéressés et l'inviter leur venir en aide.

Sé/Dupret ».

Telegram van 16 januari 1961 van de Belgische Ambassade in Brazzaville aan de minister van Afrikaanse Zaken :

« *1. Nendaka demande si ses enfants peuvent être reçus en Belgique au cours de cette semaine. Il se sentirait plus assuré pour agir.*

2. J'ai assuré des Commissaires généraux notamment Kandolo et Ndele du Soutien belge, s'ils devaient se réfugier à l'étranger. Sont très sensibles à ce soutien, surtout pour leur famille. La mutinerie de Thysville provoqua leur inquiétude sur le sort de leur famille.

Sé/Lahaye ».

Telegram van 17 januari 1961 verstuurd uit Brazzaville voor de minister van Afrikaanse Zaken; ter attentie van Calier en Hollants :

« *Kandolo Damien demande de pouvoir envoyer ses filles en Belgique âgées respectivement de 13-8 et 6 ans. (...) Nendaka Victor exprime même demande. (...). Je me permets d'insister afin que satisfaction soit donnée. Les frais voyage sont à charge des parents ainsi la pension. Je signale à toutes fins utiles que Kandolo et Nendaka ont adopté tous deux attitude énergique et que le fait de savoir leurs enfants à l'abri est de nature à les inciter à poursuivre. (...).*

Sé/Lahaye ».

Telegram van 23 januari 1961 van de Belgische Ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken; overgezonden aan de minister van Afrikaanse Zaken voor de militaire adviseur :

« *Louis (Marlière) me communique :
(...)*

je demande également que cesse habitude distribuer des sommes argent à des Congolais par intermédiaire de conseiller belges. Cette façon de procéder fausse tout le jeu et nous empêche de connaître attitude réelle des Congolais vis-à-vis des problèmes du moment ».

⁽⁴⁴⁾ Libre Belgique van 11 oktober 1960.

que (le dernier qu'il prononce à la Villa de Kashamura le 10 octobre) lorsqu'on lui remet un billet l'avertissant que les soldats de Mobutu le recherchaient déclare : « *On veut me tuer. Je mourrai comme Ghandi. si je meurs demain, c'est qu'un Blanc aura armé la main d'un Noir. J'ai fait mon testament. Le Peuple saura que je me suis offert en otage pour sa liberté. Vous continuerez mon œuvre* » ⁽⁴⁴⁾.

Certains documents trouvés concernant ces personnalités congolaises nous renseignent sur leur participation à ce drame, mieux, ils situent davantage les sources de la décision ou l'origine de ce qui apparaît être « *leurs* » actions.

a) Des faveurs pour les encourager à agir :

La veille et le jour même de l'envoi de Lumumba au Katanga pour la mort :

— Télégramme du 16 janvier 1961 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires Africaines

« *Attention cabinet
Votre 05814/cab*

Opération faite. Remis 10.000 nouveaux francs. Prévenir Riwtweger passage des intéressés et l'inviter leur venir en aide.

Sé/Dupret ».

— Télégramme du 16 janvier 1961 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires Africaines

« *1. Nendaka demande si ses enfants peuvent être reçus en Belgique au cours de cette semaine. Il se sentirait plus assuré pour agir.*

2. J'ai assuré des Commissaires généraux notamment Kandolo et Ndele du Soutien belge, s'ils devaient se réfugier à l'étranger. Sont très sensibles à ce soutien, surtout pour leur famille. La mutinerie de Thysville provoqua leur inquiétude sur le sort de leur famille.

Sé/Lahaye ».

— Télégramme du 17 janvier 1961 envoyé de Brazzaville pour le ministre des Affaires Africaines; attention Calier et Hollants

« *Kandolo Damien demande de pouvoir envoyer ses filles en Belgique âgées respectivement de 13-8 et 6 ans. (...) Nendaka Victor exprime même demande. (...). Je me permets d'insister afin que satisfaction soit donnée. Les frais voyage sont à charge des parents ainsi la pension. Je signale à toutes fins utiles que Kandolo et Nendaka ont adopté tous deux attitude énergique et que le fait de savoir leurs enfants à l'abri est de nature à les inciter à poursuivre. (...).*

Sé/Lahaye ».

Télégramme du 23 janvier 1961 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles; reproduction au ministre des Affaires Africaines pour conseiller militaire

« *Louis (Marlière) me communique :
(...)*

je demande également que cesse habitude distribuer des sommes argent à des Congolais par intermédiaire de conseiller belges. Cette façon de procéder fausse tout le jeu et nous empêche de connaître attitude réelle des Congolais vis-à-vis des problèmes du moment. ».

⁽⁴⁴⁾ Libre Belgique du 11 octobre 1960.

b) Instructies die op bevelen lijken

Sommige telegrammen tonen aan hoe de Congolese « autoriteiten » ertoe zijn gebracht zich in te laten met de zaak-Lumumba. Hieronder enkele van de meest significante :

Telegram van 29 december 1960 van de Belgische ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel :

« Attention Rotschild

(...)

M. Lahaye (...) a dépêché ce matin M. Kandolo à la résidence de M. Kasa-Vubu en priant son émissaire de faire signer immédiatement par le Chef de l'État un projet de lettre qu'il avait rédigé avec Cordy (...)

Retarder l'opération de 24 heures (...) pourrait être désastreux (...).

Sé/Dupret ».

Telegram van 30 december 1960 van de Belgische ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel :

« Attention Rotschild

M. Wendelen vient de me téléphoner. Il suggère qu'on n'attende pas le télégramme de Mr Kasa-Vubu pour donner le feu vert [transport des troupes ANC via le Ruanda-Urundi pour attaquer le Kivu]. Il considère que l'opération est extrêmement importante et qu'il serait désastreux de la retarder davantage. Par ailleurs M. Lahaye nous signale qu'il espère sérieusement avoir le télégramme de Kasa-Vubu avant midi.

Sé/ Dupret ».

Telegram van 10 januari 1961 van de minister van Afrikaanse Zaken aan de Belgische ambassade in Brazzaville, ter attentie van Lahaye en Marlière :

« Votre télex 32 du 9 janvier

Primo : éviter à tout prix je répète à tout prix réussite négociations sur échange Lumumba et consorts contre prisonniers gouvernements Gizenga.

secundo plus aucune visite ne serait accordée à Bolikango s'il envisageait de proposer ni participer gouvernement avec Lumumba.

Sé/ Ministre des Affaires Africaines ».

Telegram van 16 januari 1961 van de Belgische ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel, overgezonden aan de minister van Afrikaanse Zaken.

« (...) Ai reçu de Marlière :

(...)

Primo : (...) A l'ANC le cadre ne pense pas, n'organise pas et ne commande pas, la troupe n'obéit pas et ne fait rien. Le matériel est en mauvais état. La valeur de cette armée est nulle elle constitue même un danger pour le pays. (...) ai proposé (...) d'abord mise en place d'un état major capable d'établir planning réorganisant ensuite fixation d'un statut pour tout le personnel enfin licenciement progressif de toute l'ANC et réengagement sous nouveau statut des éléments valables (...)

Fin citation.

Sé/Dupret ».

Na het « succes » van de moordoperatie op Lumumba, die op 17 januari discreet en (toen nog) zonder ophef werd uitge-

(⁴⁵) xxxxx

b) Des instructions qui ressemblent à des ordres

Certains télégrammes obtenus montrent la manière dont les « pouvoirs » congolais ont été amenés à s'engager dans l'affaire Lumumba. En voici quelques uns, parmi les plus significatifs :

Télégramme du 29 décembre 1960 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles :

« Attention Rotschild

(...)

M. Lahaye (...) a dépêché ce matin M. Kandolo à la résidence de M. Kasa Vubu en priant son émissaire de faire signer immédiatement par le Chef de l'État un projet de lettre qu'il avait rédigé avec Cordy (...)

Retarder l'opération de 24 heures (...) pourrait être désastreux (...) (⁴⁵).

Sé/Dupret ».

Télégramme du 30 décembre 1960 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministère des Affaires étrangères à Bruxelles.

« Attention Rotschild

M. Wendelen vient de me téléphoner. Il suggère qu'on n'attende pas le télégramme de M. Kasa Vubu pour donner le feu vert [transport des troupes ANC via le Ruanda-Urundi pour attaquer le Kivu]. Il considère que l'opération est extrêmement importante et qu'il serait désastreux de la retarder davantage. Par ailleurs Mr Lahaye nous signale qu'il espère sérieusement avoir le télégramme de Kasa Vubu avant midi.

Sé/ Dupret ».

Télégramme du 10 janvier 1961 du ministre des Affaires Africaines adressé à l'Ambassade de Belgique à Brazzaville à l'attention de Lahaye et Marlière :

« Votre télex 32 du 9 janvier

Primo : éviter à tout prix je répète à tout prix réussite négociations sur échange Lumumba et consorts contre prisonniers gouvernements Gizenga.

secundo plus aucune visite ne serait accordée à Bolikango s'il envisageait de proposer ni participer gouvernement avec Lumumba.

Sé/ ministre des Affaires Africaines ».

Télégramme du 16 janvier 1960 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles; reproduction au ministre des Affaires Africaines.

« (...) Ai reçu de Marlière :

(...)

Primo : (...) À l'ANC le cadre ne pense pas, n'organise pas et ne commande pas, la troupe n'obéit pas et ne fait rien. Le matériel est en mauvais état. La valeur de cette armée est nulle elle constitue même un danger pour le pays. (...) ai proposé (...) d'abord mise en place d'un état major capable d'établir planning réorganisant ensuite fixation d'un statut pour tout le personnel enfin licenciement progressif de toute l'ANC et réengagement sous nouveau statut des éléments valables (...)

Fin citation.

Sé/Dupret ».

Après la « réussite » de l'opération de l'assassinat de Lumumba perpétré discrètement à Elisabethville et (encore) sans

(⁴⁵) Il s'agit de la reconquête des bastions lumumbiste en commençant par le Kivu sous la responsabilité formelle de Mobutu.

voerd in Elizabethstad, moet worden overgegaan tot de executie van de tweede groep van aanhangers van Lumumba, die nog in de gevangenis verbleven.

Telegram van 23 januari 1961 van de Belgische ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken; overgezonden aan de minister van Afrikaanse Zaken en Caeymax :

« Lahaye communique

Primo : transfert Lumumba a provoqué détente à Léo. Éloignement de Thysville et prison Luzumu d'autres détenus politiques est aussi envisagé.

(...)

Sé/Dupret ».

Het is een kiese zaak de verantwoordelijkheden in de moord op Lumumba vast te stellen als het om de hoogste politieke gezagsdragers gaat. Die zijn vrij discreet. Ze sturen « bevelen » of « wensen » uit die worden geïnterpreteerd en doorgezonden aan andere hiërarchische geledingen. De uitvoering ervan is een complexe aangelegenheid waarbij men soms de draad verliest van de door hoge gezagsdragers genomen beslissing of gemaakte keuze. De meeste van de documenten die op hen betrekking hebben zijn moeilijk toegankelijk omdat ze vaak « verborgen » zijn. De rebellenleiders en/of de secessionistische leiders, die van Katanga, Bakwana of Stanleystad bijvoorbeeld, zijn doorgaans « luidruchtiger » : zij moeten hun macht laten blijken.

Het zou oordeelkundig geweest zijn de diverse bronnen van beïnvloeding terug te vinden van elke beslissing (afzetting, opsluiting, overbrenging om te worden vermoord, ...) die is genomen in deze zaak-Lumumba. We hebben er slechts sporen van, als gevolg van het beperkt aantal documenten dat we hebben verkregen. In de volgorde ontbreken nummers van telegrammen, waarvan de inhoud nochtans verwijst naar andere stukken die niet elders kunnen worden gevonden. Zelf kunnen wij hierin niet verdergaan, in de eerste plaats omdat zulks een lastige opgave is die veel tijd in beslag neemt, zeker als men op z'n eentje werkt en men uitsluitend toegang heeft tot de « *archives congolaises* », waarvan iedereen kan raden in welke toestand zij zich thans bevinden ⁽⁴⁶⁾. Wij kunnen dus niet systematisch te werk gaan. Misschien zullen de « vier deskundigen » van de commissie opzoeken kunnen doen in de Belgische archieven waartoe alleen zij toegang hebben.

IV. ALGEMENE OPMERKINGEN

Als slotsom geven we een reeks beschouwingen, veeleer dan een echte conclusie. Die beschouwingen sluiten weliswaar nauw aan bij de informatie die is vervat in de bijeengebrachte verslagen en andere documenten (telegrammen, interviews, ...), maar zij vormen dan ook slechts bakens voor het onderzoek van de met de zaak-« Lumumba » belaste parlementsleden.

⁽⁴⁶⁾ Zie de werkzaamheden van de historici over Congo, vooral die over de archiefbronnen. Voor onze werkzaamheden ten behoeve van de commissie zij erop gewezen dat, naast de nagenoeg volledige verzameling van notulen van de vergaderingen van het College van commissarissen-generaal die in het bezit zijn van particulieren, verschillende van de in onze werkzaamheden opgenomen documenten voor een deel toevallig werden gevonden.

bruit le 17 janvier, il fallait passer à l'exécution du second groupe des partisans de Lumumba encore en prison.

Télégramme du 23 janvier 1961 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères; reproduction pour le ministre des Affaires Africaines et Caeymax

« Lahaye communique

Primo : transfert Lumumba a provoqué détente à Léo. Éloignement de Thysville et prison Luzumu d'autres détenus politiques est aussi envisagé.

(...)

Sé/Dupret ».

L'établissement des responsabilités dans l'assassinat de Lumumba paraît délicat lorsqu'il s'agit des plus hauts responsables politiques. Ceux-ci sont assez discrets. Ils émettent des « *ordres* » ou de « *vœux* » interprétés et relayés à d'autres sphères hiérarchiques. L'application est tout un processus complexe dont on perd parfois le fil conducteur de la décision prise ou de l'option faite par des hauts responsables; la plupart des documents les concernant sont difficilement accessibles, car souvent « *cachés* ». Les chefs rebelles et/ou sécessionnistes, ceux du Katanga, Bakwanga ou Stanleyville par exemple, sont généralement plus « *fracas* » : ils ont besoin de manifester leur pouvoir.

Il aurait été judicieux de retrouver les diverses pistes qui ont agit sur chaque décision prise (révocation, emprisonnement, transfert pour la mort ...) dans cette affaire Lumumba. Nous n'en avons que des traces, en raison du peu des documents obtenus. Des numéros de télégrammes manquent dans l'ordre, pourtant le contenu de ceux-ci renvoie à d'autres pièces qui peuvent être trouvées ailleurs. Pour notre part, nous ne pouvons espérer aller plus loin. D'abord parce qu'une telle tâche est ardue et de longue haleine, surtout lorsqu'on travaille en solitaire et, qu'on n'a accès qu'à ce qui constitue d'abord « *les archives congolaises* », dont quiconque devine dans quel état elles se trouvent actuellement ⁽⁴⁶⁾. Nous ne pouvons donc être systématique. Peut être les « *quatre experts* » de la Commission pourront-ils effectuer des recherches dans les archives belges auxquelles eux seuls ont accès.

IV. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Plutôt qu'une conclusion, nous terminons par une série d'observations. Certes celles-ci collent aux informations puisées dans les comptes rendus et autres documents (télégrammes, données d'interview ...) collectés, mais elles ne constituent que des repères devant aider les enquêtes des parlementaires appelés à traiter l'affaire Lumumba.

⁽⁴⁶⁾ Cfr. les travaux des historiens sur le Congo, surtout ceux sur la question des sources d'archives. Pour la réalisation des nos travaux pour la Commission, à noter qu'en dehors de la collection presque complète des procès verbaux des réunions du Collège des Commissaires Généraux qui appartiennent à des privés, plusieurs documents reproduits dans nos travaux ont été trouvés en partie au gré du hasard.

De drie beschouwingen hebben elk betrekking op een punt of een aspect dat past in de hier behandelde zaak- « Lumumba », die wordt belicht vanuit een specifieke invalshoek die niettemin behoorlijk breed wordt gehouden, te weten : de complexe, ja zelfs cruciale rol van de diverse Congolese autoriteiten in de moord op Lumumba. Zijn zij ervoor verantwoordelijk ? Of waren zij slechts medeplichtigen of figuranten in een complot dat door buitenlanders werd be- raamd ?

De beschouwingen zijn verwoord in de vorm van genum- merde stellingen. Vaak staan ze los van elkaar.

*
* * *

— Uit de interventies van de leden van het *College van commissarissen-generaal* kan worden opgemaakt dat velen van hen slechts een flauw benul hebben van wat zich alle- maal in het land afspeelt. Een en ander lijkt niet zomaar het gevolg te zijn van de ontredde- ring binnen de administratie of van de krachteloosheid van de autoriteiten; de voornaamste oorzaak is evenwel dat de « echte machten », dat wil zeggen zij die in werkelijkheid de beslissingen nemen, in andere sfe- ren opereerden en af en toe een formele structuur zoals het College als rechtvaardigende dekmantel gebruikten voor be- paalde, reeds ondernomen of nog te ondernemen acties. Naarmate de Groep van Binza en de andere medespelers actiever worden, verdwijnt het *Collège des Commissaires généraux* meer en meer naar de achtergrond; het vergadert steeds minder en treedt almaar minder naar buiten als een hechte ploeg. Met uitzondering van een aantal leden die sa- menspannen met andere machts-scenakels waar beslissingen worden genomen die nochtans alle *commissarissen* binden, is het College van commissarissen-generaal eigenlijk gebruikt om aan *window dressing* te doen.

— In Leopoldstad is de macht voornamelijk in handen van Joseph Kasa Vubu, kolonel Mobutu en ook Justin Bomboko. Hieronder volgt een kort portret van die drie hoofdrolspelers :

1. *Kasa Vubu* kan bogen op een trouwe politieke achter- ban onder de Bakongo-bevolkingsgroep, die in Leopoldstad de meerderheid uitmaakt ⁽⁴⁷⁾, maar de gebeurtenissen halen hem in; hij wordt gekenschetst als zijnde een « eigenzinnige

⁽⁴⁷⁾ Niettemin is enige voorzichtigheid geboden, als men beweert dat de politieke leiders de etnische factor zouden uitbuiten om de maatschappij in hun greep te houden. De mythe die Kasavubu af- schildert als roi des Bakongo moet worden gerelativeerd en in de juiste context geplaatst. Wanneer hij zich in de jaren 1956-1959 op- werpt als radicale leider, valt op dat zijn aanzien bij de Congolese publieke opinie toeneemt en dat « zijn » ABAKO-partij garen spint uit de rellen, die hij nochtans niet heeft veroorzaakt (maar waarvoor de koloniale administratie hem verantwoordelijk heeft gesteld). De crisis die tijdens de Politieke Ronde Tafel van januari-februari 1960 los- barst, maant Kasavubu tot meer voorzichtigheid aan. Inmiddels zijn binnen de ABAKO-partij diepe wonden geslagen en hij bekleedt dan ook geen al te beste uitgangspositie met het oog op de parlaments- verkiezingen van mei 1960. Bij die verkiezingen behaalt Charles Kisilokele — een van de zonen van de in de gevangenis overleden religieuze leider Simon Kimbangu — 94 300 voorkeurstemmen, ter- wijl Kasavubu blijft steken op 39 492 voorkeurstemmen.

Chacune de ces observations traite d'un point ou d'un as- pect rentrant dans le thème abordé, l'affaire Lumumba, vu à partir d'une dimension particulière qui reste pourtant fort large, complexe voire cruciale du rôle des diverses autorités congo- laises dans le crime commis. En portent-elles la responsabi- lité ? ne furent-elles que des complices ou les comparses d'un complot ourdi par d'autres étrangers ?

Ces observations sont présentées sous la forme d'énon- cés numérotés. Elles sont souvent indépendantes les unes des autres.

*
* * *

Au vu des interventions des membres du Collège, on cons- tate que plusieurs de ceux-ci sont peu renseignés sur divers événements qui se déroulent dans le pays. Cela ne paraît pas être une simple conséquence de la désorganisation de l'administration ou de la faiblesse des autorités, mais résulte d'abord de ce que les « vrais pouvoirs », ou ceux qui avaient la décision réelle, opéraient ailleurs en se servant par mo- ment d'une structure formelle comme le Collège pour justifier certaines actions posées ou à poser. Au fur et à mesure que se développe l'action du « *Groupe de Binza* » et des autres acteurs, le Collège des Commissaires généraux s'efface; ses rencontres deviennent moins fréquentes et il constitue de moins en moins une équipe. À l'exclusion de certains de ses membres qui agissent en connivence avec d'autres sphères de pouvoir où se prennent les décisions qui les engagent pourtant tous, le Collège des Commissaires généraux a joué le rôle d'un leurre.

— Au niveau de Léopoldville, les pouvoirs les plus impor- tants sont ceux de Joseph Kasa Vubu, du Colonel Mobutu et, aussi, de Justin Bomboko. Voici quelques unes de leurs ca- ractéristiques.

1. *Kasa Vubu* a une audience politique certaine auprès des populations Bakongo dominantes à Léopoldville ⁽⁴⁷⁾ mais l'homme est dépassé par les événements; il est connu pour être quelqu'un de « *têtu et buté* », avec une pensée politique

⁽⁴⁷⁾ Toutefois, il y a à souligner que le facteur ethnique en tant qu'élément de la main mise sur des espaces sociaux par les « lea- ders politiques » nécessite d'être apprécié avec prudence. Le mythe de Kasa-Vubu « *roi des Bakongo* » doit être relativisé et contextualisé. On remarque que lorsqu'il s'affiche comme leader radical dans les années 1956-1959, l'aura de Kasa-Vubu s'affermi dans l'opinion kongo et que « son » parti l'Abako a tiré un bénéfice des émeutes cependant non provoquées par lui (mais dont l'administration colo- niale l'a rendu responsable). La crise intervenue au moment de la tenue de la Table Ronde politique en janvier-février 1960 rend Kasa- Vubu plus prudent. Les lésions sont alors profondes dans l'Abako et ce n'est pas lui qui est le mieux placé aux élections législatives du mois de mai 1960. Charles Kisilokele, un des fils du leader religieux mort en prison Simon Kimbangu, fait 94 300 voix contre Kasa-Vubu qui ne récolta que 39.492 voix.

stijfkop » (« têtue et buté »), alsook als een man met een eng politiek gedachtegoed ⁽⁴⁸⁾. Hij geldt als een heus symbool van wettelijkheid in de contacten met de buitenwereld, inzonderheid de VN. Zijn keuze om Joseph Ileo tot eerste minister te benoemen, getuigt van scherpzinnigheid en houdt minder gevaren in dan een keuze voor, bijvoorbeeld, iemand als Bolikango. Ileo geniet de steun van de fel tegen Lumumba gekante christen-democraten en katholieken, maar in de Afrikaanse wijk van Leopoldstad ontbreekt het hem aan charisma en gezag en vindt hij geen gehoor.

2. *Mobutu* maakt een politieke leerschool door en aast op de macht. Een en ander verklaart waarom hij aan de basis ligt van de beslissing om in naam van het leger op te treden. In die tijd al lijkt *Mobutu* van alle betrokkenen het meest coherent en scherpzinnig. Hij heeft iedereen onder controle. Hij speelt zijn eigen spel. Maar hij vreest Lumumba. Hij neemt zijn intrek in een militair kamp en zijn lijfwacht bestaat volledig uit buitenlandse soldaten (Marokkanen); zijn belangrijkste medewerkers zijn de Frans-Marokkaanse generaal Kettani en de Belgische kolonel Marlière. Meermaals heeft Kettani het volgende beweerd : « *Ces gens (congolais) ne sont pas faits pour l'indépendance; les 2.000 parachutistes belges peuvent faire la paix dans l'ensemble du territoire.* ».

3. *Bomboko* zal zich verzetten tegen de afscheiding van Katanga, ondanks zijn vriendschapsbanden met Belgische kringen die zelf ook in de wedijver betrokken zijn (zie de kringen rond de professoren Clémens en Doucy bijvoorbeeld) en die zowel nauw aanleunen bij de machthebbers in Elisabethstad, als bij die in Leopoldstad. Diverse getuigenissen van hen die hem hebben gekend — en soms zelfs geholpen — zijn, wat zijn karakter betreft, eensluidend : weinig werklust (lui), niet stipt en in beslag genomen door rokkenjagerij. Hij neemt slechts in geringe mate deel aan de politieke concurrentieslag en geeft daardoor niet de indruk de macht omwille van de macht na te streven. In feite is hij geen opinieleider, maar veeleer een politieke technocraat die zijn carrière grondvest op een rol als tussenschakel en/of op eerbied voor de instellingen, waarbij hij ook nog eens steunt op Kasa Vubu.

— Aan Katangese kant lijkt de machtsstructuur fundamenteel te verschillen van de situatie in Leopoldstad. In Katanga is veeleer sprake van een machts sfeer waarbinnen diverse strekkingen actief zijn.

— Zodra een Congolees kopstuk een aantal kwaliteiten en enige slagkracht in huis lijkt te hebben om Lumumba een halt toe te roepen, wordt hij « omringd » en tot actie aangespoord. Als men het wedervaren vergelijkt van mensen als Bolikango (mislukking) en *Mobutu* (streven naar de hoogste macht), kunnen we dan niet concluderen dat die bijstand — veel meer dan de steun vanuit de Congolese publieke opinie — voor menig Congolees leider een impuls is geweest voor het najagen van een politieke carrière ?

— In zijn onthullingen over welke Congolezen nu eigenlijk allemaal bij de zaak betrokken waren, zegt Albert Kalonji het volgende : « *Qui, de Tshombe à Kasa Vubu en passant par*

étroite ⁽⁴⁸⁾. Il constitue tout un symbole de légalité dans les contacts avec l'extérieur, surtout l'ONU. Son recours à Joseph Ileo, qu'il nomme premier ministre, paraît judicieux et moins dangereux que s'il avait choisi quelqu'un comme Bolikango. Ileo a l'appui des démocrates-chrétiens et des catholiques, fort opposés à Lumumba, mais il est sans charisme, sans audience et sans autorité dans la cité africaine de Léopoldville.

2. *Mobutu* fait l'apprentissage de l'action politique et veut le pouvoir. La décision d'intervenir au nom de l'armée trouve là son origine et son sens. *Mobutu* semble déjà à cette époque le plus cohérent et le plus lucide de tous. Il sait contrôler tout le monde. Il mène son propre jeu. Mais il craint Lumumba. Il se trouve une habitation à l'intérieur d'un camp militaire et toute sa garde est constituée de soldats étrangers (marocains); ses principaux collaborateurs sont le général franco-marocain Kettani et le colonel belge Marlière. À plusieurs reprises Kettani déclarait : « *Ces gens (congolais) ne sont pas faits pour l'indépendance; les 2000 parachutistes Belges peuvent faire la paix dans l'ensemble du territoire.* ».

3. *Bomboko* va se montrer opposé à la sécession du Katanga en dépit de ses amitiés avec des réseaux de Belges eux mêmes en compétition (cfr. les réseaux des professeurs Clémens et Doucy, par exemple) se trouvant à la fois auprès des pouvoirs d'Elisabethville et de Léopoldville. Divers témoignages de ceux qui l'ont connu voire parfois « aidé » concordent : peu travailleur — paresseux — irrespectueux du temps et occupé par ses conquêtes féminines. Il s'engage peu dans la bataille politique en terme de concurrence et ne donne pas de ce fait l'impression de chercher le pouvoir pour le pouvoir. En fait, il n'est pas un leader d'opinion, plutôt un techno-politique qui envisage sa carrière sur les intermédiaires et/ou le respect des institutions en s'appuyant sur Kasa Vubu.

— Du côté du Katanga, le pouvoir semble fondamentalement différent de celui de Léopoldville. Il existe ici une sphère de pouvoir dans laquelle s'expriment des tendances.

— Dès qu'une personnalité congolaise affiche quelques qualités et dispositions pour contrer Lumumba, elle est « encadrée » et poussée à agir. Au vu des évolutions comparées de personnages comme Bolikango (échec) et *Mobutu* (conquête du plus haut sommet), ne peut-on dire que ces appuis ont contribué beaucoup plus que l'opinion congolaise à la poursuite d'une carrière politique des leaders congolais ?

— Dénonçant tous les acteurs congolais, Albert Kalonji affirme : « *Qui, de Tshombe à Kasa Vubu en passant par les autres leaders hier obscurs, aujourd'hui grandis à la faveur*

⁽⁴⁸⁾ Zo was hij in Congo een van de zeldzame hooggeplaatste politieke oppositieleiden die geloofde dat Lumumba een echte communist was.

⁽⁴⁸⁾ Par exemple, il était un des rares opposants politiques congolais de haut rang à croire que Lumumba était réellement communiste.

les autres leaders hier obscurs, aujourd'hui grandis à la faveur de l'anarchie, peut (...) justifier son opposition à Patrice Lumumba sur base de griefs fondés et valables ? »⁽⁴⁹⁾.

— De na de moord op Lumumba afgelegde verklaringen van sommige Congolese betrokkenen werpen een verhelderend licht op zowel de hypocrisie van de acteurs in het drama, als de complexe weg die tot hun bijdrage in het stuk heeft geleid. Zo spreekt Mobutu op 30 juni 1966 de volgende woorden uit : « *Gloire et honneur à l'illustre Congolais, au grand Africain, au premier martyr de notre indépendance, Patrice Emery Lumumba, tombé victime des machinations colonialistes. Au nom du gouvernement, nous le proclamons officiellement en ce jour héros national* ». Hij zei een en ander enkele maanden nadat hij, via een tweede staatsgreep, Kasa Vubu van de macht had verdreven, Tshombe buiten spel had gezet, de Groep van Binza was beginnen te ontbinden en de samenstelling had aangevat van een ploeg van politieke medewerkers die aan zijn « smaak » beantwoordden, doordat zij wilden meewerken aan een nationaliseringsbeleid. Die aanpak getuigt weliswaar van enig opportunisme, maar kan tevens de uitdrukking zijn van de wijze waarop hij de gebeurtenissen had beleefd⁽⁵⁰⁾.

— Kalonji, die zich als eerste tegen Lumumba heeft verzet in het kader van de MNC in november 1959, heeft gebruik gemaakt van het forum dat werd geboden door de « *Conférence Nationale Souveraine* » (1992) om op zijn beurt een en ander te verduidelijken : « (...) *L'impérialisme contre-attaqua sans plus de retenue. De prime abord, le dénigrement: on nous présenta comme des extrémistes, des dangereux communistes qu'il fallait isoler, neutraliser; puis décapiter. C'est dans ce contexte qu'il faut ranger l'arrestation du leader de l'Abako, feu Président Kasa-Vubu en janvier (1959), de moi-même en juillet et du Président (du Mnc) Lumumba en octobre 1959, d'une part, et la crise artificiellement créée au sein du Mnc qu'il fallait coûte que coûte diviser et affaiblir ! Mes efforts de réconciliation échouèrent et un nouvel élément apparut dans la stratégie des adversaires de l'Indépendance : l'intrigue et l'exclusion. On m'élut Président du Mnc pour déstabiliser Lumumba, mais en réalité pour nous abattre tous les deux, l'un après l'autre, un peu plus tard ! Ne voyons-nous pas ici la main de l'Impérialisme à l'œuvre ? Celui-ci a deux visages, l'un national, l'autre étranger. Nous nous sommes battus contre ce dernier sans nous soucier de l'autre, autrement plus dangereux, parce qu'agissant à l'ombre, abusant sans cesse de notre confiance et de notre crédulité due en grande partie à notre inexpérience. Ici vous voyez l'origine de la crise congolaise qui va s'abattre sur notre pays dès le lendemain de l'indépendance !* ».

— De officiële diplomatieke betrekkingen tussen Congo en België waren sinds augustus 1960 verbroken. Met de aanhouding van Lumumba en de oprichting van het College van commissarissen-generaal, waarvan de meeste leden studenten waren of waren geweest die betrekkingen onderhielden met Belgische professoren en vrienden, krijgt Brussel opnieuw invloed niet alleen in Katanga maar ook in Leopoldstad. Tal van buitenlanders, vooral Belgen, spelen een belangrijke recht-

de l'anarchie, peut (...) justifier son opposition à Patrice Lumumba sur base de griefs fondés et valables ? »⁽⁴⁹⁾.

— Les déclarations faites après coup par certains acteurs congolais dans l'assassinat de Lumumba sont révélatrices à la fois de l'hypocrisie des acteurs du drame et de la complexité de leur trajectoire. Ainsi Mobutu proclamera le 30 juin 1966 : « *Gloire et honneur à l'illustre Congolais, au grand Africain, au premier martyr de notre indépendance, Patrice Emery Lumumba, tombé victime des machinations colonialistes. Au nom du gouvernement, nous le proclamons officiellement en ce jour héros national* ». Ces propos sont tenus quelques mois après qu'il eut évincé par un deuxième coup d'État Kasa Vubu, écarté du pouvoir Tshombe, commence à défaire le « *Groupe de Binza* » et entamé la constitution d'une équipe de collaborateurs politiques à son « *goût* » en s'engageant dans la politique de nationalisation. Acte d'opportunisme certes, mais peut être aussi façon de rappeler à sa manière les événements qu'il a vécus⁽⁵⁰⁾.

— Kalonji, qui fut le premier à s'opposer à Lumumba dans le cadre du MNC en novembre 1959, profite du cadre créé par la « *Conférence Nationale Souveraine* » (1992) pour s'expliquer à son tour : « (...) *L'impérialisme contre-attaqua sans plus de retenue. De prime abord, le dénigrement : on nous présenta comme des extrémistes, des dangereux communistes qu'il fallait isoler, neutraliser; puis décapiter. C'est dans ce contexte qu'il faut ranger l'arrestation du leader de l'Abako, feu Président Kasa Vubu en janvier (1959), de moi-même en juillet et du Président (du Mnc) Lumumba en octobre 1959, d'une part, et la crise artificiellement créée au sein du Mnc qu'il fallait coûte que coûte diviser et affaiblir ! Mes efforts de réconciliation échouèrent et un nouvel élément apparut dans la stratégie des adversaires de l'Indépendance : l'intrigue et l'exclusion. On m'élut Président du Mnc pour déstabiliser Lumumba, mais en réalité pour nous abattre tous les deux, l'un après l'autre, un peu plus tard ! Ne voyons-nous pas ici la main de l'Impérialisme à l'œuvre ? Celui-ci a deux visages, l'un national, l'autre étranger. Nous nous sommes battus contre ce dernier sans nous soucier de l'autre, autrement plus dangereux, parce qu'agissant à l'ombre, abusant sans cesse de notre confiance et de notre crédulité due en grande partie à notre inexpérience. Ici vous voyez l'origine de la crise congolaise qui va s'abattre sur notre pays dès le lendemain de l'indépendance !* ».

— Depuis août 1960, les relations diplomatiques officielles entre le Congo et la Belgique étaient rompues. Mais à l'arrestation de Lumumba et à l'avènement du Collège des Commissaires généraux dont la plupart des membres sont ou ont été des étudiants ayant des relations avec des professeurs et amis belges, Bruxelles retrouve une capacité d'influence non seulement au Katanga mais aussi à Léopoldville. De nombreux étrangers, en particulier les Belges, jouent un

⁽⁴⁹⁾ Albert Kalonji révèle et accuse, in: Dossier du mois, 13^e jaargang, n° 415, april-mei 1964, blz. 6.

⁽⁵⁰⁾ Er zij op gewezen dat Mobutu in diverse interviews het verwijt heeft geuit dat België in het bijzonder en het Westen in het algemeen de Congolezen hebben bijgebracht wat corruptie is.

⁽⁴⁹⁾ « Albert Kalonji révèle et accuse », in Dossier du mois, 13^e année, n°415, avril-mai 1964, p.6.

⁽⁵⁰⁾ A noter que dans diverses interviews accordées, Mobutu parlant de la Belgique en particulier et de l'Occident en général leur fait la reproche d'avoir appris aux Congolais la corruption.

streekse rol bij de Congolese overheid. Die betrekkingen worden versterkt vanaf eind december 1960; de « Groep van Binza », die opnieuw voldoende bewegingsvrijheid heeft gekregen, draagt ten dele bij tot de uitbouw van die betrekkingen.

— Voortaan en vooral vanaf begin 1961, blijkt de Belgische regering op twee paarden te wedden. Dat draagt ertoe bij de concurrerende machten van Leopoldstad en van Katanga nader tot elkaar te brengen door dat laatste machtsblok geleidelijk uit te hollen ⁽⁵¹⁾.

— In de evolutie van de situatie vóór en na de moord op Lumumba haalt vooral de « Groep van Binza » voordeel uit het feit dat hij de macht in Congo in handen heeft. De samenstelling van de Groep wordt verklaard doordat de leden zich bewust worden van de noodzaak om hun politieke krachten te bundelen, in het bijzonder om de betrekkingen met andere machten te sturen : Brazzaville, Katanga, de Verenigde Naties, Brussel. Kortom, de leden ervan coöpteren elkaar naar gelang van wat elk kan inbrengen in een spel van complexe intriges dat doet denken aan een toneelstuk.

— Is er ook maar een grootscheepse actie tegen Lumumba gevoerd waartoe niet door machten van buiten Congo de aanzet werd gegeven en/of die niet door hen werd begeleid ? Uit het verloop van de gebeurtenissen blijkt kennelijk dat zelfs de leden van de « Groep van Binza », die ongetwijfeld een hogere plaats innamen in het beslissingstraject dat tot de moord heeft geleid, een soort van netwerk van « bemiddelaars » vormden voor andere machtscentra die beter georganiseerd waren en vastberaden waren Lumumba niet terug te zien.

— Het verband tussen die diverse machtscentra is een belangrijke sleutel om de moord op Lumumba en de manier waarop de Congolese crisis dan wordt « opgelost » te verklaren. Die machtscentra staan tegenover elkaar maar ze hebben een basis voor overeenstemming : de neutralisatie of de uitschakeling van Lumumba. Elk afzonderlijk hebben ze problemen (gehad) met Lumumba. Die heeft telkens de bovenhand gekregen op zijn tegenstander, die hij afzonderlijk aanpakte. Ze hebben Lumumba weliswaar doen aanhouden, maar ze zijn allemaal bang voor hem : « *l'homme n'est pas de ceux qui acceptent une défaite* ».

— De contacten tussen de autoriteiten in Leopoldstad en in Brussel zijn gekenmerkt door wantrouwen maar ook door veel hypocrisie. Ze moeten immers met elkaar samenwerken zonder medeweten van hun bevolking, vooral aan Congolese zijde. De toenadering is officieus ⁽⁵²⁾, in een diplomatie achter de schermen die gebruik maakt van informele demarches welke leiden tot geheime regelingen en stilzwijgende akkoorden die soms louter mondeling blijven.

⁽⁵¹⁾ Men kan ook verwijzen naar de brief van François Perin aan de heer Collard, gedagtekend Brussel 30 maart 1961.

⁽⁵²⁾ Zie het telegram van 18 november 1960 van de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel aan het Belgisch consulaat in Brazzaville (R.2, blz. 71); telegram van 16 januari 1961 van de Belgische ambassade in Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel; overgezonden aan de minister van Afrikaanse Zaken en Caeymax (R. 2, blz. 78); telegram van 19 januari 1961 van de ambassade van Brazzaville aan de minister van Buitenlandse Zaken in Brussel; overgezonden aan de minister van Afrikaanse Zaken (R.2, blz. 79-80).

rôle significatif direct auprès des pouvoirs congolais. Ces relations se renforcent à partir de la fin décembre 1960; le « *Groupe de Binza* » qui retrouve assez de mobilité s'inscrit en partie dans le processus de développement de ces relations.

— Le Gouvernement belge semble désormais, surtout à partir du début 1961, garder deux fers au feu. Cela contribue à rapprocher les pouvoirs concurrents de Léopoldville et du Katanga, en érodant progressivement ce dernier ⁽⁵¹⁾.

— Dans l'évolution de la situation avant et après l'assassinat de Lumumba, c'est le « *Groupe de Binza* » qui tire le gros du bénéfice de la gestion du pouvoir au Congo. Sa composition s'explique par le fait que ses membres prennent conscience de la nécessité de mettre leurs ressources politiques en commun, en particulier pour gérer les relations avec d'autres pouvoirs : Brazzaville, Katanga, ONU, Bruxelles. Bref, ses membres se cooptent en fonction de ce que chacun peut valoir dans un jeu plein d'intrigues complexes, qui évoque une pièce de théâtre.

— Y a-t-il une seule action d'envergure entreprise contre Lumumba qui n'a pas été suscitée et/ou encadrée par des pouvoirs extérieurs au Congo ? Le cours des événements tend à montrer que même les membres du « *Groupe de Binza* », certes mieux situés dans la hiérarchie des décisions prises qui ont conduit au crime, forment un réseau d'« *entremetteur* » pour d'autres pouvoirs mieux organisés et décidés à ne plus revoir Lumumba.

— La connexion entre ces divers pouvoirs est une clé d'explication importante de l'assassinat de Lumumba et de la manière dont « *se résout* » alors la crise congolaise. Ces pouvoirs sont en concurrence, mais ils ont un terrain d'entente : la neutralisation ou l'élimination de Lumumba. Pris isolément, chacun a eu dans le passé — et actuellement — maille à partir avec Lumumba. Celui-ci est à chaque fois parvenu à dominer l'adversaire qu'il affrontait isolément. Même s'ils ont fait arrêter Lumumba, ils le redoutent tous : « *l'homme n'est pas de ceux qui acceptent une défaite* ».

— Les contacts entre les pouvoirs de Léopoldville et ceux de Bruxelles sont empreints de méfiance, certes, mais aussi de beaucoup d'hypocrisie. Tous ont besoin de collaborer et de le faire à l'abri des regards de leur population, particulièrement du côté congolais. Le rapprochement s'opère officieusement ⁽⁵²⁾, dans une diplomatie de l'ombre recourant à des démarches informelles et qui débouchent sur des arrangements secrets, des accords tacites qui parfois restent verbaux.

⁽⁵¹⁾ On pourra aussi se référer à la lettre de François Perin, datée à Bruxelles le 30 mars 1961, à M. Collard ; 7 pages.

⁽⁵²⁾ cfr Télégramme du 18 novembre 1960 du ministre des Affaires Étrangères à Bruxelles au Consulat de Belgique à Brazzaville (R2, p. 71); télégramme du 16 janvier 1961 de l'Ambassade de Belgique à Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles; reproduction au ministre des Affaires Africaines et Caeymax (R.2., p. 78); télégramme du 19 janvier 1961 de l'Ambassade de Brazzaville au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles; reproduction au ministre des Affaires Africaines (R.2, pp. 79-80).

BIJLAGE 5

Cryptanalyse van de Printex telexen

Prof. Bart Preneel,
Dept. Elektrotechniek-ESAT,
Katholieke Universiteit Leuven
Onderzoeksgroep COSIC
(Computer Security and Industrial Cryptography)

1. Inleiding

Op 17 september 2001 werd gevraagd om een aantal telexen in geheimschrift te analyseren en om zo mogelijk de overeenkomende klaartekst te bepalen. Meer specifiek gaat het om 15 telexen van Minaf (Jules Loos), Brazzaville (Louis Marlière), Eville (Antoine Smal) en Rusur (Robert Dieu). De experts van de commissie stelden mij in het bezit van een nota met alle nuttige informatie.

In dit rapport wordt het resultaat van deze analyse beschreven. Het is mogelijk gebleken om een volledige cryptanalyse te maken van het Printex systeem dat op dat moment in gebruik was. Dit laat toe om de sleutel te bepalen en de 11 telexen waarvan de cijfertekst beschikbaar was te ontcijferen. Dit levert 6 volledig nieuwe klaarteksten op, en een bevestiging van de andere klaarteksten. Eén van deze berichten was onleesbaar voor de correspondent in 1961, maar bleek toch ontcijferbaar.

2. Basisprincipes van cryptologie

De cryptologie houdt zich bezig met geheimschriften (het woord is afkomstig van de Griekse woorden « kryptos » en « logos », wat vertaald kan worden als « verborgen woord »). Tot ongeveer 1975 beschermde men bijna uitsluitend de informatie tegen afluisteren; hiertoe zal men deze gaan vercijferen of encrypteren, zodat ze onleesbaar wordt voor derden. Het gebruik van encryptie is al zo oud als het schrift zelf. De basisidee bestaat erin om de te verzenden informatie (de klaartekst) op een complexe manier te transformeren tot de cijfertekst. Wanneer de afzender een bericht wil sturen naar de ontvanger, zal hij op de klaartekst een wiskundige transformatie toepassen. De transformatie zelf is een vercijferingsalgoritme of encryptiealgoritme; het resultaat van de transformatie noemt men de cijfertekst. Na toepassing van een goed algoritme is de cijfertekst niet begrijpbaar: als iemand die de lijn aftapt, bekomt hij de cijfertekst, maar leert niets over de inhoud van de klaartekst. De ontvanger zal de cijfertekst leesbaar maken door de inverse transformatie (decryptietransformatie) toe te passen; zo bekomt hij terug de klaartekst.

Deze benadering veronderstelt echter dat de ontvanger de decryptietransformatie geheim kan houden. Dit is niet erg praktisch voor gebruik op grote schaal, omdat hij een algemeen beschikbare implementatie van de decryptietransformatie nodig heeft. Hij zal deze zelf moeten ontwikkelen, of iemand in vertrouwen nemen. Zelfs in dat geval bestaat er nog altijd het risico dat een buitenstaander op één of andere manier de

ANNEXE 5

Cryptanalyse des télex Printex

Professeur Bart Preneel,
Dépt. Électrotechnique-ESAT,
Katholieke Universiteit Leuven
Groupe d'étude COSIC
(Computer Security and Industrial Cryptography)

1. Introduction

Le 17 septembre 2001, il avait été demandé d'analyser un certain nombre de télex codés et d'établir éventuellement le texte correspondant en clair. Il s'agissait plus spécifiquement de quinze télex du Minaf (Jules Loos), de Brazzaville (Louis Marlière), d'Elisabethville (Antoine Smal) et de Rusur (Robert Dieu). Les experts de la commission m'ont remis une note contenant toutes les informations nécessaires.

Le présent rapport a pour objet de décrire le résultat de cette analyse. Il a été possible de procéder à une cryptanalyse complète du système Printex utilisé à l'époque, ce qui a permis de déterminer la clé et de déchiffrer les onze télex dont le texte chiffré était disponible. Cette analyse a permis de disposer de six textes en clair entièrement nouveaux et a confirmé le contenu des autres textes déjà décryptés. Un de ces messages, illisible pour le correspondant de 1961, s'est avéré déchiffrable.

2. Principes de base de la cryptologie

La cryptologie est l'étude des écritures secrètes (ce terme vient des mots grecs « kryptos » et « logos », qui peuvent se traduire par « mot caché »). Jusqu'aux environs de 1975, l'information n'était pratiquement protégée que contre les écoutes; à cet effet, on procédait au chiffrement ou au cryptage de cette information, de manière qu'elle ne puisse plus être lue par des tiers. L'utilisation du cryptage est aussi vieux que l'écriture elle-même. L'idée de base consiste à transformer de manière complexe l'information à transmettre (le texte *en clair*) en un texte chiffré. Lorsque l'expéditeur veut envoyer un message au destinataire, il applique une transformation mathématique au texte *en clair*. La transformation en elle-même consiste en un algorithme de chiffrement ou algorithme cryptographique; le résultat de la transformation est appelé le texte chiffré. L'application d'un bon algorithme rend le texte chiffré incompréhensible: si, au moyen d'une écoute, quelqu'un entre en possession du texte chiffré, il n'apprendra rien sur le contenu du texte. Le destinataire rend au texte chiffré sa lisibilité en procédant à la transformation inverse (déchiffrement) et obtient ainsi à nouveau un texte en clair.

Cette approche suppose toutefois que le destinataire puisse garder le déchiffrement secret, ce qui n'est pas très pratique en cas d'utilisation à grande échelle, dès lors qu'il est nécessaire pour lui que le déchiffrement soit disponible d'une manière générale. Il devra le développer lui-même ou faire confiance à quelqu'un d'autre. Même dans ce cas, le risque existe toujours qu'une personne extérieure se procure le déchiffre-

decryptietransformatie in handen krijgt. Het is in praktijk onmogelijk om de werking van een algoritme in software of hardware verborgen te houden voor een expert die de nodige inspanningen levert.

Om dit probleem op te lossen, introduceert men een geheime parameter in het vercijferingsalgoritme, de *sleutel*. Een dergelijke sleutel is typisch 40 tot 1000 bits lang. Dezelfde parameter wordt gebruikt in het decryptiealgoritme. Op die manier kan men de algoritmen voor vercijfering en ontcijfering publiek maken; de veiligheid van het systeem berust enkel op de geheimhouding van een korte sleutel. Merk op dat zelfs de ontwerper van het algoritme niet kan ontcijferen als hij de sleutel niet kent. Als men de cijfertekst met een foute sleutel ontcijfert, bekomt men niet de klaartekst maar opnieuw een onleesbaar bericht. Een mechanische analogie is een slot: iedereen weet hoe een slot werkt, maar enkel de bezitter van de sleutel horend bij een welbepaald slot kan het openen of sluiten. De analogie gaat niet helemaal op, aangezien slotenmakers meestal wel in staat zijn sloten open te maken met behulp van een loper: voor een goed vercijferingsalgoritme bestaat geen loper. Het feit dat de veiligheid van een cryptografisch systeem enkel steunt op de geheimhouding van de sleutel wordt in de cryptologie « het Kerckhoffs-principe » genoemd, naar een 19de eeuwse Nederlandse cryptoloog.

Het Caesar cijfer is een eenvoudig voorbeeld van een vercijferingsalgoritme. De klaartekst wordt per letter vercijferd; de cijfertekst wordt bekomen door elke letter over een aantal posities in het alfabet te verschuiven. De geheime sleutel is het aantal posities waarover men verschuift. Van Caesar wordt beweerd dat hij altijd de letters over 3 posities verschoof, zodat « *een voorbeeld* » wordt omgezet in « *hhq yrruehhog* ». Het is duidelijk dat een dergelijk algoritme momenteel zeker niet voldoende veilig is. De sleutel kan maar 26 waarden aannemen, en men kan eenvoudig de sleutel terugvinden door de 26 sleutels één voor één te proberen. Veilige algoritmen zullen veel meer mogelijke sleutels hebben.

De wetenschap die zich bezig houdt met het bestuderen van encryptietechnieken wordt *cryptografie* genoemd. Het breken van een vercijferingsalgoritme, dat wil zeggen het bepalen van de klaartekst uit de cijfertekst zonder over de sleutel te beschikken, of het bepalen van de sleutel uit de vercijferde tekst en eventueel de klaartekst wordt *cryptanalyse* genoemd. De term *cryptologie* combineert beide begrippen.

3. Het OTPL systeem

Telexen 1, 8, 9 en 13 (tussen Loos en Dieu) zijn opgesteld in OTPL (One Time Pad met L tekens), wat blijkt uit de opgave van OTPL-banden. Het OTPL systeem is een zeer eenvoudige methode, die ontwikkeld is in 1926 door G.S. Vernam. Als het systeem correct gebruikt is, is het *volledig uitgesloten* om ook maar enige informatie over de klaartekst te bepalen. Hiervoor bestaat een eenvoudig mathematisch bewijs, maar dit kan ook op een intuïtieve manier uitgelegd worden.

In het OTPL systeem spreken zender en ontvanger eerst een sleutel af. Deze sleutel moet exact even lang zijn als de klaartekst, en mag slechts éénmaal gebruikt worden. Dit verklaart de benaming one time pad. De operaties gebeuren niet

ment. Il est impossible, en pratique, d'empêcher un expert qui y consacre les efforts nécessaires de découvrir le fonctionnement d'un algorithme dans un logiciel ou dans du *hardware*.

Pour résoudre ce problème, on introduit un paramètre secret dans l'algorithme de chiffrement, la *clé*. Généralement, cette clé est d'une longueur de 40 à 1000 bits. Ce même paramètre est utilisé dans l'algorithme de déchiffrement. Cela permet de rendre publics les algorithmes de chiffrement et de déchiffrement; la sécurité du système reposant exclusivement sur le caractère secret d'une courte clé. On notera que même le concepteur de l'algorithme ne peut pas procéder au déchiffrement s'il ne dispose pas de la clé. Lorsqu'on déchiffre un texte chiffré en n'utilisant pas la bonne clé, on n'obtient pas un texte lisible, mais un nouveau texte illisible. On pourrait établir une comparaison mécanique avec une serrure: chacun sait comment fonctionne une serrure, mais seul le propriétaire de la clé correspondant à une serrure déterminée est capable de l'ouvrir ou de la fermer. Cependant, cette comparaison n'est pas tout à fait pertinente étant donné que les serruriers sont généralement en mesure d'ouvrir les serrures au moyen d'un passe-partout: pour les bons algorithmes de chiffrement, il n'existe pas de passe-partout. En cryptologie, le fait que toute la sécurité d'un système cryptographique repose uniquement sur le caractère secret de sa clé s'appelle le « principe de Kerckhoffs », du nom d'un cryptologue néerlandais du XIX^e siècle.

Le chiffre de César est un exemple simple d'algorithme de cryptage. Le texte en clair est chiffré lettre par lettre; le texte chiffré est obtenu en décalant chaque lettre d'un certain nombre de crans dans l'alphabet. La clé secrète est le nombre de crans dont les lettres ont été décalées. On prétend que le chiffre de César décalait toujours les lettres de trois crans, de sorte que « un exemple » devient « xq hahpoh ». Il est évident qu'un tel algorithme n'est certainement pas assez sûr à l'heure actuelle. La clé ne peut consister qu'en 26 valeurs, et on peut aisément retrouver la clé en essayant les 26 clés une à une. Des algorithmes sûrs auront un nombre beaucoup plus élevé de clés possibles.

La science qui s'occupe d'étudier les techniques de cryptage est appelée la cryptographie. La résolution d'un algorithme de cryptage, c'est-à-dire l'établissement du texte en clair à partir du texte chiffré sans disposer de la clé, ou la détermination de la clé à partir du texte chiffré et, éventuellement, du texte en clair, est appelée cryptanalyse. La cryptologie est une combinaison des deux notions.

3. Le système OTPL

Les télex 1, 8, 9 et 13 (échangés entre Loos et Dieu) ont été rédigés en OTPL (*One Time Pad* avec des signes L), ainsi qu'il ressort du relevé des bandes OTPL. Le système OTPL est une méthode très simple, qui a été mise au point en 1926 par G.S. Vernam. Si ce système est utilisé correctement, il est *tout à fait exclu* d'obtenir la moindre information sur le texte en clair. Il en existe une preuve mathématique simple, mais cela peut également être expliqué de manière intuitive.

Dans le système OTPL, l'expéditeur et le destinataire viennent tout d'abord d'une clé. Cette clé doit avoir exactement la même longueur que le texte en clair et ne peut être utilisée qu'une seule fois, ce qui explique la dénomination *one*

op letters, maar op cijfers. Er wordt een eenvoudige manier gebruikt om over te gaan tussen beide : « A » komt overeen met « 0 », « B » met « 1 », ... en « Z » met « 25 ». De cijfertekst wordt berekend door bij de klaartekst de sleutel op te tellen. Als een getal groter dan 25 wordt bekomen, trekt men 26 af van de numerieke waarde. Een voorbeeld maakt dit duidelijk: voor een klaartekst « SECRET » en de sleutel « FAYBZR » vindt men de cijfertekst als volgt. Eerst gaat men over op numerieke waarden: SECRET leidt tot « 18 4 2 17 4 19 » en de sleutel is « 5 0 24 1 25 17 ». Het eerste teken van de cijfertekst is dan $18 + 5 = 23$, het tweede is $4 + 0 = 4$ en het derde is $2 + 24 = 26$. Aangezien dit groter is dan 25, vervangen we dit door $26 - 26 = 0$. De volledige numerieke waarde van de cijfertekst is dan « 23 4 0 18 3 10 ». Als we resultaat dit terug omzetten in letters, vinden we de cijfertekst « ZEADSK ».

Het ontcijferen gebeurt op een gelijkaardige manier: men trekt de numerieke waarde van de sleutel af van de numerieke waarde van de cijfertekst en vindt zo de numerieke waarde van de klaartekst. Als de waarde kleiner wordt dan 0, telt men 26 er bij op. Voor het eerste teken heeft men $23 - 18 = 5$, voor het tweede $4 - 0 = 4$, en voor het derde $0 - 2 = -2$. Hierbij tellen we 26 op, wat resulteert in 24. Op deze manier wordt de klaartekst teruggevonden.

Waarom is dit systeem nu perfect veilig ? We gaan er van uit dat de tegenstrever beschikt over de cijfertekst. Beschouw nu het eerste teken « Z ». Aangezien de sleutel willekeurig gekozen is en volledig geheim, heeft een buitenstaander geen enkel idee over deze letter. Als dit sleutelteken gelijk is aan « A », is de klaartekst « Z ». Als dit sleutelteken gelijk is aan « B », is de klaartekst « A », als dit teken gelijk is aan « C » is de klaartekst « B », enz. Elk van de 26 mogelijke waarden van dit sleutelteken komt overeen met juist één van de 26 mogelijke waarden van het klaartekstteken. Een buitenstaander heeft geen enkel idee welk van deze 26 sleuteltekens correct is en heeft dus ook geen enkel idee welk van deze klaarteksttekens correct is. Een essentieel punt van deze redenering is dat dit sleutelteken nooit hergebruikt wordt. Deze argumentatie gaat op voor elk teken van de cijfertekst. De cijfertekst ZEADSK kan dus overeenkomen met AAAAAA, AAAAAB, AAAAAC, ..., BELGIE, EVILLE, MINAFW, ... ZZZZZ, of met elk van de $26^5 = 11.881.376$ combinaties van 6 letters.

Het OTP (*One Time Pad*) systeem werd onder meer gebruikt tot het begin van de jaren 1990 voor de vercijfering van de « rode lijn » tussen het Witte Huis en het Kremlin. Een frappant voorbeeld van het foutief gebruik van het OTP systeem is dat door de USSR in de jaren volgend op WO II. Door het dubbel gebruik van OTP sleutels slaagden de VS en de UK er in om deze berichten gedeeltelijk te cryptanalyseren. Het codewoord voor deze operatie was VENONA.

Een aantal statistische testen werden uitgevoerd op de 4 telexen vercijferd met OTPL. Hieruit blijkt dat de sleutels op een veilige manier gegenereerd werden, en dat voor deze 4 telexen verschillende sleutels gebruikt werden.

De reden waarom het OTP systeem slechts in een beperkt aantal omstandigheden gebruikt wordt, is dat de sleutel even lang is als de klaartekst.

Als men 50 berichten van 400 tekens wil versturen, moet men eerst een sleutel van 20 000 tekens afspreken. Dat be-

time pad. Les opérations ne portent pas sur des lettres, mais sur des chiffres. On utilise une méthode très simple pour passer des uns aux autres : « A » correspond à « 0 », « B » à « 1 », ... et « Z » à « 25 ». Le texte chiffré est calculé en ajoutant la clé au texte en clair. Si l'on obtient un chiffre supérieur à 25, on soustrait 26 de sa valeur numérique. Un exemple permet de comprendre cette méthode : pour un texte en clair « SECRET » et la clé « FAYBZR », l'on trouve le texte chiffré de la manière suivante. On passe tout d'abord aux valeurs numériques: SECRET devient « 18 4 2 17 4 19 » et la clé est « 5 0 24 1 25 17 ». Le premier signe du texte chiffré est alors $18 + 5 = 23$, le deuxième est $4 + 0 = 4$ et le troisième, $2 + 24 = 26$. Étant donné que ce chiffre est supérieur à 25, nous le remplaçons par $26 - 26 = 0$. La valeur numérique du texte chiffré est alors « 23 4 0 18 3 10 ». Si nous convertissons à nouveau ce résultat en lettres, nous trouvons le texte chiffré « ZEADSK ».

Le décryptage s'effectue d'une manière similaire : on soustrait de la valeur numérique du texte crypté la valeur numérique de la clé et on obtient ainsi la valeur numérique du texte en clair. Lorsque la valeur est inférieure à zéro, on y ajoute 26. Pour le premier signe, nous avons $23 - 18 = 5$; pour le deuxième, $4 - 0 = 4$ et pour le troisième, $0 - 2 = -2$. Nous y ajoutons 26, ce qui donne 24. C'est de cette manière que le texte en clair est retrouvé.

Pourquoi ce système est-il parfaitement sûr ? Nous partons du principe que l'adversaire dispose du texte crypté. Prenons le premier signe, « Z ». Étant donné que la clé a été choisie de façon arbitraire et dans le secret absolu, un tiers n'a pas la moindre idée de la signification de cette lettre. Si le signe clé est « A », le texte décrypté est « Z ». Si ce signe clé est « B », le texte décrypté est « A », si ce signe est « C », le texte décrypté est « B », etc. Chacune des 26 valeurs possibles de ce signe clé correspond uniquement à une des 26 valeurs possibles du signe du texte décrypté. Un tiers ne sait absolument pas lequel de ces 26 signes clés est correct et ne sait donc pas davantage lequel de ces signes du texte décrypté est correct. Dans ce raisonnement, il est essentiel de savoir que ce signe clé ne peut jamais être réutilisé. Cette argumentation vaut pour chaque signe du texte crypté. Le texte crypté ZEADSK peut donc correspondre à AAAAAA, AAAAAB, AAAAAC, ..., BELGIE, EVILLE, MINAFW, ... ZZZZZZ ou à chacune des $26^5 = 11 881 376$ combinaisons de 6 lettres.

Le système OTP (*One Time Pad*) a été utilisé notamment jusqu'au début des années nonante pour le cryptage de la « ligne rouge » entre la Maison blanche et le Kremlin. L'utilisation du système OTP faite par l'URSS dans les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale constitue un exemple frappant d'application erronée de ce système. La réutilisation de clés OTP a en effet permis aux États-Unis et au Royaume-Uni de cryptanalyser en partie ces messages. Cette opération portait le nom de code VERONA.

Les 4 télex cryptés au moyen d'OTPL ont fait l'objet d'une série de tests statistiques. Ceux-ci révèlent que les clés ont été générées d'une manière sûre et que des clés différentes ont été utilisées pour ces 4 télex.

Si ce système OTP n'est utilisé que dans un nombre restreint de cas, c'est parce que la clé est aussi longue que le texte en clair.

Si l'on veut envoyer 50 messages de 400 signes, il faut d'abord convenir d'une clé de 20.000 signes. Cela signifie

tekent dat men eerst vooraf op een veilige manier (bijvoorbeeld per koerier) een grote hoeveelheid sleutel materiaal moet overbrengen. Het is dus niet mogelijk om dit per telex te doen. Eens dit materiaal opgebruikt is, moet men nieuwe sleutels doorsturen. Als men onverwacht heel veel informatie moet verzenden, heeft men een groot probleem.

4. De PRINTEX telexen : cryptanalyse

4.1. Beschrijving

De andere 11 telexen zijn cijferteksten geproduceerd met een toestel dat bekend stond als Printex. In feite is de Printex niet één enkel toestel, maar een verzameling van verscijferingstoestellen ontworpen en gecommmercialiseerd door de Zweed Boris Hagelin. Alle toestellen werken volgens hetzelfde basisprincipe. Tussen 1934 en de jaren 1950 zijn er een groot aantal varianten gedefinieerd, die telkens veiliger en complexer zijn. De toestellen zijn vrij compact en licht; de meeste zijn volledig mechanisch, in tegenstelling tot Enigma. Eerst wordt de sleutel op de machine ingesteld. Het klaar-tekst karakter wordt vervolgens ingesteld m.b.v. een wieltje. Door een mechanische berekening wordt dan een sleutel karakter gegenereerd, dat dan mechanisch opgeteld wordt bij de klaar-tekst. Het resultaat, de cijfertekst, wordt dan afgedrukt op een papieren band, wat de naam Printex verklaart. Een gelijkaardige procedure wordt gevolgd om de 2^e letter van de cijfertekst te vinden. De klaar-tekst wordt ingesteld, een mechanische berekening resulteert in een sleutel karakter, en het volgende teken van de cijfertekst wordt berekend en gedrukt. Het is van groot belang om op te merken dat er dit telkens een nieuw sleutel karakter is, omdat de inwendige toestand van de machine veranderd is.

Voor de decryptie gaat men op dezelfde wijze tewerk, maar nu moet de sleutel afgetrokken worden van de klaar-tekst. Om te vermijden dat men een bijkomend mechanisch element hiervoor nodig heeft, past men een truukje toe. Bij encryptie spiegelt men het klaar-tekst alfabet en bij decryptie het cijfertekst alfabet (dat wil zeggen « A » wordt « Z », « B » wordt « Y », « C » wordt « X », enz.). Dit kan men als volgt beschrijven (waarbij we overgaan van letters op cijfers zoals hierboven) : de cijfertekst c vindt men als : $c = 25 - p + k$, met p de klaar-tekst en k de sleutel. De decryptie is dan $p = 25 - c + k$, wat dezelfde operatie is.

Hoe genereert men nu de opeenvolgende sleuteltekens ? De Printex die hier gebruikt werd (C-38/M-209) bevat 6 rotoren. Deze rotoren hebben 26, 25, 23, 21, 19 en 17 tanden, en bewegen na het genereren van een sleutelteken allemaal over 1 positie. De rotoren keren terug in hun begintoestand na $26 \times 25 \times 23 \times 21 \times 19 \times 17 = 101\ 405\ 850$ tekens. Op de tanden van elke rotor zit een pin, die ofwel actief of passief is. Het totaal aantal pinnen is $26 + 25 + 23 + 21 + 19 + 17 = 131$. Deze pinnen maken al dan niet contact met een kooi (die soms ook trommel genoemd wordt) bestaande uit 27 metalen staafjes. Op elk van deze staafjes zitten 2 ruiters, die in 8 posities kunnen staan (overeenkomend met de 6 rotoren en 2 neutrale posities). Door aan een hendel te draaien, wordt de kooi rondgedraaid tegen 6 rotoren en wordt er met behulp van een tandwiel geteld hoeveel staafjes *actief* zijn. Een staaf is actief

qu'il faut préalablement transférer d'une manière sûre (par exemple, par porteur) une grande quantité de signes pour la clé. Il est donc impossible de le faire par télex. Une fois que ce matériel a été utilisé, il faut envoyer de nouvelles clés. Si l'on doit transmettre à l'improviste un grand nombre d'informations, on est dès lors confronté à un grave problème.

4. Les télex PRINTEX : cryptanalyse

4.1. Description

Les onze autres télex sont des textes chiffrés produits à l'aide d'un appareil connu sous le nom de Printex. En fait, le Printex ne se compose pas d'un seul appareil, mais d'une série de crypteurs développés et commercialisés par le Suédois Boris Hagelin. Tous les appareils fonctionnent selon le même principe de base. Entre 1934 et les années 50, un grand nombre de variantes ont été conçues, toujours plus sûres et plus complexes. Les appareils sont assez compacts et légers; la plupart sont entièrement mécaniques, contrairement au modèle Enigma. D'abord, la clé est introduite dans la machine. Ensuite, le caractère du texte en clair est introduit dans la machine à l'aide d'une roulette. Par un calcul mécanique, un caractère-clé est généré, qui est alors ajouté mécaniquement au texte en clair. Le résultat, le texte chiffré, est alors imprimé sur une bande de papier, d'où le nom de Printex. Une procédure analogue est suivie afin de trouver la deuxième lettre du texte chiffré. Le texte en clair est introduit, un calcul mécanique fournit un caractère-clé, et le signe suivant du texte chiffré est calculé et imprimé. Il importe de noter qu'il y a chaque fois un nouveau caractère-clé, du fait que la configuration interne de la machine a changé.

Pour le déchiffrement, on procède de la même manière, mais il convient alors de déduire la clé du texte en clair. Afin d'éviter qu'un élément mécanique supplémentaire soit nécessaire à cette fin, on utilise un truc. Lors du chiffrement, on inverse l'alphabet du texte en clair, et, lors du déchiffrement, on inverse l'alphabet du texte crypté (c'est-à-dire que « A » devient « Z », que « B » devient « Y », que « C » devient « X », etc.). Ce système (qui passe d'une série de lettre à une série de chiffres de la manière indiquée plus haut) peut être décrit comme suit : le texte encrypté « c » se trouve en appliquant la formule $c = 25 - p + k$, où p est le texte en clair et où k est la clé. Le déchiffrement se formule dès lors comme suit : $p = 25 - c + k$, cette opération étant identique.

Comment génère-t-on la suite des caractères de la clé ? Le Printex utilisé ici (C-38/M-209) comporte six rotors. Ces rotors ont 26, 25, 23, 21, 19 et 17 dents, et ils se déplacent tous d'une position après avoir généré un caractère de la clé. Les rotors reprennent leur position initiale après $26 \times 25 \times 23 \times 21 \times 19 \times 17 = 101\ 405\ 850$ caractères. Sur les dents de chaque rotor se trouve un ergot qui est soit actif, soit passif. Le nombre total d'ergots est de $26 + 25 + 23 + 21 + 19 + 17 = 131$. Ces ergots sont ou ne sont pas en contact avec une cage (que l'on appelle parfois le « tambour ») composée de 27 bâtonnets métalliques. Sur chacun de ces bâtonnets se trouvent deux cavaliers, qui peuvent être mis dans huit positions (correspondant aux six rotors et aux deux positions neutres). Lorsqu'on actionne le levier, la cage tourne contre les six rotors, et une roue dentée compte le nombre de

als er een ruiters staat op de plaats van een rotor met een actieve pin. Dit is helaas gemakkelijker visueel te begrijpen dan aan de hand van een tekst. Voor wie wiskundig onderlegd is, kan dit heel gemakkelijk beschreven worden. De 6 pinnen op de rotor zijn actief of passief (0 of 1), wat overeenkomt met een getal van 6 bits (tussen 0 en 64). Wat de kooi doet is de getallen van 0 tot 64 afbeelden op een geheel getal (tussen 0 en 27), dat overeenkomt met het aantal actieve staven. Als er 26 actieve staven zijn, heeft dit hetzelfde effect als 0 actieve staven, en 27 actieve staven is hetzelfde als 1 actieve staaf.

Zoals eerder vermeld is de Printex die voor deze telexen gebruikt werd, bekend onder de naam Hagelin model C-38/M-209. Dit model is een verbetering van de C-35 en de C-36. De C-38 werd intensief gebruikt tijdens WO II, en dat zowel door de VS, Frankrijk, Italië, Zweden, Finland, Japan en Duitsland voor de vercijfering van tactische communicatie. In de VS zijn deze toestellen bekend onder de naam M-209 (US Army) en CSP-1500 (US Navy). Deze werden in de VS gebouwd door Smith-Corona, een producent van schrijfmachines. Tegen het einde van WO II waren al elektromechanische varianten in gebruik, onder meer de BC-543 en de C-41. Dit laatste toestel was een Duits ontwerp dat tegen het eind van WO II gebruikt werd om de beroemde Enigma machines te vervangen. De C-38 bleef in gebruik door de US Army tot het begin van de jaren 1950. Een variant ervan, de C-48, was populair voor diplomatieke toepassingen. Aangezien de eerste open publicaties over de zwakheden hiervan dateren van de periode 1977-1978, kan men concluderen dat deze toestellen tot in de jaren 1970 in gebruik geweest zijn.

4.2. Veiligheid en cryptanalyse

De geheime sleutel van deze Printex bestaat uit de 131 pinnen op de rotor (dit kan men voorstellen door 131 bits), samen met een tabel die aangeeft voor elke staaf waar de 2 ruiters staan (2 cijfers van 0-6). Als men dit iets meer in detail analyseert, zijn er 28 mogelijke configuraties van de 2 ruiters op de 27 staven, wat overeenkomt met maximaal 130 bits (*de facto* zijn heel wat sleutels equivalent en is dit minder dan 100 bits). Het geheel zou men dus kunnen voorstellen met ongeveer 261 bits of 56 letters (A-Z). Hieruit volgt ook het grote voordeel van de Hagelin machine t.o.v. het OTPL systeem. Door een geheime sleutel van 56 tekens af te spreken, kan men een reeks van 101.405.850 sleuteltekens genereren die er vrij willekeurig uitzien. Dit maakt het systeem veel eenvoudiger om te gebruiken in praktijk.

Men betaalt hier ook een prijs voor. Het systeem is veel minder veilig dan het OTPL systeem. Een eerste idee zou kunnen zijn om alle sleutels te proberen (denk aan het Caesar cijfer). Het aantal mogelijke combinaties is echter gigantisch groot. Zelfs met 1 miljard van de krachtigste computers beschikbaar vandaag (zeg 100 miljard operaties per seconde) zou het nog altijd 10^{51} jaar (1 gevolgd door 51 nullen) duren eer men alle mogelijkheden geprobeerd had. Zelfs als men computers kon bouwen ter grootte van een atoom, en men

bâtonnets *actifs*. Un bâtonnet est actif lorsqu'un cavalier se situe à l'endroit où un ergot est activé sur un rotor. Malheureusement, son fonctionnement est plus facile à comprendre visuellement que par écrit. Il peut toutefois être décrit très facilement aux personnes qui ont des connaissances en mathématiques. Les six ergots situés sur le rotor sont actifs ou passifs (0 ou 1), ce qui correspond à un nombre de six bits (entre 0 et 64). La cage, quant à elle, reproduit les nombres de 0 à 64 sur un nombre entier (entre 0 et 27), lequel correspond au nombre de bâtonnets actifs. Lorsque vingt-six bâtonnets sont actifs, l'effet produit est le même que quand aucun bâtonnet n'est actif, et vingt-sept bâtonnets actifs produisent le même résultat qu'un seul bâtonnet actif.

Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, le Printex utilisé pour ces télex est connu sous le nom de Hagelin, modèle C-38/M-209. Ce modèle est une version perfectionnée du C-35 et du C-36. Le C-38 a été beaucoup utilisé durant la Seconde Guerre mondiale pour le chiffrement des communications, et ce, tant par les États-Unis, la France, l'Italie, la Suède, la Finlande et le Japon que par l'Allemagne. Aux États-Unis, ces appareils sont connus sous l'appellation M-209 (US Army) et CSP-1500 (US Navy). Ils ont été conçus aux États-Unis par Smith-Corona, un fabricant de machines à écrire. Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, des variantes électromécaniques étaient déjà utilisées, notamment le BC-543 et le C-41. Ce dernier appareil était un projet allemand qui a été utilisé vers la fin de la Seconde Guerre mondiale pour remplacer les fameuses machines Enigma. L'US Army a continué à employer le C-38 jusqu'au début des années 1950. Une variante de ce modèle, le C-48, était très utilisé pour les applications diplomatiques. Étant donné que les premières publications officielles révélant les faiblesses de ces appareils datent des années 1977-1978, on peut en déduire qu'ils ont été utilisés jusque dans les années 1970.

4.2. Sécurité et cryptanalyse

La clé secrète de ce Printex se compose des 131 ergots équipant le rotor (ce que l'on peut représenter par 131 bits), ainsi que d'un tableau qui indique, pour chaque barre, où se trouvent les 2 cavaliers (2 chiffres de 0-6). Si l'on pousse l'analyse un peu plus loin, il y a 28 configurations possibles de 2 cavaliers sur 27 barres, ce qui correspond à 130 bits au maximum (de nombreuses clés sont équivalentes *de facto* : cela fait donc moins de 100 bits). On pourrait donc représenter l'ensemble au moyen de 261 bits ou de 56 lettres (A-Z). Il s'ensuit également que la machine d'Hagelin présente un gros avantage par rapport au système OTPL. En convenant d'une clé secrète de 56 signes, l'on peut générer une série de 101 405 850 signes-clés qui paraissent relativement arbitraires, ce qui fait que le système est beaucoup plus facile à utiliser dans la pratique.

Il y a également un prix à payer pour cela. Le système est beaucoup moins sûr que le système OTPL. Une première idée pourrait être d'essayer toutes les clés (il suffit de songer au chiffre Caesar). Le nombre de combinaisons est toutefois faramineux. Même avec 1 milliard des ordinateurs les plus puissants dont on dispose à l'heure actuelle (ce qui permettrait d'effectuer 100 milliards d'opérations par seconde), il faudrait 10^{51} années (1 suivi de 51 zéros) pour essayer toutes les clés Printex. Même si l'on était en mesure de fabriquer des

elk individueel atoom van de aarde (de aarde telt ongeveer 10^{50} atomen) zou kunnen omzetten in computer die 1000 miljard operaties per seconde uitvoert, zou het nog 1 miljard jaar duren voor deze gigantische supercomputer alle sleutels geprobeerd had. Jammer genoeg voor de gebruikers van dit cijfer bestaan er veel intelligentere manieren om de sleutel te bepalen door cryptanalyse.

Ten slotte moet nog een bijkomende eigenschap van de Printex beschreven worden. Om het werk van de cryptanalyst te bemoeilijken, en om te vermijden dat zender en ontvanger synchronisatieproblemen hebben, worden langere klaarteksten altijd opgedeeld in kleinere stukken van ongeveer 200-400 tekens. Ook wordt voor opeenvolgende berichten de rotoren telkens in een andere (willekeurig gekozen) beginpositie geplaatst. Deze beginpositie moet natuurlijk meegedeeld worden aan de ontvanger. De begintoestand wordt weergegeven door 6 letters, die op de rotors geschreven zijn en zichtbaar zijn in een venster. Deze letters (de « echte » sleutel voor dit bericht) worden om veiligheidsredenen niet zomaar overgestuurd. Het was gebruikelijk om dit te doen door een bekende klaartekst te vercijferen met de M-209 in de begintoestand. In dit geval werd een *andere* methode gebruikt : de begintoestand werd vercijferd met een eenvoudig manueel cijfer, dat steunt op een permutatiematrix. De resulterende cijfertekst (de « valse » sleutel) wordt vooraan en achteraan het bericht geplaatst. De ontvanger bepaalt hieruit op een analoge manier de echte sleutel, dat wil zeggen de willekeurige begintoestand.

Zelfs tijdens WO II was het al bekend dat met behulp van ongeveer 500 cijferteksttekens men de geheime sleutel kan afleiden. Deze waarde kan sterk variëren met de specifieke keuze van het aantal ruiters per rotorwiel. Dit kwam ongeveer overeen met het verkeer van 1 dag; men veranderde dan ook dagelijks de sleutel. Voor de toepassing die hier bestudeerd wordt, was het volume lager. Verder werd ook een nieuwe geheime begintoestand gekozen voor elke klaartekst (cf. *supra*), wat betekende dat men dezelfde sleutel veel langer kon gebruiken (er zijn veel meer dan 500 cijferteksttekens nodig om de sleutel terug te vinden). De sleutels werden dan ook maar om de paar maanden veranderd, zodat al het verkeer tussen midden december 1960 en midden februari 1961 met dezelfde sleutel vercijferd werd.

De sleutel kan veel gemakkelijker teruggevonden worden als men niet alleen beschikt over de cijfertekst maar ook over een deel van de bijkomende klaartekst. Op dat moment kan men de sleuteltekens berekenen, en uit deze tekens proberen om de pinnen op de wielen en de configuratie van de kooi te vinden. In de literatuur zijn er technieken beschreven die dit kunnen doen met behulp van 75-100 overeenkomende klaartekst-cijfertekst paren (in het meest gunstige geval, dat wil zeggen 1 rotor komt overeen met meer ruiters dan de andere). Omdat deze technieken niet alleen beroep doen op rekenkracht, maar ook op het herkennen van patronen (visueel in een grafiek en in een reeks getallen) op basis van « *trial and error* » zijn deze niet gemakkelijk te automatiseren. Een ervaren cryptanalyst die beschikt over wat basissoftware kan de sleutel terugvinden na ongeveer 5 tot 8 uur manueel werk. Het ontwikkelen van deze software kost een paar dagen.

ordinateurs de la taille d'un atome et si l'on pouvait transformer chaque atome qui compose la terre (qui compte quelque 10^{50} atomes) en un ordinateur qui effectue 1 000 milliards d'opérations par seconde, 1 milliard d'années s'écouleraient avant que ce gigantesque superordinateur ait essayé toutes les clés. Il existe, malheureusement pour les utilisateurs de ce chiffre, beaucoup de manières plus intelligentes de déterminer la clé par cryptanalyse.

Il faut enfin encore décrire une autre caractéristique du Printex. Pour rendre le travail du cryptanalyste plus ardu et pour éviter que l'émetteur et le destinataire aient des problèmes de synchronisation, des textes en clair d'une certaine longueur sont toujours scindés en fragments plus courts d'environ 200-400 signes. Pour des messages successifs, les rotors sont aussi chaque fois placés dans une position de départ différente (choisie arbitrairement). Cette position de départ doit évidemment être communiquée au destinataire. La position de départ se traduit par 6 lettres, qui sont inscrites sur les rotors et apparaissent dans une fenêtre. C'est pour des raisons de sécurité que ces lettres (la « véritable » clé pour le message en question) ne sont pas transmises purement et simplement. Il était d'usage de les transmettre en chiffrant un texte en clair connu à l'aide du M-209 en position initiale. Dans le cas qui nous occupe, une autre méthode a été utilisée : la position initiale avait été chiffrée à l'aide d'un chiffre manuel simple, qui se fonde sur une matrice de permutation. Le texte chiffré ainsi obtenu (la « fausse » clé) est placé au début et à la fin du message. Le destinataire en déduit, d'une manière analogue, la véritable clé, c'est-à-dire la position initiale choisie arbitrairement.

Même à l'époque de la deuxième guerre mondiale, on savait déjà qu'il était possible de déduire la clé secrète au moyen d'environ 500 signes de texte crypté. Cette valeur peut varier fortement en fonction du choix spécifique du nombre de cavaliers par rotor. Cela correspondait environ au volume d'une journée; la clé était dès lors modifiée quotidiennement. Pour l'application étudiée en l'espèce, le volume était moins important. Par ailleurs, une nouvelle position de départ secrète a aussi été choisie pour chaque texte en clair (cf. *supra*), ce qui signifiait que l'on pouvait utiliser beaucoup plus longtemps la même clé (il faut bien plus de 500 signes de texte crypté pour retrouver la clé). Les clés n'étaient dès lors changées qu'au bout de quelques mois, de sorte que tous les messages échangés entre la mi-décembre 1960 et la mi-février 1961 ont été cryptés au moyen de la même clé.

Il est beaucoup plus facile de retrouver la clé lorsqu'on dispose non seulement du texte crypté mais aussi d'une partie du texte en clair correspondant. On peut alors calculer les signes de la clé et, à partir de ces signes, essayer de déterminer la position des ergots sur les rotors et la configuration du tambour. Dans la littérature sont décrites des techniques qui permettent de le faire au moyen de 75 à 100 paires correspondantes de texte en clair et de texte crypté (dans les cas les plus favorables, c'est-à-dire lorsqu'un rotor correspond à un plus grand nombre de cavaliers que l'autre). Comme ces techniques font appel non seulement à la capacité de calcul, mais aussi à la reconnaissance, par tâtonnements, de canavas (visuellement, dans un graphique et dans une série de nombres), il n'est pas aisé de les automatiser. Un cryptanalyste chevronné qui dispose de quelques logiciels de base peut retrouver la clé après environ 5 à 8 heures de travail manuel. Le développement de ces logiciels prend quelques jours.

Deze aanvallen steunen op het volgende principe : beschouw een pin op rotor 1. Deze pin speelt een rol voor sleutelteken 1, 27, 53, 83, enz. Als deze pin actief is, zal het sleutelteken gemiddeld een grotere numerieke waarde hebben, en als ze niet actief is een kleinere. Op deze manier geven klaartekst en cijfertekst statistische informatie over de pinnen. Eens de pinnen bekend zijn, kan men de kooi gaan reconstrueren.

4.3. *Het reconstrueren van de sleutel*

Bij het begin van deze opdracht werd aangegeven dat het systeem een C-xx machine was. Uit het gebruik van 5 letters voor het aangeven van de valse sleutel werd eerst geconcludeerd dat het een oude C-xx variant zou geweest zijn met 5 rotoren. Uit de studie van de procedures bleek echter dat ook voor machines met 6 rotoren een valse sleutel van 5 tekens gebruikt werd: het teken voor de 6^e rotor werd gewoon gelijk gekozen aan dat van de 5^e rotor. Er waren echter nog een groot aantal andere varianten mogelijk, onder meer met 25, 27 of 29 staven in een kooi. Een aantal meer recente varianten (die in België in gebruik waren in het midden van de jaren 1950) voeren een bijkomende permutatie in op het wiel dat de klaartekst aangeeft. Andere varianten voegen zelfs een onregelmatige beweging toe aan één van de rotoren. Omdat er op basis van de bestaande documentatie geen absolute zekerheid kon gegeven worden over de variant die in gebruik was, is er heel wat tijd gekropen in het formuleren en verifiëren van een aantal hypothesen over de machine. Merk op dat dit een kip of ei probleem is : men kan de sleutel niet proberen te vinden zonder dat men weet hoe de machine er uit ziet, maar men kan maar zeker weten hoe de sleutelsequentie gevormd is als men weet wat de waarde van de sleutel is. Het heeft dan ook een 5-tal dagen werk gekost eer de huidige beschrijving bevestigd kon worden.

Vooraleer een klaartekst vertaald wordt, wordt hij eerst voorbereid. Deze voorbereiding brengt enerzijds structuur aan (die het leven van de cryptanalyst gemakkelijker maakt), maar omvat ook willekeurige elementen (die het leven van de cryptanalyst veel moeilijker maken).

— De spaties worden vervangen door W of KW. Bij de decryptie zal men een schakelaar omzetten op het toestel en wordt een W als spatie gedrukt. De letter W in de klaartekst wordt soms vervangen door VV, omdat er anders een foute spatie gedrukt wordt. Ook wordt de W in afkortingen soms weggelaten. Zo vindt men zowel WACKW als WAWCWKW voor de klaartekst « ACK ».

— Af en toe wordt een spatie ook vervangen door twee letters (KW) (ongeveer 1 keer op 8, willekeurig gekozen); dit maakt het veel moeilijker voor de cryptanalyst om de klaartekst te voorspellen of om de klaartekst correct te aligneren met de cijfertekst.

— Een punt of « STOP » wordt soms vervangen door XX (dubbel X). Opnieuw maakt dit het leven van de cryptanalyst moeilijker (hij weet niet of er WSTOPW gebruikt wordt dan wel WXXW).

— Op het einde worden 0 tot 4 willekeurige klaarteksttekens toegevoegd, zodat de klaartekst bestaat uit een geheel aantal 5-letter groepen.

Ces tentatives se fondent sur le principe suivant : prenons un ergot sur le rotor 1. Cet ergot intervient dans le signe 1, 27, 53, 83 etc. de la clé. Si cet ergot est actif, le signe de la clé aura en moyenne une valeur numérique plus grande et s'il n'est pas actif une valeur numérique moins grande. C'est ainsi que le texte en clair et le texte crypté fournissent des informations statistiques concernant les ergots. Une fois les ergots connus, le tambour peut être reconstitué.

4.3. *La reconstitution de la clé*

Au début de cette mission, il nous a été indiqué que le système utilisé était une machine C-xx. Compte tenu de l'utilisation de cinq lettres pour indiquer la fausse clé, nous en avons d'abord conclu qu'il devait s'agir d'une ancienne version de la C-xx munie de cinq rotors. Il est cependant ressorti de l'étude des procédures qu'une fausse clé de 5 signes était également utilisée pour les machines équipées de six rotors : le signe retenu pour le 6^e rotor était généralement identique à celui du 5^e rotor. Il existait cependant encore un grand nombre d'autres variantes, utilisant notamment 25, 27 ou 29 bâtonnets dans un tambour. Un certain nombre de variantes plus récentes (en usage en Belgique au milieu des années cinquante) appliquent une permutation supplémentaire à la roue. D'autres variantes appliquent même un mouvement irrégulier à l'un des rotors. Étant donné que la documentation existante ne permettait pas de déterminer la variante utilisée avec une certitude absolue, la formulation et la vérification d'un certain nombre d'hypothèses concernant la machine a demandé beaucoup de temps. Il est à noter que ce problème est comparable à celui de la poule et de l'œuf : on ne peut essayer de trouver la clé sans savoir comment se présente la machine, mais on ne peut savoir avec certitude quelle est la séquence de la clé que lorsqu'on connaît la valeur de la clé. Il a dès lors fallu environ cinq jours pour avoir la confirmation de la description actuelle.

Avant qu'un texte en clair soit chiffré, il est préparé. Cette préparation a pour but, d'une part, de le structurer (ce qui facilite la vie du cryptanalyste), et, d'autre part, d'y insérer des éléments arbitraires (ce qui rend le travail du cryptanalyste beaucoup plus ardu).

— Les espaces sont remplacés par W ou KW. Lors du décodage, on placera un commutateur sur l'appareil et le W sera imprimé comme un espacement. La lettre W apparaissant dans le texte en clair est quelquefois remplacée par VV, sinon un espacement serait imprimé à tort. Le W apparaissant dans des abréviations est quelquefois aussi supprimé. C'est ainsi que l'on trouve WACKW ou WAWCWKW pour l'abréviation ACK figurant dans le texte en clair.

— Quelquefois, un espacement est aussi remplacé par deux lettres (KW)(environ une fois sur huit, selon un choix arbitraire), ce qui fait que le cryptanalyste a beaucoup plus de peine à prévoir le texte en clair ou à aligner correctement le texte en clair sur le texte chiffré.

— Un point ou « STOP » est quelquefois remplacé par XX (double X), ce qui ne facilite à nouveau pas la tâche du cryptanalyste (il ignore si c'est WSTOPW ou WXXW qui est utilisé).

— À la fin, 0 à 4 signes arbitraires sont ajoutés, de sorte que le texte en clair est composé d'un ensemble de groupes de cinq lettres.

— Omdat het begin en het einde van de klaartekst heel vaak voorspelbaar zijn (begin: SEC POUR ETAT MAJOR, einde XXJULES), begint men ergens in het midden tot het einde, en gaat men dan verder met het begin. Het scheidingspunt wordt aangegeven door « WBISECTW » of « XXWBISECTWXX ».

Voor vijf van de elf telexen beschikken we over de klaartekst. Zekerheid hebben we voor telex 7, 10, 11 en 14, bijna zekerheid voor telex 6. Voor telex 7 (4 delen) gaat het om de klaartekst « voorbereid » voor vercijfering. Jammer genoeg is er in deel 1 en 2 onder meer niet aangegeven waar KW is gebruikt in plaats van W. Dat was niet het geval in deel 3 en 4. Helaas waren een aantal van deze aanduidingen incorrect, wat het werk sterk bemoeilijkt heeft. Zoals blijkt na de succesvolle cryptanalyse, heeft de operator op verschillende plaatsen typfouten gemaakt (bijvoorbeeld IMPPPORTANT), die niet aangegeven waren in de klaartekst waarover wij beschikten. Dit heeft de cryptanalyse verder bemoeilijkt.

Na een aantal computerexperimenten is de sleutel uiteindelijk gereconstrueerd op basis van telex 14 (150 tekens). De reden waarom deze korte tekst de voorkeur genoot, is dat aangegeven was dat de print met Printex-bandens klaartekst op de cijfertekst gekleefd was in de papieren van Loos, wat betekende dat er geen aligatie-problemen waren. Er ontbrak wel één letter, en er was dubbelzinnigheid over de foutieve spelling van « BISECT » als « BISSECT ». Zonder verder in detail te treden kan aangegeven worden dat het niet helemaal mogelijk was om de sleutel volledig terug te vinden. Het is o.m. zo dat voor de specifieke sleutel in gebruik er niet één dominerende rotor is, maar 2 rotoren die tegenover 9 actieve ruiters staan, wat het altijd moeilijker maakt om deze 2 terug te vinden (een rotor met 11 of meer pinnen is altijd sterk dominant en is veel gemakkelijker te reconstrueren). Dit kan men natuurlijk enkel achteraf vaststellen.

De overblijvende dubbelzinnigheden in de sleutel werden opgelost aan de hand van telex 7 deel 3. Dit bracht dan weer andere problemen mee, omdat men aan de hand van 1 klaartekst de stand van de pinnen op de rotoren terug kan vinden en de configuratie van de kooi, maar dit laat nog niet toe om de beginstand van de rotor te bepalen voor de andere klaarteksten (hiervoor moet men de echte sleutel vinden). Aangezien er slechts 110 miljoen begintoestanden zijn voor een gegeven rotor, kon dit echter vrij gemakkelijk opgelost worden met behulp van een zoekprogramma. Dit werk werd bemoeilijkt door een aantal typfouten en foute indicateis over het gebruik van « KW » in plaats van « W », wat resulteerde in aligneringsproblemen.

Eerder dan via de valse sleutels de echte sleutels te reconstrueren, werd eerst besloten om voor de andere telexen alle begintoestanden te proberen. De juiste klaartekst wordt geïdentificeerd aan de hand van statistische kenmerken (o.m. het aantal spaties, dat wil zeggen frequentie van de letter W, en het voorkomen van BISEC of een variant ervan). Het terugvinden van de begintoestand vraagt op deze manier ongeveer 15-20 minuten op een 1 GHz Pentium III. De belangrijkste motivering voor deze aanpak was dat de kans op succes veel groter was.

— Étant donné que le début et la fin du texte en clair sont très souvent prévisibles (début : SEC POUR ETAT MAJOR, fin XXJULES), on commence au milieu du texte, on continue jusqu'à la fin et ensuite on y ajoute le début. Le point de scission est indiqué par « WBISECTW » ou « XXWBISECTWXX ».

Pour cinq des onze télex, nous disposons du texte en clair. Nous avons une certitude pour les télex 7, 10, 11 et 14 et une quasi-certitude pour le télex 6. Dans le cas du télex 7 (4 parties), il s'agit du texte en clair « préparé » pour le cryptage. Malheureusement, dans les 1^{re} et 2^e parties, il n'est notamment pas indiqué où KW est utilisé à la place de W. Ce n'était pas le cas dans les 3^e et 4^e parties. Hélas, certaines de ces indications étaient incorrectes, ce qui a sensiblement compliqué le travail. La cryptanalyse réussie montre que l'opérateur a fait des fautes de frappe à divers endroits (IMPPORTANT par exemple), qui n'avaient pas été indiquées dans le texte en clair dont nous disposons. Cela a encore compliqué la cryptanalyse.

Après une série de tests informatiques, la clé a finalement été reconstituée sur la base du télex 14 (150 signes). Notre choix s'est porté sur ce texte court parce que nous savions que l'impression du texte en clair sous la forme de bandes Printex était collée sur le texte crypté dans les documents de Loos, ce qui signifiait qu'il n'y avait pas de problèmes d'alignement. Il manquait cependant une lettre et il y avait une équivoque concernant le terme « BISECT » qui avait été mal orthographié (« BISSECT »). Sans entrer davantage dans les détails, nous pouvons dire qu'il n'a pas été tout à fait possible de retrouver la clé dans son intégralité. Il faut en effet savoir que, pour la clé spécifique utilisée, il n'y a pas un rotor dominant, mais bien 2 rotors associés à 9 cavaliers actifs, si bien que la reconstitution de ces deux rotors est plus difficile à réaliser (un rotor avec 11 ergots ou davantage est toujours fortement dominant et il est dès lors plus facile de le reconstituer). Naturellement, c'est une constatation que l'on ne peut faire qu'*a posteriori*.

Les ambiguïtés restantes de la clé ont été résolues au moyen de la partie 3 du télex 7. Ceci a toutefois posé d'autres problèmes dès lors que si un texte en clair permet de déterminer la position dans laquelle se trouvaient les ergots sur les rotors, ainsi que la configuration de la cage, il ne permet pas de déterminer la position initiale du rotor pour les autres textes en clair (à cette fin, il est indispensable de trouver la bonne clé). Dès lors qu'il n'y a que 110 millions de positions initiales pour chaque rotor, ce problème a toutefois pu être réglé assez facilement au moyen d'un programme de recherche. Ce travail a néanmoins été compliqué par un certain nombre de fautes de frappe et d'indications fautives quant à l'utilisation de « KW » au lieu de « W », ceci ayant donné lieu à des problèmes d'alignement.

Au lieu de reconstruire les bonnes clés en utilisant les mauvaises, il a d'abord été décidé d'essayer toutes les positions initiales pour les autres télex. Le texte en clair exact est identifié au moyen de caractéristiques statistiques (notamment le nombre d'espaces, c'est-à-dire la fréquence de la lettre W, et la présence de BISEC ou de l'une de ses variantes). De cette manière, il faut environ 15-20 minutes pour retrouver la position initiale en utilisant un ordinateur de type Pentium III cadencé à 1 GHz. La raison principale de ce choix réside dans le fait que les chances de succès étaient beaucoup plus grandes.

In tweede instantie werd dan toch een cryptanalyse gemaakt van het Playfair ⁽¹⁾ algoritme dat de valse sleutel vertaalt tot de echte sleutel. Het algoritme wordt gedefinieerd door de volgende (geheime) tabel :

G	X	L	N	S
K	H	T	W	O
Q	D	E	F	A
M	V	I	C	R
Z	B	P	U	J

Men vertaalt de eerste twee tekens van de valse sleutel als volgt :

1. Als ze voorkomen in dezelfde rij, vervangt men ze door hun linkse buur. Voorbeeld: SN wordt NL en EA wordt DF.

2. Als ze voorkomen in dezelfde kolom, vervangt men ze door hun onderbuur.

Voorbeeld : GQ wordt KM , SO wordt OA en IP wordt PL.

3. Als geen van beide geldt, vervangt men ze door de twee andere hoekpunten van het vierkant (elk element wordt vervangen door het element op dezelfde rij).

Voorbeeld : KJ wordt OZ en IQ wordt ME.

Men gaat op dezelfde wijze tewerk voor het derde en vierde teken van de valse sleutel. Het vijfde teken van de valse sleutel wordt vervangen door het element dat er links van staat. Voorbeeld : F wordt E en G wordt S. Zoals eerder aangegeven, wordt op de zesde rotor dezelfde letter ingesteld als op de vijfde rotor. Op deze manier kan de ontvanger heel eenvoudig de echte sleutel (de begintoestand) bepalen uit de indicator. Met deze techniek is het mogelijk aan de hand van de valse sleutel een cijfertekst van een paar honderd tekens te ontcijferen in een paar microseconden (het duurt veel langer om de tekst in te lezen van de harde schijf).

De resultaten van de cryptanalyse zijn beschreven in het volgende hoofdstuk.

5. De PRINTEX telexen : de klaartekst

0. *Minaf z.n. (stempel : 28-12-1960) : Loos aan Marlière*

Datumuurgroep : 281600 [= 28 december 1960 16.00 u]

Cryptogram :

< IQCAU HYWCD SXDLZ BVREA BFHJC RLDSB YHIDG VHKXX UYTHF WFYFV TJUKK UIMUH PNEAM UKQFO HJNLP PUBWW DEAN UNSWS LUUZJ PAJIM KEGQB SUJFB ZCGMX IGWKU TGAAR XUJOS EPEIT BRHOB TTOOP SMPKX ZASNS GWUDE QAAeeeeeee ⁽²⁾ QAEAG EGKXD RUXGX SJEDM NKNMN OOXET WERMS VUILD HNWON CEOYO CDFVV PSRVG KHHDC MAOLP BUCCM VHXY PFRVN TVGUS XYBWB GSHIH OVUOR CBGNS IUYZS CIAZY SARSU RMHLF VXZNA XDTVY CFDEW DUPCO EKRET IHNOA MIPVK BHINV APZSU SYPSS YIZHG HUWXX BYIXleeeee BYHXI FSVMU IQCAU 11355 281600 >*

⁽¹⁾ Het Playfair algoritme werd bedacht in 1854 door Sir Charles Wheatstone. Het dankt zijn naam aan de politicus baron Playfair, die het aan Prins Albert en Lord Palmerston demonstreerde.

⁽²⁾ Kondigt een verbetering aan.

On a finalement procédé à la cryptanalyse de l'algorithme Playfair ⁽¹⁾ qui chiffre la fausse clé pour en faire la vraie clé. L'algorithme est défini par le tableau (secret) suivant :

G	X	L	N	S
K	H	T	W	O
Q	D	E	F	A
M	V	I	C	R
Z	B	P	U	J

On chiffre les deux premiers signes de la fausse clé comme suit :

1. S'ils figurent sur la même ligne, on les remplace par le signe de gauche. Exemple : SN devient NL et EA devient DF.

2. S'ils figurent dans la même colonne, on les remplace par le signe en dessous.

Exemple : GQ devient KM, SO devient OA et IP devient PL.

3. Si aucune des deux formules ne peut être appliquée, on remplace les signes par les deux autres sommets du rectangle (chaque élément étant remplacé par l'élément apparaissant sur la même ligne).

Exemple : KJ devient OZ et IQ devient ME.

On procède de la même manière pour les troisième et quatrième caractères de la mauvaise clé. Le cinquième caractère de la mauvaise clé est remplacé par l'élément qui se trouve à sa gauche. Exemple : F devient E et G devient S. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, la lettre configurée sur le sixième rotor est identique à celle configurée sur le cinquième rotor. De cette manière, le destinataire peut très facilement déterminer la bonne clé (la position initiale) de l'indicateur. Cette technique permet, au moyen de la mauvaise clé, de déchiffrer un texte crypté de quelques centaines de caractères en quelques microsecondes (le temps nécessaire pour lire le texte à partir du disque dur est beaucoup plus long).

Les résultats de la cryptanalyse sont décrits dans le chapitre suivant.

5. Les télex PRINTEX : le texte en clair

0. *Minaf s.n. (cachet : 28-12-1960) : Loos à Marlière*

Groupe date heure : 281600 [=28 décembre 1960 16.00 h]

Cryptogramme :

⁽¹⁾ L'algorithme Playfair a été conçu en 1854 par Sir Charles Wheatstone. Il doit son nom au baron et homme politique Playfair, qui en a fait la démonstration au Prince Albert et à Lord Palmerston.

⁽²⁾ Annonce une correction.

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **MERFJJ** :

Texte en clair après son déchiffrement au moyen de la vraie clé **MERFJJ** :

ETWPO URWAS SURER WPLAN WINTE RNATI ONALW XXWBM SEWET WAXDE WMIAI TAIRF WNOUV ELLEW SOUSW PEUWX XWATT IRTWA TTENT IONWS URDPO SSIBI LITEW VOIRW PARAW BELGE WAWUS AWETW NECES SITEW OVXTE RWINC INENT SWXHW MESSA GEWAW DETRU IREWX XWJUL ESWBI SECTW TRQSE CWXXG ACCOR DWAVE TEDOJ NEWPL ANWUS AWHXW VOIRW DELEX WABBA BELGE WXXWP REPAR ERWCO NHOLA ISWAW POTES TATIO NWENE RGIQU EWDEW NOTRE WPART WXXWP ROTES TATIO OWPUR EWGOR MEWXZ

Dit komt overeen met :

Cela correspond à :

BISECT TRQSEC. G ACCORD A ETEDOJNE PLAN USA HX VOIR DELEX ABBABELGE. PREPARER CONHOLAIS A PTESTATION ENERGIQUE DE NOTRE PART. PROTESTATIOO PURE GORME .. ET POUR ASSURER PLAN INTERNA-TIONAL. BMSE ET AXDE MIAITAIRF NOUVELLE SOUS PEU. ATTIRT ATTENTION SUR D POSSIBILITE VOIR PARA BELGE A USA ET NECESSITE OVXTER INCINENTS XH MESSAGE A DETRUIRE. JULES

Dit kan verbeterd worden tot :

Ce texte peut être corrigé comme suit :

TRES SECRET. ACCORD A ETE DONNE PLAN USA. VOIR TELEX AMBABELGE. PREPARER CONGOLAIS A PROTESTATION ENERGIQUE DE NOTRE PART. PROTESTATION PURE FORME ET POUR ASSURER PLAN INTERNA-TIONAL. BMSE[?] ET AIDE MILITAIRE NOUVELLE SOUS PEU. ATTIRE ATTENTION SUR POSSIBILITE VOIR PARA BELGE A USA ET NECESSITE EVITER INCIDENTS. MESSAGE A DETRUIRE. JULES

Bronnen : (1) print in papieren Loos.

Sources : (1) print dans les papiers Loos.

2) Brazza z.n. (stempel : 7-1-1961) : Marlière aan Loos

2) Brazza s.n. (cachet : 7-1-1961) : Marlière à Loos

Geen datumgroep

Pas de groupe date heure

Cryptogram :

Cryptogramme :

*< 11110 LFOPS UCOAO XXAVW BXANX SESLY RRTKD BAQZK IQZWP TWJVA KRCS D TOLJZ UOQVC UCRRT NAGUM TZBRD BRXVW LMHOD SUYWR FSZDI HCNEE ZVXZI MVEWO OYJMQ LFOPS >**

Op 7 januari vraagt Minaf (Loos) aan Marlière : « Prière répéter votre message surchiffré 11110 » (papieren Loos).

Le 7 janvier, Minaf (Loos) demande à Marlière : « Prière répéter votre message surchiffré 11110 » (documents Loos).

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **NETJGG** :

Texte en clair après déchiffrement à l'aide de la vraie clé **NETJGG** :

AWUSA WPROM ESSES WFAIT ESWDO IVENT WETRE WTENU ESWDW URGEN CEWBI SSECT WINSI STEWS URWUR GENCE WENVO IWFON DSWEN WBILL ETSWB ELGES

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

INSISTE SUR URGENCE ENVOI FONDS EN BILLETS BELGES A USA PROMESSES FAITES DOIVENT ETRE TENUES D'URGENCE.

Opmerking : het is onduidelijk waarom de ontvanger dit bericht niet kan lezen. Alle informatie lijkt correct.

Remarque : on ignore pour quelle raison le destinataire ne peut lire ce message. Toutes les informations paraissent correctes.

Bron : (1) print in papieren Loos

Source : (1) print dans les papiers Loos

3) *Minaf 04010 (stempel : 10-1-1961) : Loos aan Marlière*

Datumuurgroep : 101815 [= 10 januari 1961 18.15 u]

Cryptogram :

3) *Minaf 04010 (cachet : 10-1-1961) : Loos à Marlière*

Groupe date heure : 101815 [= 10 janvier 1961 18 h 15]

Cryptogramme :

< 04010 **HVKLX** WSMCW OIVCY WKS DT ARGIX TGZOD SBXOY JBPOC VTPFP GVZSG UXKFX GRCUI TVDIU WFDWQ ATXRP JKWXI VZHUX REIJD IKEHJ GHFES SAPXT MEICZ HLDAR VYUVE NAIKD AZRSQ UQGYA RDGRV APYVX SELPV OPRDN ECMUN LFOAM UGADT ARAKP RXUJF JGSAL SBURB KXTR e e e ⁽³⁾ KXTSR ONOOL VPZKC KUOCY FRLZW DSGTJ **HVKLX** 11215 101815 >*

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **DBTGLL** :

Texte en clair après déchiffrement à l'aide de la vraie clé **DBTGLL** :

AWCOU RDNTW SITUA TIONW VIAWR USURW DLEUW XXWJU LESWH XWBIS OCTWX XWSEC REWWX XWUNW NEWPA SWDEM ANDER WOFFI CIELC EMENT WINST RUCTE URSWP ARDCO MMAND OWLAR WILWW SAGIT WRECR UTEME NTWOF FICIE UGXWX XWSAU FWSIN WENWF AUTWP LUSWX XWDEU XWTEN IRWTY LWUSU MBERA

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

SECRE. UN NE PAS DEMANDER OFFICIELLEMENT INSTRUCTEURS PAR COMMANDO LAR IL SAGIT RECRUTEMENT OFFICIEUGX. SAUF SIN EN FAUT PLUS. DEUX TENIR TYL USUMBERA... A COURDNT SITUATION VIA RUSUR DLEU. JULES.

Bronnen : (1) banden in ABUZA; (2) print in papieren Loos

Sources : (1) bandes dans AAE; (2) print dans les papiers Loos

4) *Brazza z.n. (stempel : 12-1-1961) : Marlière aan Loos*

4) *Brazza s.n. (cachet : 12-1-1961) : Marlière à Loos*

Geen datumuurgroep

Pas de groupe date heure

Cryptogram :

Cryptogramme :

<11100 **EUSZF** BTDAO NXBAB AICMH JWDSJ ZSSXT CPBGC IPNYI MEBQM SWTAR GMMTW RLJMK GHPLX ROHPA JNIBA IYLN R PGSHN EZPSN DZXKD NZABJ IOCLT **EUSZFO** ⁽⁴⁾ >*

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **FPGJAA** :

Texte en clair après déchiffrement à l'aide de la vraie clé **FPGJAA** :

STOPPEZWEN VOIWIJ EWMWE NWCHA RGEGL OUISW BISSE CTWTR OSECV MEWFA IREWS AVOIR WSIWF ONDSW ENVOY ESWAW RUSUR WSINO NWOUT

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

TROSSEC ME FAIRE SAVOIR SI FONDS ENVOYES A RUSUR SINON OUT STOPPEZ ENVOI JE M'EN CHARGE LOUIS.

Bron : (1) print in papieren Loos

Source: (1) print dans les papiers Loos

⁽³⁾ Kondigt een verbetering aan.

⁽⁴⁾ Moet de laatste O als een tikfout worden beschouwd ?

⁽³⁾ Annonce une correction.

⁽⁴⁾ Le dernier O doit-il être considéré comme une coquille ?

5) *Minaf z.n. (stempel : 14-1-1961) : Loos aan Marlière*

Datumuurgroep : 141100 [= 14 januari 1961 11.00 u]

Cryptogram :

< **AHQNE** XVAZW IQFFR JENFV OUXBD LQWDB BXFRZ NJVYB QVGOZ KFYQV GEDBE HGMPG GAZJK RDJQC VJTEB XNZZH MEVGS ANLLB DQCGF PWCVR UOMWW LOGSO ZWVVV LDQNI YTZAA OIJDR UEA AV RWYXH PAWSV CHTYN HSUIY PKFPZ OSEAW SUZMY QDYEL FUVOA WLSSD ZVKPU ZSHKK PALWB SHXRR MLQOK **AHQNE** 11205 141100 >*

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **DOFGDD** :

VISWA WVSW JOSEP HWXXW TERTI OWMIS SIONW BOMBO KOWVO IRWTE LEXWC EWSUJ ETWAM BABEL GEWXX WJULE SWXXW BISEC TWTRE SECVX XWRWV WMWPR INTEX WXXWP RIMOW RIENW ENVOY EWRUS URWWX XWPOU VEZWR EGLER WXXWS ECUND OWREP RENDR EWDUR GENGE WPLAN WBRAZ ZAWWC

Dit komt overeen met :

TRESECV. R V M PRINTEX. PRIMO RIEN ENVOYE RUSUR. POUVEZ REGLER. SECUNDO REPREDRE DURGENGE PLAN BRAZZA VIS A VIS JOSEPH. TERTIO MISSION BOMBOKO VOIR TELEX CE SUJET AMBABELGE. JULES.

Opmerking : de valse sleutel moet **AHQNQ** zijn. De opgegeven valse sleutel resulteert in een incorrecte decryptie (blijkbaar heeft men hier het teken rechts van E genomen in plaats van links, wat resulteert in een foute alignatie van de twee rechtse rotoren).

Bronnen : (1) banden in ABUZA; (2) print in papieren Loos

6) *Minaf 06116/cab (stempel : 16-1-1961) : Loos aan Marlière*

Datumuurgroep: 161710 [=16 januari 1961 17.10 u]

Vermoedelijke klaartekst ⁽⁵⁾ :

< SUR CREDITS QUE VOUS CONNAISSEZ PRIERE TRANSFERER TELEGRAPHIQUEMENT DEUX MILLIONS // ⁽⁶⁾ FRANC BELGES A BANQUE BELGO CONGOLAISE CANTERSTEEN BRUXELLES COMPTE NUMERO DEUX SEPT TROIS QUATRE QUATRE DE VERVIER FERNAND STOP INSTRUCTIONS POUR AUTRES FONDS SUIVANT SUGGESTIONS VOTRE LETTRE SUIVRONT STOP ACK TROIS PLIS USA. JULES >*

Dat levert bij omzetting waarschijnlijk de volgende geprepareerde tekst op :

< FRANC W BELGES W A W BANQUE W BELGO W CONGOLAISE W CANTERSTEEN W BRUXELLES W COMPTE W NUMERO W DEUX W SEPT W TROIS W QUATRE W QUATRE W DE W VERVIER W FERNAND W STOP W INSTRUCTIONS W POUR W AUTRES W FONDS W SUIVANT W SUGGESTIONS W VOTRE W LETTRE W SUIVRONT W STOP W ACK W TROIS W PLIS W USA W JULES W **BISECT** W SUR W CREDITS W QUE W VOUS W CONNAISSEZ W PRIERE W TRANSFERER W TELEGRAPHIQUEMENT W DEUX W MILLIONS >

⁽⁵⁾ Wij steunen op volgende argumenten. Het betreft hier een van de weinige kladteksten in het dossier die zich bovendien onmiddellijk voor de print van Minaf 06116/cab bevindt. Verder verwijzen we naar een ander geheimschrift (10) dat vermoedelijk eveneens over deze financiële kwestie gaat (nota van de experts).

⁽⁶⁾ Deze dubbele schuine streep wijst op het begin de inversie (BISECT) (nota van de experts).

5) *Minaf s.n. (cachet : 14-1-1961) : Loos à Marlière*

Groupe date heure : 141100 [= 14 janvier 1961 11 h 00]

Cryptogramme :

Texte en clair après déchiffrement à l'aide de la vraie clé **DOFGDD** :

Ce qui correspond à :

Remarque : la fausse clé doit être **AHQNQ**. La fausse clé donne lieu à un déchiffrement incorrect (on doit avoir retenu le signe situé à droit du E et non à gauche, ce qui conduit à un mauvais alignement des deux rotors de droite).

Sources : (1) bandes dans AAE; (2) print dans les papiers Loos

6) *Minaf 06116/cab (cachet : 16-1-1961) : Loos à Marlière*

Groupedateheure : 161710 [=16 janvier 1961 17h10]

Texte en clair supposé ⁽⁵⁾ :

Après conversion, ce texte donne probablement le texte préparé suivant :

⁽⁵⁾ Nous nous fondons sur les arguments suivants. Il s'agit en l'occurrence d'un des rares brouillons du dossier qui se trouve en outre juste avant le print de Minaf 06116/cab. Pour le reste, nous renvoyons à un autre message secret (10) qui traite probablement aussi de cette question financière (note des experts).

⁽⁶⁾ Cette double barre indique le début de l'inversion (BISECT) (note des experts).

Cryptogram :

Cryptogramme

< **QTFJR** PXFSD WMWOH HIXVN UTVVP BFVLG LFRZC BKM EW FQWMV LZRON JYMNR XTQZM NWPXO YDOBZ GHYZD NRWQG OUIUH GKUYX UUMVV BCDBY XWPLY MBAJR TONZS ENAJB BHVNM TQZBL WQARM WJAUP DSOTA CZZTT FEHOE AZRPU HERJF XANPN VWXXA CPOXE UPOFW QSMIC AELDR UABIP QXLSG DRURY MQRUI VCPQV IOSTU JMBSJ VTZHU QAQAR EJQHU NSYPQ DURKC WVXBR IXZLJ DDTUO MTAEX RMUES GQHQV PJJJE KOIGT QFOWE EODRX MROKI NUIZC JGSJD MEWXR HZBIF BUDZD IXSJD **QTFJR** 11335 161710 >*

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **EKAUMM** :Texte en clair après décryptage à l'aide de la véritable clé **EKAUMM** :

FRANC SWBEL GESWA WBANQ UEWBE LGOWC ONGOL AISEW UNWCA NTERS TEENW BRUXE LLESW COMPT EWNUM EROWD EUXWS EPTWT RNJSW QUATR EWQUA TREWD EWVER VIERW FERNANDWXX WINST RUCTI ONSWP OURWA UTRES WFOND SWSUI VANTW SUGGE STION

SWVOT REWLE TTREW SUIVR ONTWX XWAWC WKWTR OISWP LISWU SAWXX WJULE SWBIS ECTWT RESEC WSWURW CREDI TSWQU EWVOU SWCON NAISS EZWPR IEREW TRANS FERER WTELE GRAPH IQUEM ENTWD EUXWM ILLIO NSWWB

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

FRANCS BELGES A BANQUE BELGO CONGOLAISE UN CANTERSTEEN BRUXELLES COMPTE NUMERO DEUX SEPT TRNJS QUATRE QUATRE DE VERVIER FERNAND . INSTRUCTIONS POUR AUTRES FONDS SUIVANT SUGGESTIONS VOTRE LETTRE SUIVRONT . A C K TROIS PLIS USA . JULES BISECT TRESEC SUR CREDITS QUE VOUS CONNAISSEZ PRIERE TRANSFERER TELEGRAPHIQUEMENT DEUX MILLIONS B

Bronnen : (1) vermoedelijke klaartekst in handschrift in papieren Loos; (2) banden in ABUZA; (3) print in papieren Loos

Sources : (1) texte en clair supposé manuscrit dans les papiers Loos; (2) bandes dans AAE; (3) print dans les papiers Loos

7) Minaf z.n. (stempel : 25-1-1961) : Loos aan Smal

7) Minaf s.n. (cachet : 25-1-1961) : Loos à Smal

De telex bestaat uit vier delen.

Le télex se compose de quatre parties.

Deel 1 en Deel 2
Commentaar van de expertsPartie 1 et Partie 2
Commentaire des experts

De klaartekst van deel 1 en 2 luidt vermoedelijk als volgt (rekening houdend met de vermelding bisect, de veiligheidsgraad en meerbepalingsadres vooraan en het ack achteraan)

Le texte en clair des parties 1 et 2 est probablement libellé comme suit (compte tenu de la mention bisect, du degré de sécurité et du fait qu'il est adressé à plusieurs destinataires au début et de l'ack à la fin)

< SEC POUR CHEF ETAT MAJOR GD SUD KASAI TROIS COMMANDES ETRE EN COURS POUR ARMEMENT STOP UNE DE SIX CENT MILLE FRANCS STOP UNE DE QUATORZE MILLIONS STOP UNE VINGT CINQ MILLION[S] STOP PREMIERE ET DEUXIEME COMMANDES COUVERTES PAR TRANSFERT SEIZE BRIQUES A FINANCIER STOP DEMANDER AUTORISATION A PRESIDENT ET PREMIER DE DISPOSER VINGT CINQ MILLIONS POUR TROISIEME COMMANDE PLUS DIX MILLIONS POUR ACHAT DEUX DC TROIS POUR REALISER TRANSPORT TRANSPORT SINON IMPORTATION ARMES IMPOSSIBLE STOP TRES URGENT FAIRE CONNAITRE DECISION SANS QUOI COMMANDES TOUTES DEVRONT ETRE ANNULEES STOP COMCHEF GD SK ACK POUR GD KAT ET GD EASK STOP >*

Deel 1
Datumuurgroep : 251630 [= 25 januari 1961 16.30 u]Partie 1
Groupe date heure : 251630 [= 25 janvier 1961 16h30]

Geprepareerde tekst :

Texte préparé :

< SINON W IMPORTATION W ARMES W IMPOSSIBLE W XX W TRES W URGENT W FAIRE W CONNAITRE W DECISION W SANS W QUOI W COMMANDES W TOUTES W DEVRONT W ETRE W ANNULEES W XX W COMCHEF W GD W SK W ACK W POUR W GD W KAT W ET W GD W EASK W XX W BISECT W XX W SEC W POUR W CHEF W ETAT W MAJOR W GD W SUD W KASAI W TROIS W COMMANDES W ETRE W EN W COURS W POUR W ARMEMENT W XX W UNE W DE W SIX W CENT W MILLE W FRANCS W XX W UNE W DE W QUATORZE W >*

Cryptogram :

Cryptogramme :

< **SLVUL** QKSYR CLFFR QYQDI ZDRQA AKRRK WXZXA OKHEU RYSXO JCJBF YJCGC QSARE ADKYV QXDZL SPOPF WXDYK SDFXM TFBGH JHFEJ IZTWN VLDVB JXNPB TEGDO UEFAR UJIHH YXPGR ZUUUJ CHGRG NQZNS VZTYT TJMVI OXZXG NCQAS PQRIN QYMUC ZPRIT LLDVP SFAXL LSUSM GDPRQ MKQQM APVCQ GLIYX PHNQB ZIYKM ZOINQ EUDDN HTDKN VSORV NAUKO XBJBT NBOCS UTZCE WKREJ BUESJ QYVOL FIFPH NZO e e e NYOZL LBETQ CMCJO OSCIZ FDZIU TOAFV QVABL LBKUQ RRSYR **SLVUL** 12325 25 1630 >*

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **GNCBNN** :

Texte en clair après décryptage à l'aide de la véritable clé **GNCBNN** :

SVNON WIMPO RTATI ONWAR MESWI MPOSS IBLEW XXWTR ESWUR GENTW FAIRE WCONNANTRE WDECI SIONK WSANS WQUOI WCOMM ANDYS WTOUT ESWDE VRONT WETRE KWANN ULEES WXXWC OMCHE FWGDW SWKWA CKWPO URWGD WKATW ETWIG DWEAS KWXXW BISEC
TKWXX WSECW POURW CHEFW ETATW MAJOR WGDCS UDWKA SAIWT ROISW COMMA NDESW ETREK WEENW COURS WPOUR WARMF MENTW XXWUN EWDEK WSIXW CENTW MILLE WFRAN CSWXX WUNEW DEWQU ATORZ EWXQS

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

SVNON IMPORTATION ARMES IMPOSSIBLE . TRES URGENT FAIRE CONNANTRE DECISION SANS QUOI COMMANDYS TOUTES DEVRONT ETRE ANNULEES . COMCHEF GD SK AC POUR GD KAT ET IGD EASK . BISECT . SEC POUR CHEF ETAT MAJOR GDCSUD KASAI TROIS COMMANDES ETRE EEN COURS POUR ARMFMENT . UNE DE SIX CENT MILLE FRANCS . UNE DE QUATORZE XQS

Deel 2

Datumuurgroep : 251630 [= 25 januari 1961 16.30 u]

Partie 2

Groupe date heure : 251630 [= 25 janvier 1961 16h30]

Geprepareerde tekst :

Texte préparé :

< MILLIONS W XX W UNE W VINGT W CINQ W MILLION[S] W XX W PREMIERE W ET W DEUXIEME W COMMANDES W COUVERTES W PAR W TRANSFERT W SEIZE W BRIQUES W A W FINANCIER W XX W DEMANDER W AUTORISATION W A W PRESIDENT W ET W PREMIER W DE W DISPOSER W VINGT W CINQ W MILLIONS W POUR W TROISIEME W COMMANDE W PLUS W DIX W MILLIONS W POUR W ACHAT W DEUX W DC W TROIS W POUR W REALISER W TRANSPORT W >*

Cryptogram :

Cryptogramme

< **CLENB** WVAKP YYNYW YVTCJ SOLDJ MLQGW FTCFG LHVID PRMVR XEMWI JVSXP TJLLS ZGKBA ZTYHC HEONW ITIYV BSAF XYWSC MYFJX XLMDY PXJFT MMLVL ATOVW XINES PYWNK MNIBR RAEAQ NATSP MDWMW LWQCH ATQSD CFRAW SFWUF QVDFK AMQSA WIHJN HUCET QCRQH YPXCC VVBVM GCBCH AFQOX XNZTB UEAMJ JFTUD FRQGQ HXOUT CRRGY RTILD KCFCN ZTAUC STCKZ BZTJK NZOQB RURMY WXGJR MEPMB MDLDM RYSAZ OIWYA **CLENB** 222295 251630 >*

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **INFLPP** :

Texte en clair après décryptage à l'aide de la véritable clé **INFLPP** :

MILLI ONSWX XWUNE WVING TWOCIN QWMILLIONS KWXXW PREMIERE W TWDEU XIEME WCOMMANDES WCOUVERTES WPARK WTRAN SFERT WSEIZ EWBRI QUESW AWFAN ANCI WXXWD EMAND ERWAU TORIS ATION KWAWP RESID ENTWE TWPRE MIERW DEKWD ISPOS ERWVI NGTWC INQWM ILLIO NSWPO URWTR OISIE MEWCO MMAND EWPLU SWDIX WMILL IONSW POURK WACHA TWDEU XWDCW TROIS WPOUR WREAL ISERW TRANSPORTW

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

MILLIONS . UNE VINGT CINQ MILLIONS . PREMIERE ET DEUXIEME COMMANDES COUVERTES PAR TRANSFERT SEIZE BRIQUES A FINANCIER . DEMANDER AUTORISATION A PRESIDENT ET PREMIER DE DISPOSER VINGT CINQ MILLIONS POUR TROISIEME COMMANDE PLUS DIX MILLIONS POUR ACHAT DEUX DC TROIS POUR REALISER TRANSPORT

Deel 3 en Deel 4

Commentaar van de experts

De klaartekst van deel 3 en 4 luidt vermoedelijk als volgt (rekening houdend met de vermelding bisect, de veiligheidsgraad en meerbepalingsadres vooraan en het ack achteraan) (7)

< SEC POUR CHEF ETAT MAJOR GD SUD KASAI STOP MON RETOUR ETRE PREVUE POUR LE*DEUX FEVRIER A BRAZZAVILLE OU CONTACTS DEVOIR* ETRE PRIS AU SUJET CERTAINES IMPORTATIONS STOP INDISPENSABLE Y DISPOSER UN CESSNA POUR* REJOINDRE BAKWANGA STOP PREPARER POUR MON ARRIVEE TOUS* DOCUMENTS OU MEMOIRES CONCERNANT RECENT ACCORD MILITAIRE AVEC LEO ET ELI STOP ME* CABLER PAR RETOUR EVOLUTION SITUATION ET DIFFICULTES RENCONTREES STOP SUIS INTERVENU PERSONNELLEMENT AUPRES MINISTRE* POUR QUESTION TRAITEMENTS IMPAYES AUX EPOUSES STOP IMPORTANTES DECISIONS CONCERNANT* NOTRE SITUATION SERONT PRISES CE JOUR STOP COMCHEF >

Deel 3

Datumuurgroep : 251700 [25 januari 1961 17.00 u]

Geprepareerde tekst :

< MILITAIRE W AVEC W LEO W ET W ELI W XX W ME KW CABLER W PAR W RETOUR W EVOLUTION W SITUATION W ET W DIFFICULTES W RENCONTREES W XX W SUIS W INTERVENU W PERSONNELLEMENT W AUPRES W MINISTRE KW POUR W QUESTION W TRAITEMENTS W IMPAYES W AUX W EPOUSES W XX W IMPORTANTES W DECISIONS W CONCERNANT KW NOTRE W SITUATION W SERONT W PRISES W CE W JOUR W XX W COMCHEF W XX W BISECT W XX W SEC W POUR W CHEF W ETAT W MAJOR W GD W SUD W KASAI W XX W MON W RETOUR W ETRE W PREVUE W POUR W LE KW >*

Cryptogram :

< **FSDVS** BPEZS UWEFU ITMSR HFBAQ CHNIL MRGOX QDXMV MZOFX DQZVS NKGRS SPJFT AEOZM JDMZD KQXGD ZLBLE ANJEM ZKWNQ OYP e e e e (8) OYODP TJUZZ EVNQB MQBHS PXLZE BIOSF VWZQD VZCSQ HDKTE CQYYX QNQZO ATZXA KZWBN LWAXT VFWEX XXCBD VTFSB ENKGS AFNGW QKLUV QVSPR PJUYG KRVFC PXEYK DSIDO KFLFW CFHZR BZJIU VRNEI QMJDL YBITX NBFZT IDGVU FCDSC WPAW RVXQI SLDVU WYSRN BRJOE IVMSM QNCFN WVXTT VBOVU FSWXG GKKAR PNTRA DPIOU EJVFE BLYVX RAWXN SODEQ USZGW TVSGD FOXNT ASUAZ XRAEB HVRWR **FSDVS** 12370 251700 >*

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **ANVBGG** :

MILIT AIREW AVEC W LEOWE TWELI WXXWM EKWCA BLERW PARWR ETOUR WEVOL UTION WSITU ATION WETWD IFFIC ULTES WRENC ONTRE ESWXX WSUIS WINTE RRVEN UWPER SONNE LLEME NTWAU PRERE SWMIN ISTRE WPOUR WQUES TIONK WTRAI TEMEN TSWIM PAYES WAUXW EPOUS ESWIM PORTA NTESJ DECIS IONSW CONCE RNANN TWNOT REKWS ITATT IONWS ERONT WPRIS ESWCE WJOUR WXXWC OMCHE FWXXW BISEC TWXXW SECWP OURWC HEFWE TATWM AJORW GDWSU DWKAS AIWXX WZONW RETOU RWETR EWPRE VUWPO URWLE KWBWX

Dit komt overeen met :

MILITAIRE AVEC LEO ET ELI . ME CABLER PAR RETOUR EVOLUTION SITUATION ET DIFFICULTES RENCONTREES . SUIS INTERRVENU PERSONNELLEMENT AUPRERES MINISTRE POUR QUESTION TRAITEMENTS IMPAYES AUX EPOUSES IMPORTANTESJDECISIONS CONCERNANNT NOTRE SITATTION SERONT PRISES CE JOUR . COMCHEF . BISECT . SEC POUR CHEF ETAT MAJOR GD SUD KASAI . ZON RETOUR ETRE PREVU POUR LE B X

Partie 3 et Partie 4

Commentaire des experts

Le texte en clair des parties 3 et 4 est probablement libellé comme suit (compte tenu de la mention bisect, du degré de sécurité et du fait qu'il est adressé à plusieurs destinataires au début et de ACK à la fin) (7)

Partie 3

Groupe date heure : 251700 [25 janvier 1961 17.00 h]

Texte préparé :

Cryptogramme :

Texte en clair après déchiffrement avec la bonne clé **ANVBGG** :

Ce qui correspond à :

(7) * waar de spatie is gevuld met KW in plaats van W.

(8) Kondigt een verbetering aan.

(7) * où l'espace est comblé par KW au lieu de W.

(8) Annonce une correction.

Deel 4
Datumuurgroep : 251700 [= 25 januari 1961 17.00 u]

Partie 4
Groupe date heure : 251700 [= 25 janvier 1961 17.00 h]

Geprepareerde tekst :

Texte préparé :

< DEUX W FEVRIER W A W BRAZZAVILLE W OU W CONTACTS W DEVOIR KW ETRE W PRIS W AU W SUJET W CERTAINES W IMPORTATIONS W XX W INDISPENSABLE W Y W DISPOSER W UN W CESSNA W POUR KW REJOINDRE W BAKWANGA W XX W PREPARER W POUR W MON W ARRIVEE W TOUS KW DOCUMENTS W OU W MEMOIRES W CONCERNANT W RECENT W ACCORD W >*

Cryptogram :

Cryptogramme :

< **LMOSB** JBSOU NNRXN SWJRT UVRGF IUONY JOYBU TEZPR DERVI ZQGJC PKDDQ TQCAG FIJPT AXJNR OPMET KFHLB HKDAF AQYDX NDDRT WVVOX BAYBU ZDJYF OXUMI OSJUY LNRAQ WKMCC YFTIC RBARI QIFKB ETNZO OFARZ HMNTX RZTNO QCSDR KFWZW EVVNW CRQPH LZPBV CMGCN PDOGV SMWYB VBFRH JBKMI HVJQK EDMFV WOOWJ XAUZQ JHECR **LMOSB** 22235 251700

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **GIAOPP** :

Texte en clair après déchiffrement avec la bonne clé **GIAOPP** :

DEUXW FEVRI ERWAW BRAZZ AVILL EWOUW CONTA CTSWD EVOIR WETRE KWPRI SWAUW SUJET WCERT AINES WIMPE ORTAT IONSW XXWIN DISPE NSABL EWYWD ISPOS ERWUN WCESS NAWPO URKWR EJOIN DREWB AKWAN GAWXX WPREP ARERW POURW MONWA RRIVE EWTOU SWDOC UMENT SKWOU WMEMO IRESW CONCE RNANT WRECE NTVAC CORDW

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

DEUX FEVRIER A BRAZZAVILLE OU CONTACTS DEVOIR ETRE PRIS AU SUJET CERTAINES IMPPORTATIONS . INDISPENSABLE Y DISPOSER UN CESSNA POUR REJOINDRE BAKWANGA. PREPARER POUR MON ARRIVEE TOUS DOCUMENTS OU MEMOIRES CONCERNANT RECENT ACCORD

Bronnen : (1) « geprepareerde » tekst in handschrift in papieren Loos; (2) banden in ABUZA; (3) print in papieren Loos

Sources : (1) texte manuscrit « préparé » dans les papiers Loos; (2) bandes dans AAE; (3) copie dans les papiers Loos

10) Minaf 17531 (stempel : 31-1-1961) : Loos aan Marlière

10) Minaf 17531 (cachet : 31-1-1961) : Loos à Marlière

Datumuurgroep : 311700 [= 31 januari 17.00 u]

Groupe date heure : 311700 [= 31 janvier 17 h 00]

Klaartekst volgens de experts ⁽⁹⁾ :

Texte en clair selon les experts ⁽⁹⁾ :

< N'AVONS PAS ENCORE RECU VERSEMENT DEUX MILLIONS ANNONCE STOP TRES URGENT STOP PRIERE DONNER // ⁽¹⁰⁾ DATE ARRIVEE BRUXELLES – STOP JULES CREVECOEUR ARRIVE SAMEDI BRAZZA PAR UAT EX PARIS – DESIRERAIT RENCONTRER DELARUE STOP JULES >*

Dat levert bij omzetting waarschijnlijk de volgende geprepareerde tekst op :

Après conversion, cela correspond probablement au texte préparé suivant :

< DATE W ARRIVEE W BRUXELLES W STOP W JULES W CREVECOEUR W ARRIVE W SAMEDI W BRAZZA W PAR W UAT W EX W PARIS W DESIRERAIT W RENCONTRER W DELARUE W STOP W JULES W N'AVONS W PAS W ENCORE W RECU W VERSEMENT W DEUX W MILLIONS W ANNONCE W STOP W TRES W URGENT W STOP W PRIERE W DONNER >*

⁽⁹⁾ Het volstaat te verwijzen naar de twee lettergroepen die voorkomen op het manuscript. Maar we kunnen ook steunen op volgende argumenten. Het is een van de weinige kladteksten in het dossier en het bevindt zich onmiddellijk voor de print van Minaf 17531. De telex verwijst naar een overschrijving op een rekening van Vervier, wat zeer waarschijnlijk reeds het voorwerp van een telex in geheimschrift was (6), en naar de aankomst van Jules Crevecoeur in Brazzaville, wat met zekerheid reeds het voorwerp van een telex in geheimschrift was (nota van de experts).

⁽¹⁰⁾ Deze dubbele schuine streep wijst op het begin van een inversie (BISECT) (nota van de experts).

⁽⁹⁾ Il suffit de se référer aux deux groupes de lettres apparaissant sur le manuscrit. Nous pouvons cependant également nous fonder sur les arguments suivants. Il s'agit d'un des rares brouillons que contient le dossier et il se trouve immédiatement avant le print de Minaf 17531. Le télex se rapporte à un virement sur un compte de Vervier, virement qui faisait très probablement déjà l'objet d'un télex crypté (6), et à l'arrivée de Jules Crevecoeur à Brazzaville, qui faisait sans aucun doute déjà l'objet d'un télex crypté (note des experts).

⁽¹⁰⁾ Cette double barre oblique indique le début d'une inversion (BISECT) (note des experts).

Cryptogram :

< **BRAHK** TKZHY UBSXO NMXOW LPREG IVYRI XAVFO CVXFI USPHE OWWME IZUIV CPLAG OHVPD NRAXT XONXZ ROTZX PRDYV FGWNJ LZFXQ EJRVB JZPFH QCHNI USRUW SARMX QNFZA RXRDD EKKZM RPVYR XYCIR QBDUS TEZWI UDCGQ DNNCZ NOBGZ HIIWA QNOPC IVGBX BZXYN HCTEW OQHOZ MBLNQ RXLKJ TOLVY YDKNR NQMLD KJRJS **BRAHK** 11225 311700 >*

Cryptogramme :

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **JVDOHH** :Texte en clair après déchiffrement à l'aide de la vraie clé **JVDOHH** :

DATEW ARRIV EEWBR UXELL ESWXX WJULE SWCRE VECOE URWAR RIVEW SAMED IKWBR AZZAW PARWU VAWTV EXWPA RISWD ESIRE RAITR ENCON TRERK WDELA RUEWX XWJUL ESWBI SECTW SECWX XWNWA VONSW PASWE COREW RECUK WVERS EMENT DEUXW MILLI ONSWA NNONC EWXXW TRESW URGEN TWXXW PRIER EWDON NERKW

Dit komt overeen met :

Cela correspond à :

DATE ARRIVEE BRUXELLES . JULES CREVECOEUR ARRIVE SAMEDI BRAZZA PAR U A T EX PARIS DESIRERAITRENCONTRER DELARUE . JULES BISECT SEC . NAVONS PAS ECORE RECU VERSEMENTDEUX MILLIONS ANNONCE . TRES URGENT . PRIERE DONNER

Opmerking : in de beschikbare informatie was aangegeven dat de echte sleutel **CTD?HH** zou zijn, wat dus maar voor een gedeelte klopt.

Remarque : selon les informations disponibles, la vraie clé était **CTD?HH**, ce qui n'est donc que partiellement correct.

Bronnen : (1) klaartekst in handschrift in papieren Loos; (2) print in papieren Loos

Sources: (1) texte en clair en manuscrit dans les papiers Loos; (2) print dans les papiers Loos

11) Minaf 19502 (stempel : 2-2-1961) : Loos aan Smal

11) Minaf 19502 (cachet : 2-2-1961) : Loos à Smal

Datumuurgroep : 021800 [= 2 februari 1961 18.00]

Groupe date heure : 021800 [= 2 février 1961 18 h 00]

Klaartekst ⁽¹¹⁾ :Texte en clair ⁽¹¹⁾ :

< TRES SECRET CONTACT PRIS CE JOUR AVEC MANKOVKA ET RUDNICKI COUSIN DE MANKOWSKI STOP ACCORD PRINCIPLE AIDE SEMBLE ACQUIS STOP SUBORDONNE CEPENDANT A EXAMEN SITUATION A EVILLE PAR RUDNICKI STOP AI SENTIMENT CE DEPLACEMENT PAS OPPORTUN STOP N'ETANT QUE INTERMEDIAIRE JE VOUS DEMANDE SI ACCORD CE VOYAGE STOP DEMANDE REPOSE URGENTE INTERESSE ATTENDANT ICI STOP RAPPELLE DISCRETION NECESSAIRE STOP JULES >*

Cijfertekst :

Texte crypté :

< **DLEOE** EPEUZ DJWEX HBAAJ TNWRJ AQUCM VJPVI VPWHQ UGIQW THNEO THBXA BVSJE JIOBQ ZMEQH QTNQG WQIUU RFXLF SSTDD QLLTY TPCIF ZNPJN HIMSJ WAUFO RPKFX MHQIM TURPS SKELV AUVQY SMICQ RFAHD YOZKD KXGJY KDYJM HCLSO CHX e e e ⁽¹²⁾ CHWBP PUVUN LEONF OEYMO FBBMS OSNTV EBLFQ QKCXZ FDYOQ YBSIE HLUAR MNTQW LSMRT BQNAQ VPLOG EIZUH SYDYJ AQLAJ MGUHA NNTCF SSBYM AFJHM TRMQQ AQVQE FHBBZ BBJLN HQKNV XJXHJ VWAPA YVITU ZMXAG ZSPVF XGWQJ YZNTL OSPHP FTFLS EPLDB VQLUZ BORAJ LLOFE MYWUN DLFOG ELVKF ZYDSO HPHZQ YFABT ASDWL **DLEDE** 11400 021800 >*

Van deze telex weten we met zekerheid dat hij in Printex is gesteld. Zie het antwoord van Smal in telex Eville z.n. (stempel: 5-2-1961) : <Secret. Personnel pour major Loos. Réponse votre **printex**. Etant donné présence Mankowski Eville voyage intéressé semble tout à fait inutile. « Antoine » >.

Nous savons avec certitude que ce télex est rédigé en Printex. Voir la réponse de Smal dans télex Eville s.n. (cachet : 5-2-1961): <Secret. Personnel pour major Loos. Réponse votre **printex**. Etant donné présence Mankowski Eville voyage intéressé semble tout à fait inutile. « Antoine » >.

⁽¹¹⁾ Deze tekst in handschrift is aan de print geniet.

⁽¹²⁾ Kondigt een verbetering aan.

⁽¹¹⁾ Ce texte manuscrit est agrafé au print.

⁽¹²⁾ Annonce une correction.

De juiste waarde van de valse sleutel is **DLEOE** (dus niet **DLEDE**).

La valeur exacte de la fausse clé est **DLEOE** (et donc non **DLEDE**).

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **EXATFF** :

Texte en clair après déchiffrement à l'aide de la vraie clé **EXATFF** :

REPON SEWUR GENTE WINTE RESSE WATTE NDANT WICIW XXWRA PPELL EWDIS CRETI OWNEC ESSAI REWXX WJULE SWBIS ECTWX XWTRE SECWC ONTAC TKWPI SWCEW JOURW AVEC W MANKO VVKAW ETKW X UDNIC KIWCO USINW DEWMA NKOVV SKIWX XWACC ORDWP RINCI PEKWA IDEWS EMBLE WACQU ISWXX WSUBO RDONN EWCEP ENDDA NTWVA WEXAM ENWSI TULTI ONKWA WEVIL LEWPA RWRUD NICKI WXXWA IWSEN TIMEN TWCEW DEPLA CEMEN TWPAS WOPPO RTUNK WXXWN WETAN NTWQU EWINT ERMED IAIRE WJEWV OUSWD EMAND EKWSI WACCO RDWCE WVOYA GEWXX WDEMA NDEWK

Dit komt overeen met :

Cela correspond à :

TRESEC. CONTACT PIS CE JOUR AVEC MANKOVVKA ET XUDNICKI COUSIN DE MANKOVVSKI. ACCORD PRINCIPE AIDE SEMBLE ACQUIS. SUBORDONNE CEPENDDANT A EXAMEN SITUATION A EVILLE PAR RUDNICKI. AI SENTIMENT CE DEPLACEMENT PAS OPPORTUN. N'ETANT QUE INTERMEDIAIRE JE VOUS DEMANDE SI ACCORD CE VOYAGE. DEMANDE REPOSE URGENTE INTERESSE ATTENDANT ICI, RAPPELLE DISCRETIO NECESSAIRE. JULES

Bronnen : (1) tekst « en clair » in handschrift in papieren Loos; (2) print in papieren Loos

Sources : (1) texte « en clair » manuscrit dans les papiers Loos; (2) print dans les papiers Loos

12) Eville z.n. (stempel : 3-2-1961) : Smal aan Loos

12) Eville s.n. (cachet: 3-2-1961) : Smal à Loos

Datumuurgroep : 022200 [= 2 februari 1961 22.00 u]

Groupe date heure : 022200 [=2 février 1961 22 h]

Cryptogram :

Cryptogramme :

< **BTWVE** GHQMG DVIWW ZMDHA XBVMX SAFTM NUQJS ISVGN PJLCX INFIK JJIBP BXYOH XMWPW AMGBN IYWGH LSLNR **BTWVE** 11075 022200 >*

Commentaar van de experts

Commentaire des experts

Van deze telex weten we met zekerheid dat hij in Printex is gesteld. Zie de reactie van Loos in telex Minaf 20404 : < Note pour Smal. Votre message **printex** sans no du trois février 1961 indéchiffable. Prière répéter >.

Nous savons avec certitude que ce télex a été établi en Printex. Voir la réaction de Loos dans le télex Minaf 20404: <Note pour Smal. Votre message **printex** sans no du trois février 1961 indéchiffable. Prière répéter>.

Vermoedelijk vinden we de herhaling zonder geheime code in het antwoord van Smal dat we sub 11 citeerden : < Secret. Personnel pour major Loos. Réponse votre printex. Etant donné présence Mankowski Eville voyage intéressé semble tout à fait inutile. « Antoine » >.

Nous retrouvons probablement la répétition sans code secret dans la réponse de Smal, que nous avons citée sous 11: <Secret. Personnel pour major Loos. Réponse votre printex. Etant donné présence Mankowski Eville voyage intéressé semble tout à fait inutile. « Antoine »>.

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **PFHCFF** :

Texte en clair après décryptage avec la vraie clé **PFHCFF** :

PRESE NCEWMANKOV VSKYW AWEVI LLEWX XWBIS ECTWV OYAGE WPARA ITWTO UTWAW FAITW INUTI LEWVU

Dit komt overeen met :

Ce qui correspond à :

VOYAGE PARAIT TOUT A FAIT INUTILE VU PRESENCE MANKOWSKY A EVILLE.

Het is nu ook duidelijk waarom Loos dit bericht niet kon lezen. De juiste waarde van de valse sleutel is : **UEWVE** ipv **BTWVE**. Deze laatste waarde (**BTWVE**) komt overeen met de echte sleutel **PHHCFF**, wat resulteert in een foute instelling van de 2^e rotor van links. De volgende tekst moet uit de Printex gekomen zijn :

La raison pour laquelle Loos n'est pas parvenu à lire ce message apparaît aussi clairement à présent. La valeur exacte de la fausse clé est : **UEWVE** au lieu de **BTWVE**. Cette dernière valeur (**BTWVE**) correspond à la vraie clé **PHHCFF**, ce qui se traduit par un réglage incorrect du 2^e rotor de gauche. Le texte suivant doit être sorti du Printex :

PQBWE NCCWM ATKOW RNKAX XVIZI LFBAX XWYIS EGTWY NUAJJ QOGTA IOTXO UTTAW FEITA FJUZZK KDAU

Omdat er maar 1 rotor fout gealigneerd is, zou het nog wel mogelijk (maar niet gemakkelijk) moeten geweest zijn om deze kleine fout te herstellen (bijvoorbeeld BISECT is nu YISEGT). Blijkbaar was deontvanger niet heel goed vertrouwd met de ingewikkelde procedures die dat toelaten.

Bron : (1) print in Antoine (bijlage 13).

14) *Brazza 28b* (stempel : 15-2-1961) : Jacques aan Nicolas [= Marlière]

Geen datumgroep

Cryptogram :

< 11150 **HSMEO** TDUYB ZJQZI VVRHP ELHIL FXUKQ MNAFF ZPWSE DOXPX NFPPA RNMXS RZPUG LBZAI MXNFC ZZSHR XVTZI DZABT LPEET CNHFV RSNUF CJTQI HUKYM XZWBG HTLMO SWLOH EVJLF NOFYV ROSYC WXDTE WVEXE ACKPT **HSMEO** 11150 >

Klaartekst na omzetting ⁽¹³⁾ :

< CONTINUE INTRIGUES INQUIETANTES TANT LEO QU EVILLE JACQUES BISSECT VOUS PRIE VOUS INFORMER DISCR@ ⁽¹⁴⁾TEMENT MISSION EXACTE CONFIEE HUBERT STOP INTERESSEYX >

Klaartekst na decryptie met de echte sleutel **OXIQKK** :

CONTI NUEWI NTRIG UESWI NQUIE TANTE SWTAN TWLEO WQUWE VILLE WJACQ UESWB ISSEC TWVOU SWPRI EWVOU SWINF ORMER WDISC RE^UTEM ENTWM ISSIO NWEXA CTEWC ONFIE EWHUB ERTWS TOPWI NTERE SSEYX

Dit komt overeen met :

CONTINUE INTRIGUES INQUIETANTES TANT LEO QU EVILLE JACQUES BISSECT VOUS PRIE VOUS INFORMER DISCRETEMENT MISSION EXACTE CONFIEE HUBERT STOP INTERESSEYX

Bron : (1) print met Printex-banden klaartekst erop gekleefd in papieren Loos.

⁽¹³⁾ De Printex-banden zijn op de telex gekleefd.

⁽¹⁴⁾ Onleesbare letter.

Étant donné que seul un rotor avait été mal aligné, on aurait dû pouvoir (même si ce n'était pas facile) réparer cette petite erreur (p. ex., BISECT est devenu YISEGT). Visiblement, l'opérateur qui a reçu le message n'était pas très familiarisé avec les procédures complexes permettant cette réparation.

Source : (1) impression dans Antoine (annexe 13).

14) *BRAZZA 28B* (CACHET: 15-2-1961): JACQUES À NICOLAS [= MARLIÈRE]

Pas de groupe date heure

Cryptogramme :

Texte en clair après conversion ⁽¹³⁾ :

Texte en clair après décryptage avec la vraie clé **OXIQKK** :

Ce qui correspond à :

Source : (1) impression sur laquelle ont été collées les bandes Printex du texte en clair dans les papiers Loos.

⁽¹³⁾ Les bandes Printex ont été collées sur le télex.

⁽¹⁴⁾ Lettre illisible.